

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 15 Avril 2015 - 25 Jourmada al Thani 1436 - N° 930 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-TCHÉQUIE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre tchèque des AE



P. 28

POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE

M. Lamamra
s'entretient avec des chefs de diplomatie de plusieurs pays à Barcelone

P. 5

ALGÉRIE-TUNISIE
Le commandant de la Gendarmerie nationale reçoit une délégation sécuritaire tunisienne

P. 28

RÉUNION DU DIALOGUE INTER LIBYEN À ALGER

Des avancées «importantes» dans l'identification d'une solution politique



Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel

Le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), M. Bernardino Leon

FORUM

JOURNÉE MONDIALE DE L'HÉMOPHILIE
3 000 hémophiles vivent des conditions difficiles

P. 6-7



PARLEMENT

LE PROJET DE LOI SUR L'AVIATION CIVILE PRÉSENTÉ À L'APN
Ghoul : «La réouverture de l'espace aérien au privé relève des prérogatives du Gouvernement»

P. 3

SANTÉ

PSYCHOSE PARKINSONIENNE
L'espoir d'un nouveau traitement

Pages 14-15

CONSTANTINE
CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Cirta
un autre rendez-vous avec l'histoire

P. 24

HALTÉROPHILIE

MONDIAL-2015 (CADETS)
3 médailles d'or pour l'Algérien Aymen Touaïri

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Importantes saisies d'armes de guerre et d'explosifs près d'In Guezzam

P. 3

Météo



Régions Nord : 27° à Alger

Temps nuageux sur les régions Ouest avec localement activité pluvio-orageuse en cours de journée. Prédominance d'un temps partiellement voilé sur le Centre et l'Est avec tendance orageuse vers les régions de l'intérieur. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps voilé du Sud-Ouest vers la Saoura et le Sahara central avec évolution orageuse localement. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN AU SIÈGE DE LA CNCPPDH

Rencontre sur : «Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination»



Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh), M. Farouk Ksentini, présidera demain jeudi 16 avril à partir de 10h30 au siège de la commission sis au Palais du Peuple, Alger, une rencontre avec le groupe parlementaire de fraternité et d'amitié avec le peuple sahraoui, sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les violations des droits de l'homme commises dans les territoires occupés du Sahara Occidental.

DEMAIN AU CHU DE TIZI-OUZOU 8^e journée de pédiatrie

Le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, organise demain jeudi 16 avril à partir de 9h à l'auditorium du CHU, la 8^e journée de pédiatrie qui aura pour thème «Pour une bonne prise en charge du nouveau-né».

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

Conférence sur «Les banques et le marché de la devise»



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège sis 18, rue Mohamed Boudoum, Belouizdad, Alger, une conférence qui portera sur «Les banques et le marché de la devise».

CET APRÈS-MIDI AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence sur le chahid Soudani Boudjemaâ



Le musée national du Moudjahid organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence historique qui portera sur le parcours révolutionnaire du chahid Soudani Boudjemaâ.

LE 18 AVRIL AU FORUM DE LA RADIO Célébration de l'Année internationale de la lumière



Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la lumière, la radio algérienne en collaboration avec le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (Craag), organisent samedi 18 avril à 15h, au centre culturel Aïssa Messaoudi sis 21, boulevard des Martyrs, Alger, la 2^e conférence pour l'Année internationale de la lumière. A cette occasion le Dr Nabila Aghanim, directrice de recherche au CNRS, présentera une conférence sur «La recherche en astrophysique et en cosmologie à l'échelle internationale avec quelquesunes des perspectives ouvertes par les nouvelles découvertes».

CE MATIN À DK NEWS

Hommage au docteur Cheikh Bouamrane



Al l'occasion de la célébration de la Journée du savoir qui coïncide avec le 16 avril de chaque année, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), et le quotidien DK News, rendent ce matin à 10h30,

un hommage au docteur Cheikh Bouamrane président du Haut conseil islamique. La cérémonie aura lieu au siège du journal sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Mobilis Célèbre La journée du savoir



Mobilis célèbre la Journée nationale du savoir (Yaqoum El-Ilm), à travers la signature de deux conventions avec l'Université des Sciences et de la Technologie HOUARI Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar et l'Ecole nationale supérieure de management (ENSM), située au pôle universitaire de Koléa. Les cérémonies de signatures des conventions avec les deux organismes se tiendront, demain jeudi 16 avril 2015 à 09h30 au sein de l'USTHB, et à 14h30 à l'institut de management de Koléa pour l'ENSM. Les deux conventions, auront pour but une coopération étroite entre le monde universitaire académique et le monde de l'entreprise, via le développement des programmes de recherche, de séminaires et de conférences accès sur l'activité des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). A travers cet accompagnement, Mobilis entreprise citoyenne est fière d'accompagner l'université algérienne par la consolidation et le renforcement des liens entre l'université et l'entreprise, en contribuant à renforcer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au sein de l'université ainsi qu'à travers tout le territoire national.

LE 19 AVRIL À L'UNIVERSITÉ D'ORAN

Conférence-formation au profit de la presse

Le ministère de la Communication organise dimanche 19 avril à partir de 9h au département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran, une conférence-formation au profit de la presse. La rencontre qui sera rehaussée par la présence du ministre de la communication M. Hamid Grine, portera sur «L'éthique, la déontologie et la pratique du journalisme au temps de l'internet».



COUR D'ALGER

Journée d'étude sur «Les médias et la justice»

La cour d'Alger organise ce matin à partir de 09h30, une journée d'étude qui portera sur le thème «Les médias et la justice».

CE MATIN À EL AURASSI

Conférence du président du FCE



Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, animera une conférence de presse aujourd'hui à partir de midi à l'hôtel El Aurassi (Salle Djelissa). Cette conférence interviendra à la fin des travaux de la réunion conjointe du Conseil exécutif et du Conseil d'orientation stratégique élargie à l'ensemble des membres du FCE.

FORUM DE LIBERTÉ

La politique pharmaceutique nationale en débat



Le Forum du quotidien Liberté abritera ce matin à partir de 11h au siège du journal sis à El Aachour, une conférence-débat qui portera sur la politique pharmaceutique nationale. La rencontre sera animée par le Dr Hamou Hafed, Directeur général de la pharmacie et des équipements de santé, et Mohamed Ayad, directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux.

SALON DE L'AUDIOVISUEL

Conférence le 21 avril des organisateurs

En prévision de la tenue du Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle (SONIM), l'agence Effectif animera une conférence de presse mardi 21 avril à 10h30 au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, Alger.

USTHB

Célébration du 41^e anniversaire de sa création

L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (Usthb), célébrera le 41^e anniversaire de sa création, ce matin à partir de 10h au niveau de la salle du conseil du rectorat.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Mise en échec d'une tentative d'acheminement d'armes de guerre, de munitions et d'explosifs près d'In Guezzam (MDN)

Une tentative d'acheminement d'une importante quantité d'armements de guerre, de munitions et d'explosifs a été mise en échec mardi, dans la région d'In Guezzam, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6ème région militaire), a indiqué le ministère de la défense nationale dans un communiqué. «L'opération qui a eu lieu suite à une patrouille de reconnaissance menée par les éléments de l'ANP près de la bande frontalière à Tirine, s'est soldée par la découverte d'une cache contenant 6 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 3 fusils mitrailleurs de type FMPK, 2 lance-roquettes de type RPG-7 et RPG-9, 2 mortiers de calibre 60 mm, 6 mitrailleurs de calibres 14,5 mm et 12,7 mm, 2 mines anti-groupes, 60 grenades offensives et défensives, 225 kilogrammes de produits explosifs, 45 roquettes de différents calibres et 1.761 balles pour divers armes-



ments», a-t-on précisé. «Cette opération de qualité est le fruit de la vigilance des éléments de l'ANP et leur veille à défendre l'intégrité du territoire national et à déjouer toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité et la sécurité de l'Algérie, et ce, en dépit de tous les sacrifices pour faire face à ces menaces et défis, à l'instar de la sécurisation des frontières, la lutte anti-terroriste, la lutte contre la contrebande et le crise organisée», a-t-on souligné.

La vigilance infaillible des forces de l'ANP

Kamel Cherif

Les frontières du Sud du pays font face à des tentatives d'intrusion quotidiennes de la part de groupes terroristes et de criminels. Hier, les forces de l'Armée populaire nationale (ANP), ont mis en échec une tentative d'acheminement d'une importante quantité d'armements de guerre, de munitions et d'explosifs. Il y a à peine une semaine, près de 300 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés aux frontières du Sud du pays. A cela s'ajoutent les nombreuses incursions de terroristes et autres groupes criminels avortées par les forces de l'ANP. Le bilan des activités de l'ANP dans les régions frontières du Sud du pays est effrayant voire alarmant, compte tenu du nombre d'arrestations effectuées quotidienne-

ment, c'est-à-dire jours et nuits. Les frontières du pays sont sous une menace permanente, que cela soit au Sud ou au Nord. Au Nord, les frontières avec le Maroc présentent un danger pour la sécurité publique en Algérie dans la mesure où les quantités de cannabis que tentent d'introduire des criminels avec la complicité de Mekhzen sont impressionnantes. Il s'agit d'une intention avérée et délibérée d'inonder le marché de la drogue par le cannabis marocain, sachant que les narcotrafiquants sont de mèches avec les groupes terroristes. Les frontières de l'Est du pays doivent être également surveillées du fait de la situation en Tunisie où des groupes terroristes ont fait leur apparition, d'où la nécessité de veiller à la surveillance des frontières avec ce pays, limitrophe avec la Libye. Toutefois, les frontières du Sud du pays demeurent les plus explosives à cause de leur longueur et de l'étendu du

territoire. Pis encore, il s'agit de frontières avec des pays en proie à des violences, à savoir la Libye et le Mali, y compris le Niger et la Mauritanie qui demeurent des bases-arrières aux groupes terroristes. Ces derniers se sont multipliés et ont jeté leurs tentacules sur un territoire qui ne cesse de s'étendre. En ce sens, l'Algérie est entourée d'un brasier qu'il faut constamment surveiller avec une vigilance infaillible. Une mission bien menée et remplie par l'Armée populaire nationale qui, par son dévouement, sa disponibilité et son professionnalisme, garantit la sécurité du pays. Au de ce qui se passe dans les pays du voisinage et des agressions menées contre l'Algérie par différents groupes terroristes et criminels, il ne faut pas cesser de rendre un hommage appuyé à cette Armée qui aura été de tous les défis. Elle la digne héritière de l'ALN dans la mesure où elle mène la même mission, celle de préserver l'Algérie.

ARMÉE

La généralisation de l'usage des TIC dans la formation au centre des préoccupations du haut commandement de l'ANP

Le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) confère une importance primordiale à la généralisation de l'usage des nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation au niveau de ses écoles, a affirmé mardi à Blida le commandant de l'École des techniques de l'intendance de la Première région militaire (PRM). «Le haut commandement de l'ANP accorde un grand intérêt au développement et à la modernisation du système de formation des forces armées, en réunissant tous les moyens et commodités pédagogiques nécessaires pour une formation efficiente et de qualité», a souligné le colonel Mourad Kadi dans une allocution à l'occasion d'une visite guidée de cet établissement, organisée à l'intention des journalistes. Il a révélé, à cet égard, l'introduction dans le processus de formation de la présente année scolaire de la technique de vidéo-conférence, en collaboration

avec différentes structures du corps d'armée de l'intendance, à l'instar du laboratoire central de l'intendance de la PRM, dans l'attente de la généralisation, à l'avenir, de cette technique, à d'autres spécialités de l'intendance et de la formation continue, a-t-il souligné.

Cette visite guidée vise à rapprocher les institutions de formation de l'ANP des citoyens, en les informant, par le biais des membres de la presse nationale, sur les différentes activités et missions de cet établissement, en charge de la formation de toutes les catégories d'officiers, de sous-officiers et d'hommes de rang contractuels, ou recrues du service national. Les journalistes présents ont visité les différentes salles de cours et ateliers de l'établissement pour s'enquérir de près des programmes de formation militaire, dispensés en son sein, ainsi que des moyens pédagogiques mis à contribution pour ce faire. Cette école assure une for-

mation poussée dans différentes spécialités, à l'instar de l'hôtellerie, les systèmes Chaud et le Froid, la couture, le contrôle de la qualité, ainsi que de petits métiers à l'exemple de la cordonnerie, la boulangerie, la pâtisserie et le secrétariat. L'origine de cet établissement de formation, remonte à la création le 02 jan-

vier 1980 du Centre de formation en intendance et logistique de Ténès (Chlef), dont le nom a été transformé, en 1982, en Centre de formation technique de l'intendance, avant le transfert de son siège, en 1995, à la ville de Blida, dans la PRM. Il fut promu le 15 juin 2013 en Ecole des techniques de l'intendance.

«Portes ouvertes» sur le sport militaire à Ouargla

Des «Portes ouvertes» sur le sport militaire ont été organisées mardi au complexe sportif régional de la 4ème région militaire (4RM), à Ouargla. La manifestation, ouverte au nom du général-major commandant de la 4RM, par le chef du bureau des opérations de la 4RM, le colonel Abdelhamid Ibrir, a été marquée par des exhibitions d'arts martiaux (karaté-do, judo et Kick-soul) et de boxe, ovationnées par le public, composé notamment d'étudiants, de lycéens et stagiaires des établissements de formation professionnelle. Ces Portes ouvertes ont également permis aux visiteurs de s'informer, à la faveur d'une exposition de documents et d'affiches, des activités du service régional du sport militaire, dont l'organisation de manifestations sportives dans les disciplines collectives et individuelles. Un stand de photographies sur les différents championnats militaires nationaux et mondiaux, des courses de cross-country initiées par la 4RM, et la préparation des

PARLEMENT

Le projet de loi sur l'aviation civile présenté à l'APN

- Ghoul: La réouverture de l'espace aérien au privé relève des prérogatives du Gouvernement

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a présenté, mardi, devant l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi sur l'aviation civile lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de cette institution parlementaire. Ce projet de loi, qui modifie et complète la loi de 1998 relative à l'aviation civile, prévoit de nouvelles mesures visant l'amélioration de la sécurité et la sûreté aériennes et de la qualité des services dans les aéroports. Le nouveau texte permet aussi de s'adapter aux mutations qu'a connues ce secteur ces dernières années, et de se conformer aux nouvelles exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Il introduit ainsi plusieurs amendements et mesures afin de lutter contre les actes illégitimes dirigés contre l'aviation civile à travers notamment l'élaboration d'un Programme national de sûreté de l'aviation civile (PNSAC) et d'un Programme national de sécurité de l'aviation civile (PNS). Le nouveau texte inclut également des articles pour compléter les dispositions relatives aux accidents et incidents d'aéronefs par l'introduction de «la notion d'incident grave», qui doit faire l'objet d'une enquête technique effectuée par un organisme permanent ou un organisme «ad hoc».



Par ailleurs, le projet de loi contient des amendements qui visent à améliorer la qualité des services dans les aéroports à travers l'octroi de nouveaux droits pour les passagers du transport aérien public notamment dans les cas d'un refus d'embarquement, d'annulation de leur vol ou de vol retardé. Les principales mesures prévoient qu'en cas de refus d'embarquement contre leur volonté, d'annulation de leur vol ou de vol retardé, les passagers bénéficient d'une information, d'une indemnisation et d'une assistance adaptées aux inconvénients résultant de ces situations. Pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, le projet de loi interdit à toute entreprise de transport aérien public de refuser une réservation à ces personnes sauf dans des cas précis relatifs aux exigences de sécurité ou à l'impossibilité de transporter la personne handicapée. L'introduction du concept de billet électronique est parmi les mesures introduites dans ce projet pour moderniser le secteur et améliorer la qualité des services aux passagers. Contrairement à la loi actuelle, qui fixe les tarifs internationaux de transport aérien public selon les accords bilatéraux, ces tarifs seront établis, en vertu du projet de loi, conformément aux règles sur la concurrence et aux accords internationaux bilatéraux et multilatéraux signés par l'Algérie. Le nouveau texte consacre aussi le principe de la limitation de la nuisance sonore et l'émission de gaz des aéronefs qui seront soumis au contrôle de l'autorité chargée de l'aviation civile.

sélections militaires dans différentes disciplines sportives, en sus des tenues et équipements sportifs et matériels médicaux, a également été ouvert au public. Une visite guidée a été aussi organisée, à cette occasion, à l'hôtel des sportifs, inauguré dernièrement au complexe sportif régional de la 4ème RM, et qui compte 41 chambres, un foyer et diverses autres dépendances. Le colonel Ibrir a, dans une allocution d'ouverture, indiqué que cette manifestation d'information s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication de l'armée nationale populaire (ANP) et visant le raffermissement des liens entre la société et l'institution militaire, en vue de mieux faire connaître l'ANP en tant qu'institution moderne et professionnelle au service de la Nation. Le sport militaire constitue la formation physique et morale de base du militaire et la préservation de sa condition physique, a ajouté le même officier supérieur.

DÉBUT DU DEUXIÈME ROUND DU DIALOGUE INTER-LIBYEN À ALGER

Constance de l'Algérie dans sa «diplomatie de la paix» par le dialogue et la négociation

La fin hier à Alger du deuxième round du dialogue interlibyen sur une note favorable à une solution politique à la crise grave que traverse ce pays vient renforcer la démarche de l'Algérie dans sa quête permanente d'issues pacifiques négociées aux conflits, conformément au principe cardinal qui fonde sa diplomatie, à savoir la sauvegarde de la paix et de la stabilité internationales en toutes circonstances.

Aussi bien le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNISIL), Bernardino Leon, que le ministre délégué algérien chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, ont émis l'idée que la qualité des échanges entre les parties libyennes au cours de cette réunion ouvrait de réelles perspectives à un accord politique salutaire.

Puissance régionale entourée de pays instables et reconnue de plus en plus comme un facteur clé dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans sa région, l'Algérie a sans doute contribué de façon déterminante à ce début de dénouement d'une crise qui constitue une menace pour toute la sous-région et bien au-delà, s'accordant à dire les observateurs. On se souvient que dès le déclenchement de la crise libyenne en 2011, l'Algérie avait, à travers une intense activité diplomatique, appelé au dialogue, rejeté l'intervention étrangère dans ce pays avec lequel elle partage une longue frontière, et surtout mis en garde contre le risque d'extension du conflit à toute la région saharienne déjà affaiblie par des conflits internes et par le redéploiement du terrorisme transnational. Plus récemment encore et concernant la crise au Yémen, l'Algérie s'est fait un devoir d'appeler au dialogue entre les parties yéménites tout en rappelant les principes de sa politique étrangère, fondée sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le refus de l'intervention étrangère dans les conflits internes. C'est à ce titre qu'elle a toujours refusé d'engager ses troupes hors de ses frontières nationales, et n'a donc pas participé à la coalition militaire arabe en action actuellement au Yémen. La même doctrine diplomatique qui fait du dialogue et de la réconciliation les éléments moteurs pour le règlement des crises, l'Algérie l'a appliquée aussi au vieux conflit malien, depuis de nombreuses années, jusqu'à parvenir, en mars dernier, à un «accord historique» entre les différents parties en conflit dans cet autre pays frontalier.

S'il attend d'être paraphé par l'ensemble des parties, il est déjà considéré comme un pas important vers l'avènement de la paix et de la concorde dans ce pays menacé, en plus, par le terrorisme et le sous-développement.

A ses frontières encore, au Sahara occidental, l'Algérie a toujours favorisé la voix pacifique du dialogue entre les deux parties au conflit (Maroc et Front Polisario) pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

La guerre entre l'Irak et l'Iran (1980-1988), aux enjeux considérables pour la région du Golfe, a poussé l'Algérie à s'y investir pour la paix au point de perdre, dans un accident d'avion au-dessus de cette région, son ministre des Affaires étrangères Mohamed-Seddad Benyahia qui conduisait une délégation d'une dizaine de membres pour une mission de bons offices entre les deux belligérants. La libération en 1980 des 52 otages américains détenus pendant plus d'un an en Iran, grâce à une médiation algérienne, suivie des accords d'Algérie entre les Etats-Unis et l'Iran sur cette affaire était symbolique du rôle présent et à venir de l'Algérie dans ce long conflit armé. L'action diplomatique de l'Algérie, basée en définitive sur une culture interne de paix et de réconciliation («la politique extérieure de l'Algérie est le reflet de sa politique intérieure»), s'était exprimée aussi dans des conflits beaucoup plus lointains comme le Timor Leste où elle a contribué à l'indépendance de ce pays grâce à un référendum d'autodétermination.

En Afrique, la part de l'Algérie dans la fin du conflit territorial entre l'Erythrée et l'Ethiopie, qui s'est déclenché en 1998, récompensait d'une certaine manière ses efforts constants pour la paix et le développement en Afrique depuis la création de l'OUA en 1963.

Faisant preuve d'une remarquable constance s'agissant de crises internationales où sont engagées des enjeux stratégiques et économiques complexes, à l'image de celles issues de ce qu'il est convenu d'appeler le «Printemps arabe», l'Algérie a dans tous les cas privilégié la voie du dialogue et de la concertation, considérant — avec une certaine pertinence prouvée aujourd'hui par les faits — que la logique de la manipulation et de la confrontation ne pouvait mener qu'au chaos.

MESSAHEL :

L'Algérie souhaite voir les parties libyennes signer un accord «le plus tôt possible»

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a fait part mardi du vœu de l'Algérie de voir les parties libyennes signer «le plus tôt possible» un accord accepté de tous afin d'ouvrir une nouvelle page en Libye.



vateur et membre de la communauté internationale, «reconnait qu'il y a une dynamique positive et une volonté forte chez les frères libyens de réussir». Il a relevé que «si les Libyens venaient à réussir, l'histoire refléterait cela leur mission consiste à sauver le Libye et l'échec n'est point toléré».

Par ailleurs, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines a estimé que la participation des partis et des militants politiques libyens ainsi que des femmes représentant la société civile dans ce pays au deuxième round du dialogue interlibyen en Algérie «donne de l'espoir quant à une sorte de crise», ajoutant que la présence d'ambassadeurs des pays voisins, de l'Union européenne (UE), des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine «représente un soutien à cette action visant le retour de la stabilité dans ce pays». Il a réitéré la disposition de l'Algérie à abriter d'autres rounds du dialogue inter-libyen, rappelant le soutien et la solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen en cette conjoncture.

chainement à N'Djamena (Tchad).

D'autre part, M. Messahel a affirmé que l'Algérie «œuvre à trouver une solution politique à la crise en Libye en coordination avec l'Egypte outre la coordination algéro-égypto-italienne».

Il existe «une unanimous internationale quant au règlement politique de la crise libyenne et par le dialogue», a-t-il tenu à dire soulignant que l'Algérie, en tant que pays voisin de la Libye, observe

Conférence internationale sur le terrorisme en juillet prochain à Alger

L'Algérie abritera en juillet une conférence internationale sur le terrorisme, a déclaré hier à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Nous tiendrons une conférence sur le terrorisme pour en définir les causes et les auteurs», a précisé M. Messahel lors d'une conférence de presse animée conjointement avec l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon au terme du 2^e round du dialogue interlibyen.

La lutte antiterroriste figure parmi «les défis majeurs auxquels font face les pays de la région», a souligné M. Messahel indiquant que la lutte contre ce phénomène

concerne l'ensemble de la communauté internationale, particulièrement l'ONU et le Conseil de sécurité, qu'il s'agisse de la Libye, du Sahel ou d'une autre région du monde.

L'Algérie «a été le premier pays ciblé par le terrorisme provenant de la Libye», a-t-il affirmé rappelant dans ce sens l'attaque terroriste qui a ciblé le complexe gazier de Tiguentourine (In Amenas) en janvier 2012. M. Messahel a fait savoir qu'une coordination de lutte antiterroriste existait entre l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie dans le cadre des pays voisins de la Libye, citant les efforts de l'ONU, des Etats-Unis, de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et de la Ligue arabe.

Consensus autour de la nécessité de former un gouvernement d'union nationale

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a affirmé hier à Alger que les parties libyennes étaient unanimes quant à la nécessité de former «un gouvernement d'union nationale» qui permette à la Libye d'amorcer une ère nouvelle.

«Il existe un consensus autour de l'impérative formation d'un gouvernement d'union nationale et de la nécessité de récupérer les milices qu'il convient de réintégrer dans la

vie politique et militaire», a déclaré M. Messahel à la presse au terme des travaux du 2^e round du dialogue interlibyen, ajoutant qu'une telle démarche «permettra à la Libye de amorcer une ère nouvelle». «L'objectif de la réunion d'Alger est de parvenir à la formation de ce gouvernement qui représentera l'Etat et dont les prérogatives font actuellement l'objet de débat», a-t-il ajouté. M. Messahel a, en outre, estimé que la formation d'un

gouvernement d'union nationale permettrait de lutter efficacement contre le terrorisme, rappelant l'existence d'un consensus international autour du règlement politique de la crise libyenne. «Le règlement de la question libyenne se fait sur la voie politique pour parvenir à une solution pacifique à travers un dialogue regroupant toutes les parties libyennes», a conclu le ministre.

BERNARDINO LEON : Le résultat obtenu est un «grand succès»

Le résultat du deuxième round du dialogue interlibyen, dont les travaux ont été clôturés mardi à Alger, est un «grand succès» et donne de l' espoir pour parvenir à un accord politique à la crise en Libye», a relevé le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNISIL), Bernardino Leon.

«La qualité des échanges était importante et le résultat de la réunion est un grand succès et donne de l' espoir pour les autres groupes de travail créés dans l' objectif de parvenir à un accord politique pour la Libye», a-t-il déclaré lors d'un point de presse conjoint avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, animé au terme du second round du dialogue interlibyen.

M. Leon a indiqué que ce second round du dialogue interlibyen a vu la participation, pour «la première» fois, depuis que les différents processus du dialogue ont été lancés sous l'égide des Nations unies, de représentants «très importants» des principaux groupes politiques en Libye qui ont discuté, deux jours durant, autour de l' élaboration d'un projet d'accord de paix pour leur pays. Concernant les travaux du second round du dialogue, M. Leon a indiqué que trois «grandes questions» ont été examinées lors de cette réunion de deux jours.

Il s'agit, a-t-il expliqué, de l' exposé et de l' étude d'un document élaboré par les Nations unies dans le but de trouver une solution politique globale à la crise en Libye, le suivi des

travaux réalisés par les autres groupes de travail, dont les parlementaires, la société civile, les groupes armés et les tribus, ainsi que l' examen de la situation sur le terrain en Libye qui, a-t-il relevé, «est préoccupante à cause de l' usage des armes et de la recrudescence de la violence». «La guerre qui continue en Libye menace de déstabiliser le pays est toute la région», a-t-il mis en garde.

Les travaux de la deuxième réunion du dialogue interlibyen ont permis, en outre, d' écouter les différents commentaires et propositions exprimés sur le contenu du projet d'accord de paix proposé. Pour M. Bernardino Leon, la réunion d' Alger a constitué une «opportunité» pour lancer un «message important» par les participants exprimant leurs préoccupations

relatives notamment à la menace terroriste et la présence sur le sol libyen de groupes terroristes comme «Daech», «El Qaida» et bien d'autres.

Le chef de l'UNISIL, toutefois, souligné que les parties libyennes attachaient une «importance particulière» à la conclusion d'un accord politique concret permettant le retour de la paix et de la stabilité en Libye, apportant à l' accélération de la composition d'un gouvernement libyen d' unité nationale et à booster les négociations vers un accord politique le «plus tôt possible». Il a, enfin, relevé la nécessité d' inclure l' ensemble des acteurs libyens pour une solution qui doit, a-t-il dit, «être bonne» et «équilibrée».

RCA: Les ex-présidents Bozizé et Djotodia s'engagent pour la réconciliation à Nairobi

Les ex-présidents centrafricains François Bozizé et Michel Djotodia ont signé, hier à Nairobi, une déclaration dans laquelle ils s'engagent à rejoindre le processus de réconciliation, rapportent des médias. Nairobi a accueilli depuis début décembre des pourparlers de paix entre les deux groupes armés rivaux en Centrafrique, les ex-rebelles de la Séléka et les miliciens anti-Balaka.

Les deux groupes ont déjà signé le 8 avril dans la capitale kényane un accord de cessation des hostilités et une "déclaration" à rejoindre le processus de réconciliation.

Assis à deux tables séparées dans une vaste salle de la présidence kényane, MM. Bozizé et Djotodia ont signé une "déclaration inconditionnelle soutenant l'accord de Brazzaville et s'engageant à participer au Forum (de réconciliation) de Bangui", prévu fin avril, a expliqué le maître de cérémonie. L'accord de Brazzaville, arraché en juillet, était censé garantir un cessez-le-feu mais celui-ci avait été immédiatement violé. Il devait aussi relancer une transition politique en panne, mais les nouvelles autorités de transition avaient été rapidement contestées. Selon François Bozizé, le texte signé mardi ne contient pas d'engagement de la part des deux anciens présidents à ne pas se présenter à la prochaine présidentielle prévue cet été. Les négociations à ce sujet "n'ont pas abouti", a-t-il simplement indiqué.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président kényan Uhuru Kenyatta, de son vice-président William Ruto, des médiateurs kényans, et d'envoyés du président congolais Denis Sassou Nguesso, médiateur international pour la Centrafrique et du président ougandais Yoweri Museveni, mais en l'absence notable de représentants des autorités de transition en place à Bangui. La Centrafrique a plongé dans la violence depuis que la Séléka, conduite par M. Djotodia, a renversé en mars 2013 le président Bozizé. L'ex-rebellion a été évincée du pouvoir en janvier 2014 après une intervention de l'armée française, consécutive à un cycle sanglant de violences et de représailles entre la Séléka et les milices antibalaka.

M. Lamamra s'entretient avec des chefs de diplomatie de plusieurs pays à Barcelone

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi à Barcelone avec des chefs de diplomatie de plusieurs pays ayant pris part à la Conférence ministérielle informelle de la politique européenne de voisinage (PEV).

M. Lamamra s'est entretenu avec ses homologues hollandais, autrichien, belge, tunisien, libanais et égyptien, espagnol, mais également avec la vice-présidente de l'UE, haute représentante de l'Union Européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini. Avec le ministre des affaires étrangères hollandais, Bert Koenders, M. Lamamra a déclaré à l'APS avoir abordé les thèmes à l'ordre du jour de la conférence sur la PEV, mais aussi des relations bilatérales entre l'Algérie et les Pays-Bas.

M. Lamamra a présenté, à M. Koenders, en sa qualité d'ancien chef de la Minusma, l'évolution des négociations intermalienennes. Avec le ministre fédéral autrichien de l'intégration, des affaires européennes et internationales, Sébastien Kurz, il a examiné les moyens à même de développer les relations bilatérales. Les questions du voisinage avec l'Europe, objet de la conférence de Barcelone, ont par ailleurs été abordées avec le chef de la diplomatie tunisienne, Taib Baccouche.

Avec son homologue égyptien, Sameh Choukri, M. Lamamra a échangé les points de vue sur la mise en œuvre des décisions du dernier sommet de Charm Echeikh ainsi que l'évolution de la situation en Libye.

Les entretiens avec le ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius ont porté sur le prolongement des discussions que les deux parties ont eues dernièrement à Paris et qui concernent les relations bilatérales, le développement de la situation au Yémen et la question du Sahara Occidental, a relevé M. Lamamra.

Avec le MAE espagnol, José Manuel García Margallo, il était question de la préparation de la prochaine réunion de haut niveau relative au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération algéro-espagnol, et d'autres questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des nations unis, notamment les questions palestinienne et du Sahara Occidental.

APS

M. Bouchouareb à Berlin pour la commission économique algéro-allemande

Le ministre de l'Industrie et des mines,

Abdesselam Bouchouareb, effectuera une visite aujourd'hui et demain à Berlin (Allemagne) pour les travaux de la 5e Commission économique mixte algéro-allemande, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Cette commission mixte sera coprésidée par M. Bouchouareb et le secrétaire d'Etat au ministère allemand de l'Economie et de l'énergie, M. Matthias Machnig.

Lors de cette visite de deux jours, M. Bouchouareb sera accompagné d'une délégation compo-



sée de responsables de différents secteurs, qui doivent prendre part à la réunion des experts pour aborder les différents aspects de la coopération (bilan et perspectives) entre les deux pays. En outre, près d'une trentaine d'entreprises opérant dans différents secteurs participeront au Forum économique algéro-alle-

mand qui sera organisé jeudi prochain sous forme de rencontres entre les entreprises des deux pays à même de leur permettre d'établir des contacts et d'éventuels partenariats économiques, ajoute le communiqué. Selon le ministère, cette visite sera une occasion pour approfondir les échanges entre les deux pays, sachant que l'Allemagne est un «partenaire stratégique» pour l'Algérie. Elle permettra également, ajoute la même source, «de nouer des relations de partenariat durables, diversifiées et basées sur le transfert de la technologie, notamment pour les secteurs offrant des possibilités d'intégration».

CHINE

M. Babes évoque avec l'ambassadeur chinois l'état des relations bilatérales

Le Président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Séghir Babes, a reçu, hier, l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu, avec lequel il a examiné les relations de coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du CNES.

Les entretiens ont porté sur les différents volets de la coopération entre l'Algérie et la Chine, aux divers plans concernant le renforcement de la relation bilatérale dont les deux responsables

ont souligné le "caractère stratégique", selon le communiqué. Ainsi, le président du CNES et l'ambassadeur chinois se sont attachés à considérer les voies et moyens propres à renforcer cette coopération en prenant appui sur les potentiels recélés par leurs espaces institutionnels abritant les parties prenantes de leurs sociétés civiles organisées respectives. A cet égard, ils ont eu à souligner la portée considérable des pistes partenariaires d'ores et déjà engagées en vertu de l'accord signé par M. Babes et son homologue chinois à l'occasion de la visite effectuée en Algérie en 2011 par M. Wang Gang, vice-président du



Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois et président du Conseil économique et social (CES) de Chine.

ALGÉRIE-CORÉE SUD

M. Necib souhaite des partenariats dans l'hydraulique

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a invité, hier à Daegu (Corée du Sud), les entreprises sud-coréennes à former des partenariats avec leurs homologues algériens en vue d'une réalisation en commun des projets du secteur.

En marge du 7e Forum mondial de l'eau qui se tient du 12 au 17 avril dans les deux villes sud-coréennes, Gyeongju et Daegu, le ministre a eu un entretien avec le ministre sud-coréen de l'Environnement, Seong Kyu Yoo, au cours duquel M. Necib a appelé à ce partenariat, tout en relevant l'importance des investissements consentis par l'Algérie dans le secteur pour près de 40 milliards de dollars depuis 2000. Cet effort se poursuivra dans les années à venir dans le cadre d'une approche axée autour du «renouveau hydraulique», a souligné le ministre lors de cet entretien, souhaitant de



voir les sociétés sud-coréennes contribuer à la concrétisation de cet objectif. Selon lui, la formation de sociétés mixtes entre des compagnies algériennes et sud-coréennes constitue une des pistes

privilégiées en la matière. Pour sa part, le ministre sud-coréen a exprimé la disponibilité des sociétés de son pays pour accompagner l'Algérie non seulement dans la construction d'infrastructures hydrauliques mais aussi dans le traitement et la revalorisation des boues rejetées par les stations d'épuration des eaux usées ainsi que dans la gestion des écosystèmes sensibles.

La tenue en mai prochain de la session du comité technique algéro-sud-coréen de l'eau permettra de définir davantage les pistes du renforcement de la coopération bilatérale sectorielle, affirme-t-on auprès de la délégation algérienne qui participe à ce forum mondial. M. Necib avait également rencontré, lundi dernier, le ministre sud-coréen du Territoire, des infrastructures et des transports, Il-Ho Yoo.

LE PR^{RE} SALIM NEKKAL CHEF DE SERVICE HÉMATOLOGIE AU CHU BENI MESSOUS, LE DR^E MERIEM BENSADOK, SPÉCIALISTE EN HÉMATOLOGIE DANS LE MÊME SERVICE, LE DR^E KARIMA CHENOUK, MÉDECIN BIOLOGISTE ET LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES HÉMOPHILES, LATIFA LAMHEN, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

JOURNÉE MONDIALE DE L'HÉMOPHILIE

3000 hémophiles

vivent des conditions difficiles

• Une prise en charge très lourde

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'hémophilie, qui coïncide avec le 15 avril de chaque année, le Forum de DK News a reçu le Dr^E Meriem Bensadok, spécialiste en hématologie au CHU de Beni Messous affectée au centre de soins pour hémophiles en cours de réception, le Dr^E Karima Chenouk, médecin biologiste et la présidente de l'Association des hémophiles Latifa Lamhen.



O. Larbi

Douleurs, souffrances, handicaps

Latifa Lamhen possède la capacité d'empathie qui bouleverse une assistance : elle ne rapporte pourtant que des expériences de vie, beaucoup de souffrances et des tragédies quand une famille perd ses deux jumeaux lors d'une circoncision pratiquée par un barbier.

Elle parle de ces hémophiles qui ne savent pas qu'ils sont déficitaires en facteurs de coagulation, d'hémostase, qui habitent loin de tout centre de prise en charge «qui restent handicapés à vie ou qui ont perdu la vie en perdant leur sang.»

«Imaginez un père qui ne peut prendre son enfant dans ses bras ! Cet enfant qui ne peut monter par les escaliers à l'étage supérieur de la maison où se trouve sa chambre, dont les articulations saignent dans d'atroces douleurs...»

Prise en charge des hémophiles

L'état des lieux de la prise en charge des hémophiles connus est des plus satisfaisants. On a pu recueillir que ces hémophiles ont une carte qui leur donne priorité aux soins en urgence et au traitement en fonction des dosages inscrits sur leur carte.

On apprend que la plupart bénéficié de

la démarche préventive et ont, à leur domicile les médicaments qu'ils s'injectent par intraveineuse. La prophylaxie sauve des vies, améliore l'insertion sociale, permet un rythme de vie «normal».

Ces 2 305 malades sur les 3 000 inscrits au registre national sont «éduqués» à l'autotraitement ainsi que leurs parents.

Les prises en charge ont lieu aux services d'hématologie, de pédiatrie et les structures spécialisées : 3 niveaux de compétences sont répertoriés soit l'Unité de soins de proximité, l'hôpital de daïra ou de wilaya, le CHU.

A chacun de ces niveaux les personnels d'intervention sont formés, la différence est qu'au CHU l'équipe est pluridisciplinaire.

Pluridisciplinarité

« La prise en charge exige que l'orthopédiste, le kinésithérapeute, l'hématologue, le biologiste et d'autres intervenants travaillent en équipe ». Ils s'en constituent de plus en plus au niveau de plusieurs localités du pays.

La docteure Bensadok assure que les infirmiers, les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes sont au fait des informations à recueillir auprès de leurs patients s'agissant du risque d'hémophilie, mais «cela ne suffit pas : la population issue de mariages consanguins est plus exposée. Elle doit être vigilante dès l'ap-

parition des premiers saignements qui ne coagulent pas rapidement. Faire preuve de réactivité au moment des accouchements, privilégier la césarienne pour éviter des pertes de sang abondantes ».

Réactifs

La docteure Karima Chenouk est biologiste. Elle est intervenue pour signaler l'absence de réactifs : «Sans réactifs, nous ne pouvons savoir les dosages des produits qui rétablissent l'équilibre de la coagulation.» Comme, il y a une différence entre l'hémophilie sévère et/ou modérée, on comprend que le traitement diffère également. Plus prosaïquement, cela veut dire que des hémophiles ne sont pas pris en charge !

On ne connaît donc pas le nombre de personnes à risques dans notre pays. C'est pourquoi, l'Association algérienne des hémophiles a dressé la liste des difficultés rencontrées : «Absence de traitement domicile pour tous, justifié par l'absence d'instruction du ministère de la Santé

–Absence de centre d'hémophilie avec des équipes pluridisciplinaires

–La circulaire 007 du ministère de la Santé utilisée contre les hémophiles, victimes d'absence de prise en charge dans leurs wilayas et contraints au nomadisme thérapeutique qui se voient refuser des prises en charge dans les autres wilayas

disposant d'un CHU et mieux dotées.

–Absence de traitement pour les autres troubles de la coagulation tel que le fibrinogène, le facteur 10, le facteur 13... malgré notre insistance auprès du ministère de la santé et de la Direction de la pharmacie. Situation qui est désastreuse puisque les malades continuent à recevoir du plasma frais congelé, qui leur cause des allergies et peut être source de transmission d'une hépatite ; l'utilisation du plasma frais congelé peut conduire à une surcharge causant la mort du malade.»

La présidente de l'Association algérienne des hémophiles et les docteures ont voulu attirer les feux des projecteurs sur une maladie rare, orpheline dont la consanguinité est la cause principale.

Au nom des hémophiles algériens, la présidente lance un cri d'alarme. Cet appel est très fort si l'on sait qu'elle a parcouru toutes les contrées de notre pays en payant de sa poche ses déplacements, laissant sa famille et ses enfants pendant de longs jours.

Il est encore plus puissant si l'on sait que les docteures aujourd'hui présentes au Forum de DK News l'accompagnent dans ses pérégrinations et toujours en ne comptant que sur elles-mêmes.

Qu'il soit donné de rencontrer des personnes de cette qualité, de cette humilité, de ce dévouement est un cadeau rare.

Renoncez aux circoncisions collectives des hémophiles

Hémophilie. Sous ce simple mot, se cache une maladie meurtrière. Une maladie qui emporte surtout les individus de sexe masculin. Une maladie héréditaire dont les porteurs (les victimes) sont à 85% masculins.



Said Abjaoui

C'est l'homme qui en est particulièrement atteint et c'est l'homme qui la transmet à ses enfants. Ses enfants uniquement. Puis arrive le progrès de la médecine. Puis, il est connu que les saignements mènent à la mort. Plus particulièrement lorsqu'ils sont internes. Le sang ne se coagule pas. Alors, le mouvement associatif se crée pour défendre les hémophiles. Pour faire pression sur les autorités publiques afin que celles-ci fassent des lois et prennent des décisions en faveur des hémophiles.

A l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de l'hémophilie, le Forum de DK News a invité hier des spécialistes en hémophilie et l'association des hémophiles. Il y avait le docteur Chennoukh Karima, médecin biologiste responsable du diagnostic et du suivi de l'hémophilie et désordres constitutionnels de l'hémostase au service d'hématologie transfusion sanguine du CHU Beni Messous. Il y avait également le docteur Meriem Bensaddok, spécialiste en hémato-

tologie. Il y avait également Mme Latifa Lamhène, présidente de l'association des hémophiles.

Ce n'était bien sûr pas un cours de médecine. Non, pas ça, car nullement il n'était question que les conférenciers sortent de la voie qui consiste à sensibiliser la presse pour que celle-ci joue son rôle d'interface entre les médecins et l'opinion publique. Très souvent, les pouvoirs publics ont été sensibilisés par la presse sur les insuffisances des mesures étiologiques prises et ont répondu positivement aux revendications.

Il a été question des diagnostics à faire de manière précoce pour commencer assez tôt le protocole requis dans le cadre de la mise en place de la prophylaxie. Bien sûr, il aurait été hautement reçu avec plaisir si les autorités avaient proclamé un plan national hémophilie à engager dans l'équité collective.

Les contacts avec la presse auront pour effet de porter partout sur le territoire national cette préoccupation qui concerne l'identification de l'aide à apporter aux malades hémophiles et aux familles. Le soutien moral aux familles dont des membres sont

atteints par la maladie n'a pas de prix. Il est préférable que l'enfant soit protégé partout où il se trouve. Une carte d'identité sanitaire (comportant la mention «hémophile» et les gestes à faire en premier lieu) dans le cas d'un accident.

L'association a lancé un appel dans lequel est expliqué que le nombre d'hémophiles est de 3 000 et vivent dans des conditions difficiles. On sait que les saignements se font au niveau des articulations particulièrement les genoux, les chevilles, les coudes, c'est-à-dire qu'en fin de compte ils deviennent handicapés. Le communiqué est conforme aux explications commentées durant la conférence.

Concernant les médicaments, les produits sont disponibles dans certaines villes mais pas des quantités insuffisantes. Il faudrait que les produits soient disponibles au domicile car en cas de besoin immédiat, il n'est pas possible aux malades handicapés de rejoindre à temps l'hôpital.

L'association attire l'attention des familles sur le danger des circoncisions collectives et même individuelles qui ne soient pas faites en milieu de santé.

À RETENIR HÉMOPHILIE

1 seul centre de référence à l'échelle nationale !

D'après la présidente de l'association algérienne des hémophiles, il existe actuellement un seul et unique centre spécialisé dans le diagnostic et la prise en charge thérapeutique des hémophiles sis au niveau de la wilaya de Constantine. Un second centre de référence est actuellement en chantier au CHU de Béni Messous. Avec trois établissements hospitaliers (Béni Messous, Bouazraâh et Mustapha Pacha), les malades algériens bénéficient d'une meilleure prise en charge par rapport à ceux qui habitent dans les autres wilayas, notamment au Sud, à l'image d'El Oued et Biskra ou les malades n'ont pas accès au traitement à domicile.

1 garçon sur 5 000 est hémophile

Selon le Dr Besadok, l'hémophilie touche 1 garçon sur 5 000. Cette maladie héréditaire qui touche essentiellement les hommes, se manifeste chez la femme algérienne avec une fréquence plutôt supérieure à la moyenne.

Cela s'explique en partie par les mariages consanguins. A titre d'exemple, sur 300 hémophiles suivis au CHU de Beni Messous, 2 sont des filles. «Lorsque l'homme est hémophile et la femme conductrice, l'enfant qui va naître a de grandes chances d'être à son tour hémophile», a expliqué le Dr Sadok. Selon les derniers chiffres communiqués en 2014 par le ministère de la santé, 1943 algériens sont atteints d'hémophile tan-

À RETENIR dis que les troubles de la coagulation touchent une personne sur 100.

ELLE SILLONNE LE TERRITOIRE NATIONAL

Une équipe de bénévoles sensibilise sur la pathologie

Dans le cadre des activités bénévoles de l'association algérienne des hémophiles, une équipe médicale pluridisciplinaire composée notamment de médecins et hématologues sillonne régulièrement le pays pour vulgariser et mieux faire connaître l'hémophilie. Ainsi, les professionnels de la santé de plusieurs régions ont bénéficié d'une formation sur le diagnostic et la gestion de l'hémophilie et des troubles de saignement.

RISQUES LIÉS À LA CIRCONCISION

30% des cas d'hémophiles sont sporadiques

Bien qu'elle soit une maladie héréditaire, 30% de l'hémophilie se manifeste chez des enfants issus de familles qui n'ont aucun antécédent de la maladie. Dans ce cadre, afin de réduire le risque de décès ou d'hémorragie, la société algérienne des hémophiles a saisi le ministère de la santé pour interdire les circoncisions collectives arrêter l'âge légal de la circoncision.

Rachid Rachedi



FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CHUTE DES COURS DE PÉTROLE

Mustapha Mekideche souligne l'urgence de lancer des réformes structurelles

L'Algérie est appelée à lancer, en urgence, des réformes structurelles pour faire face aux vulnérabilités de l'économie nationale suite notamment à la forte chute des prix de pétrole, a estimé, lundi à Alger, l'économiste Mustapha Mekideche.

«Il est impératif de procéder à des arbitrages urgents et de lancer des réformes structurelles pour assurer non seulement notre sécurité énergétique à long terme mais aussi pour financer un nouveau modèle de croissance», a indiqué M. Mekideche lors d'une conférence organisée par l'Institut national des études stratégiques globales (Inesg) sur la sécurité et la transition énergétique en Algérie.

Selon lui, la chute des prix de pétrole met sous forte pression financière la transition économique, rappelant le creusement du déficit budgétaire et les prélevements de plus en plus importants opérés sur le Fonds de régulation des recettes (FRR).

Cette situation, a-t-il suggéré, impose de recourir en urgence à des arbitrages budgétaires, à la réduction des importations en les substituant par des produits nationaux, à la mobilisation de l'épargne nationale pour financer les investissements, à des réformes fiscales pour absorber et formaliser les ressources financières non bancaires.

M. Mekideche a également préconisé d'engager une réforme de la politique des transferts sociaux et des subventions à commencer par celles liées aux carburants.

Il est aussi nécessaire, a-t-il poursuivi, d'accorder la priorité à la promotion de l'entreprise, rappelant, à cet égard, que plus de 95% des entreprises sont de très petite taille (moins de neuf salariés) et que seulement trois entreprises assurent 80% des exportations hors hydrocarbures. Concernant les investissements étrangers en Algérie, M. Mekideche, qui est également vice-président du Cnesnes, a préconisé de revenir au financement externe plutôt que de contraindre les investisseurs étrangers à se financer localement, d'élargir à l'international le Fonds national d'investissement (Fni) ou de créer un fonds souverain. Par ailleurs, il a soutenu que la promotion du capital humain et des entreprises algériennes sont les deux clés de succès. Mais cette transition économique devrait accompagner la transition énergétique nécessaire pour assurer la sécurité du pays en matière d'énergie, a-t-il noté.

«La transition énergétique est coûteuse et complexe et implique aussi un nouveau modèle de consommation sobre des énergies carbonées», a avisé cet expert. Dans ce sens, il a également prévenu que la sécurité énergétique de l'Algérie serait «menacée» à long terme vu la diminution des ressources en hydrocarbures conventionnels, la baisse de leurs prix sur le marché international et la forte croissance de la demande interne qui va doubler d'ici 2030. Les réserves cumulées initiales (sans compter les nouvelles découvertes) ne pourront plus satisfaire la demande externe et seront totalement orientées vers le marché local à partir de 2030, a-t-il pronostiqué.

Il est ainsi «incontournable», selon lui, de recourir à l'exploitation du gaz de schiste, au développement des énergies renouvelables et à la rationalisation du modèle de consommation d'énergie.

De surcroît, a-t-il affirmé, la production à partir des centrales hybrides d'électricité (gaz/solaire) pourra économiser 570 milliards de m3 sur 25 ans alors que les économies d'énergies grâce au programme des énergies renouvelables dépasseront les 15 millions de TEP sur 25 ans.

PARTENARIAT DANS LE DOMAIN DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Algérie Telecom entre dans le capital de la société SATICOM

L'opérateur public Algérie Telecom (AT) dispose désormais d'une structure de recherche et développement de solutions à la faveur de la signature lundi à Alger d'un pacte d'actionnaires avec le Centre de développement des technologies avancées (Cdt).

Cet accord consacre l'entrée d'AT dans le capital de la Société algérienne des technologies de l'information et de la communication (Saticom), filiale du Cdt.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebareki, du P-dg d'AT, Azouaou Mehmed, et du directeur du Cdt, Samir Tagzout.

Selon l'accord, Saticom prendra la forme juridique de société par actions (SPA), dont le capital, doté de 100 millions de DA, sera réparti à hauteur de 67% pour Algérie Télécom et 33% pour le Cdt.

Avec son laboratoire de recherche et développement basé au technoparc de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), la Saticom aura pour missions la conception, le développement et l'intégration de solutions dans le domaine des technologies de l'information et de la



communication, ainsi que la réalisation et la fabrication industrielle de produits innovants.

Saticom aura aussi pour missions de développer et commercialiser notamment les produits d'affichage d'informations, la vidéosurveillance et la défaillance électronique.

A cette occasion, le P-dg d'AT a qualifié l'entrée de Saticom dans le giron d'AT d'«événement majeur» dans le secteur algérien des TIC et l'économie algérienne en général.

«C'est une acquisition stratégique pour AT qui dispose désormais d'une véritable structure de recherche et développement de solutions destinées aux besoins de l'entreprise ainsi qu'à ceux du marché algérien», a-t-il dit, ajoutant que cette acquisition est «un autre pas en avant dans le développement de contenus et de solutions algériens innovants, destinés dans une première phase au secteur professionnel».

Pour sa part, Mme Derdouri a indiqué que cette initiative «constitue un nouveau jalon dans les relations

déjà établies entre le secteur économique et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique». «Ce partenariat offre au Cdt l'opportunité de bénéficier d'une source alternative de financement de ses activités de recherche et développement et mettre sur le marché les produits de ses laboratoires», a-t-elle ajouté, précisant que ce partenariat «répond aussi à la nécessité pour AT de se départir de l'image traditionnelle d'opérateur gérant et exploitant les infrastructures et de s'investir davantage dans les contenus».

De son côté, M. Mebareki a indiqué que cet accord permettra de valoriser les résultats des travaux de recherche à travers leur concrétisation en projets concrets.

«Cette initiative encouragera les autres centres de recherches algériens à créer des filiales à caractère économique ayant pour but de transformer les résultats de la recherche en produits et services au profit des différents secteurs d'activité», a ajouté le ministre.

VARIATION DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DU SECTEUR PUBLIC

Légère hausse enregistrée en 2014, selon l'ONS

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures du secteur public ont enregistré une croissance de l'ordre de 1% durant l'année 2014, par rapport à l'année d'avant, a indiqué à l'APS l'Office national des statistiques (ONS).

Pour les prix à la production des industries manufacturières, ils ont augmenté de 1,3% l'année dernière par rapport à 2013, précisent les dernières données de l'Office.

La hausse des prix à la production (sortie usine hors transports) du secteur public s'explique par l'augmentation des coûts de production des matériaux de construction, céramique et verre (6,3%), des industries divers (9,2%) et des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (Ismmee) pour 1,8%.

Les chiffres de l'Office relèvent également de légères variations haussières d'autres produits qui ont participé à cette augmentation des prix à la production telles les industries des textiles (1,5%).

Par ailleurs, les prix à la production des industries de la chimie, caoutchouc et plastique, de l'agroalimentaires ainsi que des bois, liège et papier avec ont connu une variation haussière de 0,2% pour chaque groupe. L'Office précise que les prix à la production des industries des cuirs et

chaussures se sont stagnés, alors que ceux des industries des mines et carrières ont affiché une baisse qui reste relativement importante, soit -4,2%.

Quant au secteur privé, l'Office n'a pas pu publier les données statistiques sur l'évolution des prix à la production industrielle du fait du faible taux de réponse qui ne reflète pas les indices réels relatifs à ce secteur.

Les prix à la production industrielle du secteur public ont progressé de 0,2% en 2013 contre 2,6% en 2012, rappelle-t-on. Cette hausse était engendrée par l'augmentation des coûts de production des matériaux de constructions (5,7%) et les Ismmee (2,8%), rappelle-t-on.

Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production a concerné 300 produits industriels dont les prix sont observés trimestriellement auprès de 157 entreprises publiques et privées couvrant près de 80% des ventes totales.

Les biens industriels observés sont ceux vendus sur le marché intérieur exceptés les produits importés et ceux destinés à l'exportation. Les prix observés sont les prix sortie usine et les prix toutes taxes comprises hors transport.

COLLOQUE NATIONAL SUR LE PARTENARIAT ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ Pour une économie complémentaire et un bond qualitatif

Les participants au colloque national sur le partenariat entre les secteurs public et privé, organisé lundi à l'université de Mascara, ont insisté sur le renforcement de ce partenariat «pour une économie complémentaire en Algérie».

L'universitaire de Mascara, Senoussi Benoumehr a estimé que le secteur public en Algérie, qui dispose de gros moyens matériels, peut réaliser un bond sur le plan de la production et des services et améliorer la qualité, s'il coopère avec le secteur privé qui jouit de l'esprit d'initiative et de la rigueur dans la gestion financière et administrative.

D'ounis Abdelmadjid de l'université de Boumerdès a sou-

tenu, pour sa part, que la coopération entre les deux secteurs public et privé nationaux et étrangers est susceptible d'offrir les moyens financiers pour réaliser des projets, acquérir les techniques et l'expérience et prétendre à l'exportation vers l'étranger.

Les entreprises publiques doivent entrer en partenariat avec des entreprises étrangères au lieu de les concurrencer, a préconisé l'universitaire Fayçal Mokhtarir de Mascara soulignant qu'il leur est possible de récupérer des parts du marché et d'obtenir d'autres, avec la promotion de la production s'appuyant sur des méthodes de gestion modernes

et des techniques d'amélioration de la qualité et des coûts.

Les enseignants et chercheurs de plusieurs universités du pays ont débattu lors de cette rencontre de deux jours, initiée par la faculté des sciences économiques et commerciales et sciences de gestion en collaboration avec le laboratoire de gestion des collectivités locales et du développement local de l'université de Mascara, de plusieurs thèmes liés à la coopération et le partenariat entre les secteurs public et privé national et étranger et d'expériences internationales réussies dans ce domaine.

INDUSTRIE

Sortie en mai du premier modèle de bus Mercedes Benz de l'usine de Rouiba (SNVI)

Le premier modèle de bus civil, assemblé en Algérie sous le label Mercedes-Benz, sortira en mai prochain de l'usine de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba (Alger), a fait savoir, hier, un directeur central auprès de cette société publique. Fruit d'un investissement algéro-germano-émirati, ce premier bus sortira des chaînes de montage de l'usine de la Société algérienne pour la production de poids lourds de marque Mercedes-Benz (SAPPL-MB), située sur le site de la SNVI, a souligné le directeur du partenariat et du développement à la SNVI, Ramdane Toukal, en marge du 3^e Salon national de la sous-traitance.

Ainsi, après le lancement de la production des camions de types Actros en avril 2014 et de Zetros en mars 2015, la SAPPL-MB prévoit le lancement de deux modèles de véhicules de transport de personnes, a-t-il avancé lors de son exposé sur "le marché de la sous-traitance en Algérie: filières automobile et mécanique", présenté en marge de ce salon.

Il s'agit d'un "autobus Conecto" doté de 100 sièges et d'un "minibus Médio" d'une capacité de 35 à 70 sièges, a-t-il expliqué sans dévoiler lequel de ces deux modèles sera lancé en mai prochain. Il est prévu aussi le développement de nouvelles gammes de camions de dernière génération de type Atégo, Axor et Unimog pour atteindre une capacité de production de 16.500 véhicules industriels à l'horizon 2018 et 2019 (15.000 camions et 1.500 bus).

La Société SAPPL-MB, créée en 2012 avec un capital de 103 millions d'euros, est détenue à 51% par la partie algérienne à travers la SNVI (34%) et le ministère de la Défense nationale (17%), et à 49% par l'émirati Aabar tandis que l'allemand Daimler/Mercedes-Benz en est le partenaire technolo-



gique. Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale. Il s'agit de la SAPPL-MB, de la société de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA/Tiaret et de celle de fabrication de moteurs de marque allemande (Mercedes-Benz, Deutz et MTU) SPA/Oued Hammime (Constantine). S'agissant du développement de l'activité de la sous-traitance dans l'industrie mécanique, M. Toukal rappelle les efforts consentis par les pouvoirs publics pour atteindre une intégration nationale appréciable à moyen terme notamment avec le lancement de partenariats avec des entreprises de renommée mondiale dans ce secteur comme Renault et Mercedes-Benz.

En ce qui concerne l'usine Renault d'Oran, inaugurée en novembre 2014, le taux d'intégration locale est situé actuellement entre 10 et 12% avec l'objectif d'atteindre un taux de 20% d'ici fin 2015 et de 42% en 2018 en développant la sous-traitance notamment dans la tôlerie et l'emboutissage, selon le même responsable, qui est également

le secrétaire général de la Bourse algérienne de sous-traitance et du partenariat (BASTP).

Pour le moment, un seul sous-traitant spécialisé dans la fabrication de composants en plastique a été sélectionné par Renault, alors qu'une centaine d'autres sont en phase d'évaluation de leur process de fabrication par les équipes du constructeur français, a-t-il précisé.

Quant aux projets en partenariat avec l'allemand Daimler, M. Toukal a fait savoir que la sélection de sous-traitants n'avait pas encore été entamée du fait que la SAPPL-MB est en phase de lancement de ses usines de production. Selon les chiffres présentés par ce responsable, le réseau actuel de la sous-traitance locale de la SNVI regroupe 300 sous-traitants représentant environ 35% du fichier global des fournisseurs homologués (local-import) avec la fourniture de 3.000 références.

Les domaines d'activités sont essentiellement la fabrication de moteurs, de radiateurs, de batteries, de vitrage, d'articles en caoutchouc, de câbles électriques et de pièces en plastique et en polyester.

FISCALITÉ

La DGI rassure de la disponibilité des vignettes automobiles

La Direction générale des impôts (DGI) a rassuré mardi de la disponibilité des vignettes automobiles, expliquant certains manques par l'afflux important des propriétaires des véhicules dès les premiers jours de l'opération alors que la plupart de ces derniers avaient l'habitude de s'en acquitter à l'approche de la fin du délai.

«Il n'y a pas de pénurie de vignettes, il y a plutôt un épisode rapide de certaines (catégories de vignettes) au niveau de quelques centres de recettes et de bureaux d'Algérie poste», indique à l'APS le directeur de la communication auprès de la DGI, Brahim Ben Ali.

Selon le même responsable, le manque de certaines catégories de vignettes, notamment celles de 1.500 DA et moins, a été engendré suite au «rush» des automobilistes qui sont allés nombreux pour acheter leurs vignettes dès le lancement de l'opération qui s'estale du 25 mars au 30 avril.

«Habituellement, la plupart des automobilistes ne s'acquittent de leurs vignettes que durant les derniers jours (de la période légale), alors que cette année, nous assistons à un phénomène tout à fait contraire», constate-t-il.

Il explique également que depuis l'instauration de la vignette automobile en 1998, la distribution des quotas vers les recettes et bureaux de poste s'est toujours faite de manière progressive puisque la DGI les reçoit graduellement auprès de la Banque d'Algérie qui les imprime.

«Nous avons commandé un nombre total de 6,65 millions de vignettes, soit un peu plus du nombre de véhicules recensés dans le pays», fait valoir M. Ben Ali, ajoutant que rien que pour le premier jour de l'opération, la DGI avait livré près de 4.000 unités sur ses différentes recettes et Algérie poste à travers le territoire national.

Il relève ainsi que toutes les recettes des impôts et même Algérie poste ont reçu graduellement les vignettes pour les mêmes quantités dont elles se dotaient progressivement durant les années précédentes.

«Maintenant, s'il y a des catégories qui s'épuisent rapidement, ce n'est pas de notre faute. Nous ne pouvons pas prévoir le comportement des automobilistes: quand et où

vont-ils acheter?», déclare M. Ben Ali qui rassure que «tout le monde aura sa vignette».

Il ajoute que la DGI garde en stock des quantités de vignettes pour faire face à toute situation du dérèglement de l'opération, ce qui permettra de garantir l'acquittement par tous les automobilistes. Il précise aussi que jusqu'au 13 avril, la DGI a reçu un quota de 6,55 millions de vignettes, soit 98,5% du quota total commandé. Pour celles de 1.500 DA, la DGI a livré, jusqu'au 13 avril, aux recettes et Algérie Poste un quota de 82.000 vignettes et a gardé un stock de 205.000 unités, alors que pour celles de 1.000 DA, il a été livré 1.399 million de vignettes et stocké 342.000, ajoute le représentant de la DGI. Pour assurer un meilleur déroulement de l'opération de vente de vignettes, la DGI a instruit toutes ses recettes d'ouvrir pendant les jours ouvrables de 8 heures à 16 h 30 sans pause déjeuner alors que les horaires habituels sont sur la tranche 8h-16h avec une pause déjeuner.

En outre, elle va mobiliser ses équipes durant les deux derniers samedis du mois d'avril pour permettre à un plus grand nombre d'automobilistes de s'acquitter de leurs vignettes dans le délai légal.

En 2014, la DGI a engrangé près de 9,5 milliards de DA (mds de DA) en provenance de ventes de vignettes automobiles (pénalités non incluses), contre plus de 11 mds de DA en 2013 (pénalités comprises), avec des prévisions de l'ordre de 12 mds de DA en 2015. Une part de 20% de ces recettes est affectée au Trésor public, alors que le Fonds commun des collectivités locales (Fccl) reçoit les 80% restants. Instaurée en 1981 puis abrogée en 1990, la vignette automobile a été rétablie en 1997 dans le cadre d'une loi des finances pour entrer en vigueur en 1998.

Son prix varie en fonction de la puissance de motorisation du véhicule et de son ancienneté. Une fourchette de 300 à 2.000 DA est imposée sur les véhicules ayant plus de 10 ans, contre 700 à 3.000 DA pour ceux dont l'âge varie entre 6 et 10 ans et de 1.000 à 4.000 DA pour les 3 à 6 ans.

Les véhicules ayant moins de 3 ans sont imposés d'une vignette dont le prix oscille entre 1.500 et 8.000 DA.

ALGÉRIE - FMI

Le FMI prévoit pour l'Algérie une croissance de 2,6% en 2015

Le FMI table sur une croissance économique de 2,6% pour l'Algérie en 2015 avant de remonter à 3,9% en 2016, contre 4,1% en 2014.

Dans son rapport sur les perspectives économiques



mondiales, publié mardi à l'occasion de la tenue de sa réunion de printemps prévue du 17 au 19 avril à Washington, il est constaté que le FMI a révisé en baisse son pronostic sur la croissance du PIB de l'Algérie par rapport à celui d'octobre dernier.

Dans ses prévisions d'il y a six mois, l'institution de Bretton Woods prédisait pour le pays un taux de croissance de 4% pour l'année 2015, soit une différence de 1,4 point comparativement à ses nouvelles estimations.

Par ailleurs, le FMI indique que la balance des comptes courants de l'Algérie sera encore négative pour s'établir à -15,7% du PIB en 2015 et à -13,2% en 2016 (contre -4,3% en 2014).

Concernant l'emploi, le Fonds note que le taux de chômage devrait se situer à 11,8% en 2015 et à 11,9% en 2016 (contre 10,6% en 2014). Quant à l'inflation, le FMI estime qu'elle devrait passer à 4% en 2015 ainsi qu'en 2016 (contre un taux de 2,9% en 2014).

Dans son analyse sur les perspectives de croissance des pays exportateurs de pétrole de la région Moyen-Orient et Afrique du nord (Mena), le FMI note que «face à la forte chute des prix de pétrole, la plupart des pays exportateurs de pétrole de cette région ont besoin de recalibrer leurs plans de consolidation budgétaire à moyen terme».

Cette institution financière internationale avance que pour éviter des «coupes brutales» dans leurs dépenses budgétaires, ces pays pétroliers pourraient recourir davantage à leurs réserves et disponibilités financières actuelles. Le FMI préconise également pour la région la nécessité de la diversification économique et de «réformes structurelles pour améliorer les perspectives économiques d'une manière durable et inclusive».

La croissance dans les pays exportateurs de pétrole de la région Mena devrait être de 2,4% en 2015 et de 3,5% en 2016 (contre 2,4% en 2014). Sur le plan mondial, le FMI table sur une croissance de 3,5% en 2015 et de 3,8% en 2016.

DOCUMENTS FISCAUX

2 agents de sécurité arrêtés pour corruption

Deux agents de sécurité dans une institution publique chargée de la délivrance de documents fiscaux ont été récemment arrêtés à Alger et placés sous mandat de dépôt pour chantage et corruption, a-t-on appris mardi auprès de la Sûreté de wilaya.

L'affaire a été élucidée par la brigade économique de la division ouest de la sûreté de wilaya d'Alger, qui a agi sur plainte d'un commerçant se disant victime de chantage de la part d'un agent de sécurité dans cette institution, a-t-on précisé de même source.

Avec la complicité d'un collègue, cet agent faisait chanter ses victimes, qui se plaignent des retards dans la délivrance de leur carte fiscale, en leur exigeant la somme de 50 000 DA chacune contre l'accélération des procédures d'acquisition du document en question, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Le versement de la somme se fait par virement à la poste et le numéro de compte est communiqué à la victime par SMS. Avec la collaboration de l'auteur de la plainte, la brigade économique a arrêté les deux agents de sécurité en flagrant délit de marchandise et de corruption avant que le parquet de Bir Mourad Raïs ordonne leur mise sous mandat de dépôt, souligne-t-on.

APS

AFFAIRE DE L'APC D'AZAZGA (TIZI OUZOU) : Envoi d'une commission de haut niveau la semaine prochaine



Une commission de haut niveau se rendra la semaine prochaine à Azazga pour tenter de trouver une issue au conflit qui oppose depuis plusieurs mois l'Assemblée populaire communale (APC) à une partie de la population, a annoncé, lundi, à Tizi Ouzou, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Tayeb Belaïz.

Cette commission qui «sera composée de représentants des différents ministères ou exclusivement du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales» sera envoyée dans cette commune pour «écouter les deux parties sur place et proposer des solutions à même de les satisfaire», a ajouté le ministre, lors d'un point de presse qu'il a animé dans la commune de Ouaguenoun, à 25 km à l'est de Tizi Ouzou, où il effectue une visite de travail et d'inspection.

Le conflit à l'APC de Azazga perdure depuis septembre 2014 lorsqu'une coordination de cinq villages avait procédé à la fermeture du siège de la mairie, interdisant ainsi l'accès aux élus pendant six mois, avant sa réouverture par la force publique en mars dernier. Les opposants aux élus poursuivent toujours leurs actions de contestation en ob-

servant des sit-in quasi-quotidiens devant le siège de la mairie pour exiger «la dissolution de l'APC et le départ des élus».

À l'origine du conflit une affaire de dilapidation du foncier dont s'accusent mutuellement les deux parties, rappelle-t-on. «Personne n'a le droit de bloquer une institution publique et de freiner le développement local de tout une commune, prenant ainsi en otage la population» a lancé, à ce propos, M. Belaïz, appelant les contestataires à «faire preuve de sagesse et de sérénité» et à «placer l'intérêt du citoyen avant tout autre considération».

Le ministre, qui a appelé à privilégier le dialogue pour le règlement des conflits, a assuré que 21 communes à travers le pays qui vivaient des situations de blocages avaient retrouvé un fonctionnement normal grâce à l'envoi de commissions de département ministériel.

Concernant le problème de l'insécurité au niveau du pôle universitaire de Tamda, il a indiqué avoir instruit le wali à «prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir la sécurité à l'extérieur du campus à travers notamment l'ouverture, dans les meilleures délais, d'une sûreté urbaine».

Mohamed Aissa met en exergue l'importance du rôle de la mosquée dans l'enseignement du Coran



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a mis en exergue, mardi à Alger, l'importance du rôle de la mosquée dans l'enseignement du Coran. Supervisant un colloque sous le thème "Mission éducative du Coran", le ministre a insisté sur la nécessité de préserver l'authenticité des mosquées où nos aïeux et nos ulémas ont

APS

étudié", soulignant l'importance de mettre en application "les nouvelles méthodes pour organiser la vie religieuse en Algérie". M. Aissa a tenu à rappeler que le rôle des imams et maitres chargés d'enseigner le coran consiste à expliquer les percepts de l'Islam et à les répercuter sur le volet éducatif.

La baptisation des institutions et lieux publics dépasse un taux de 80 %

L'opération de baptisation des institutions et lieux publics a dépassé un taux de 80 % au niveau national et ce malgré les contraintes rencontrées sur le terrain, a fait savoir mardi à Bouira, la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Fatiha Hamrit.



«Nous sommes arrivés à un taux de plus de 80 % au niveau national», a répondu Mme Hamrit à une question de l'APS relative au taux d'avancement de l'opération qui s'inscrit dans le cadre des instructions du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales visant à améliorer le service public et à moderniser les différentes villes et communes du pays.

«Cette opération s'est achevée dans huit wilayas du pays alors que le travail se poursuit dans d'autres et ce, malgré certaines entraves techniques et d'autres liées notamment au manque de moyens financiers dans quelques communes pauvres», a expliqué la même responsable au cours d'une rencontre avec les chefs des 12 Dairas et présidents des 45 Assemblées populaires (APC) de la wilaya de Bouira.

«Ce travail nécessite aussi la sensibilisation du citoyen sur l'importance et l'impact de cette opération visant à moderniser la vie sociale du citoyen», a-t-il dit au cours de cette réunion consacrée aux modalités et critères de classement et de baptisation des rues, lieux, institutions, édifices et places publics. Selon les chiffres fournies par Mme Hamrit, il y a jusqu'à présent un total de 39 323 lieux baptisés au niveau national. «Nous avons enregistré 11432 dossiers relatifs aux statistiques et aux plans de cette opération, dont 8268 ont été validés par les commissions de wilayas», a-t-elle encore précisé.

Cette opération, lancée par le ministère, a pour objectif d'harmoniser les rues, édifices et autres quartiers des différentes municipalités et villes du pays, a-t-elle ajouté.

Suite à l'opération de recense-

ment des lieux non baptisés ainsi que les noms déjà attribués, le ministère compte se charger définitivement de cette problématique. Une tâche d'autant plus compliquée que les villes algériennes connaissent, ces dernières années, des expansions parfois démesurées.

A Bouira, l'opération suit son cours et le taux d'avancement oscille entre 30 et 35 %, et ce grâce aux efforts consentis par les autorités locales, qui ont pu baptiser 3220 rues et 2076 édifices publics, selon un exposé présenté lors de cette rencontre.

Lundi, la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales avait affirmé à Bordj Bou Arréridj que l'opération de numérotation et de baptisation des lieux et établissements publics sera achevée en Algérie «vers la fin du 1er semestre 2015».

EDUCATION

Le CNAPESTE se félicite de la réouverture du dossier des statuts du personnel de l'Education

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (CNAPESTE) s'est félicité de la décision portant réouverture du dossier des statuts du personnel de l'Education et appelé les autorités concernées à associer les syndicats à cette révision. Dans un communiqué final rendu public au terme des travaux de sa session ordinaire tenue récemment à Blida, le lendemain de l'installation de la commission nationale chargée de corriger les dysfonctionnements contenus dans

les statuts du personnel de l'Education, le CNAPESTE a salué la décision des autorités publiques et de la tutelle portant réouverture de ce dossier. Pour le CNAPESTE, la révision des statuts du personnel de l'Education doit toucher «en premier lieu» la question du reclassement, les mécanismes de promotion des fonctionnaires et le volume horaire. Le syndicat a décidé, sur cette base, d'installer des commissions de wilaya et une commission nationale pour l'examen de dysfonctionnements conte-

nues dans les statuts actuels, précise le communiqué. Concernant la charte d'éthique et de stabilité proclamée par le ministère «au mieux des intérêts de l'élève et pour la stabilité de l'Ecole algérienne», le CNAPESTE a indiqué ne pas s'opposer à ce projet, «pour peu qu'il n'entame pas les libertés syndicales et le droit à la grève», estimant que ce projet devrait être accompagné d'un dialogue sérieux et réel de la part du ministère et des pouvoirs publics concernés.

Par ailleurs, le syndicat a condamné «avec vigueur» les pratiques «arbitraires» de certaines directions de l'Education et «les manœuvres d'intimidation» visant à resserrer l'étau sur la pratique du droit syndical, appelant le ministère de tutelle à «intervenir fermement pour mettre fin à ces manœuvres auxquelles recourent certains responsables».

Le CNAPESTE a, enfin, appelé la tutelle et les autorités publiques «à honorer leurs engagements mentionnés dans les procès verbaux signés avec notre syndicat».

BATNA

Des dizaines de travailleurs du programme Blanche-Algérie réclamant le paiement de leurs salaires

Des dizaines de travailleurs recrutés au titre du programme Blanche-Algérie se sont rassemblés mardi devant l'hôtel de ville de Batna pour réclamer leurs salaires «impayés depuis quatre mois», a-t-on constaté. Les manifestants ont été reçus par le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkarim Maroc, qui a estimé qu'il s'agit de «revendications légitimes», leur promettant de trouver, avec les instances concernées, des solutions à leurs préoccupations relatives, aussi bien au non-paiement des salaires qu'à l'absence de conditions de sécurité dans l'exercice de leurs tâches et l'absence de transport.

De son côté, le directeur de l'action sociale (DAS), Khaled Zah, contacté par l'APS, a affirmé que la si-

tuation financière des travailleurs concernés sera régularisée "dans dix jours". Il a également souligné que sa direction a saisi la direction générale de l'Agence de développement social (ADS), qui chapeaute le programme, pour régulariser ces travailleurs qui appartiennent à 8 entreprises chargées d'exécuter divers projets au cours des derniers mois.

Ces travailleurs ont "encaissé à ce jour 70 % de leur rémunération et il leur reste à percevoir 30 %", a indiqué pour sa part le responsable du département emploi à l'antenne régionale de l'ADS à Batna, Noureddine Krira, qui a souligné que les travailleurs d'autres entreprises percevaient leurs rémunérations "normalement".

SETIF : 3^e COLLOQUE SUR CHEIKH FODHIL EL OURTILANI :

Un grand hommage rendu à l'érudit et au penseur

Durant trois jours, la maison de la culture Houari-Boumediene de

Sétif abrite la 3^e édition du colloque arabe sur Cheikh Fodil El Ourtilani, dont une partie des activités se dérouleront dans sa ville natale Béni Ourtilane.



Azzedine Tiouri

Organisée par la maison de la culture de Sétif, en collaboration avec la commune de Béni Ourtilane, cette manifestation culturelle, placée sous le thème de « Réforme et changement dans la pensée d'El Ourtilani et les penseurs de la région », s'est ouverte, hier, en présence du wali de Sétif, M. Mohamed Bouderbali et du président de l'APW, M. Fethi Kerouani, de Messaoud Hassanine El Ourtilani, fils du penseur, de chercheurs, d'historiens, des universitaires algériens, yéménites et irakiens chargés des communications sur la vie et l'œuvre du Cheikh, des étudiants et beaucoup de jeunes de Béni Ourtilane.

Parlant de cette rencontre, le directeur de la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, M. Zitouni Aribi, nous déclare : « Ce colloque se déroulera en deux étapes, l'une à Sétif et l'autre à Béni Ourtilane où l'on aura l'occasion de visiter la maison d'El Ourtilani qui a été rénovée par l'APC, la clôture se fera à Sétif. A l'occasion de cette 3^e édition, nous avons édité un livre de 420 pages, qui rassemble toutes les participations des chercheurs sur Fodhil El Ourtilani. Pour cette édition, nous avons aussi fait le point sur l'ensemble des penseurs de la région. L'objectif est de faire connaître et montrer aux jeunes d'aujourd'hui que même durant la période coloniale, la France a voulu ne pas donner d'éducation aux Algériens, malgré tout il y avait des citoyens qui avaient une volonté pour démontrer le contraire en parcourant le monde arabe pour acquérir des connaissances pour participer au développement du pays, combattre le colonialisme et l'illettrisme. Il faut dire qu'El Ourtilani a laissé ses empreintes dans la révolution du Yémen, à tel point qu'il était appelé Fodhil le Yéménite et c'est pour cela qu'il y a beaucoup de chercheurs de ce pays qui vont pouvoir participer à ce colloque ».

Prenant la parole à cette occasion, le wali de Sétif n'a pas manqué de rappeler l'importance d'une telle rencontre pour honorer la mémoire d'un illustre personnage de la région, dont la tenue coïncide avec la célébration de Youm El Ilm, au lendemain du 60e an-

niversaire du déclenchement de la Révolution, à la veille du 70e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945, tout en soulignant l'important itinéraire et le rôle joué par ce penseur au sein de la population par ses idées, son militantisme et son combat contre l'occupant.

C'est avec une grande émotion, empreinte de fierté que Messaoud Hassanine El Ourtilani, fils de l'érudit et penseur Fodhil, aujourd'hui âgé de 82 ans, a pris la parole qui, après avoir remercié le wali de Sétif, les responsables de la maison de la culture, les élus et les habitants de la commune de Béni Ourtilane et tous ceux qui ont participé de près ou de loin pour la tenue de ce colloque a mis en exergue le long itinéraire de son père, tout en soulignant son militantisme, son combat contre le colonialisme, ses écrits, ses idées, son parcours dans les pays arabes, notamment son séjour au Caire et à El Azhar pour poursuivre ses études supérieures, théologiques et religieuses en déclarant « que tout cela mérite respect et reconnaissance ».

Près d'une trentaine de communications et de conférences animées par d'immenses chercheurs, historiens et universitaires Algériens, Irakiens et Yéménites sont au programme avec des thèmes variés sur la pensée et les actions de mobilisation de cet érudit connu dans les pays arabes et sa vision du réformisme.

Une cérémonie de recueillement devant la tombe du Cheikh Fodhil El Ourtilani sera organisée au cimetière des martyrs de Béni-Ourtilane où le défunt est enterré depuis 1987, au deuxième jour du colloque. Une importante exposition sur la calligraphie arabe et des photos d'érudits penseurs algériens a été organisée dans le hall de la maison de la culture.

Son engagement avec la Révolution algérienne

Il est à rappeler que Cheikh Fodhil El Ourtilani est né le 18 février 1906 à Béni Ourtilane, dans la wilaya de Sétif et décédé le 12 mars 1959. Il est issu d'une famille aisée, de tradition lettée. Il était un penseur et militant anticolonialiste algérien. C'était un brillant orateur et homme de culture, il a été membre de l'Association des Oulémas algériens et a joué un rôle central

dans la révolution yéménite de 1945.

Il s'inscrit à l'Université Zizouna de Tunis et fait partie de l'entourage de Cheikh Abdelhamid Ben Badis fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, qu'il prend pour maître. Aussi fait-il partie de cette association dès sa création en 1931 et en devient un militant très actif. Vers 1934, l'association le désigne pour encadrer les expatriés algériens en France en les sensibilisant à l'idée nationale algérienne et aux idéaux du réformisme musulman (Nahda) d'Afghanistan, Mohamed Abdou et Rachid Ridha. Il fonde ainsi une dizaine d'associations et de clubs où l'on apprend la langue arabe, l'histoire musulmane, les règles élémentaires de la religion et de la morale, et les rudiments du nationalisme, inseparable de l'arabisme et de l'islam. Se sentant menacé, il se réfugie clandestinement en Suisse, passe en Allemagne, se rend en Italie, s'envole en Grèce pour enfin arriver à Port-Saïd en Égypte, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Il s'inscrit aussitôt à al-Azhar pour justifier son séjour au Caire et échappe par à la persécution des Anglais, lesquels, sur dénonciation française, pouvaient l'accuser d'intelligence avec les forces de l'Axe. Pendant ce temps il ne cesse son combat pour la cause nationale. En 1941, il est présenté comme le « président de la Mission des étudiants algériens au Caire » et fonde le « Comité de défense de l'Algérie » et participe avec le Tunisien Muhammed al-Khidhr Ibn Husayn à la création du « Front de défense de l'Afrique du Nord ». Fodil part visiter le Yémen avec pour motif officiel la création d'une entreprise commerciale. Il anime dans le pays une série de conférences et causeries littéraires et à l'occasion de rencontrer les jeunes contestataires.

La lutte armée de libération éclate en Algérie le 1er novembre 1954 et Fodil déclare son adhésion à la déclaration du FLN et se voute corps et âme à cette lutte, à partir de son exil libanais. Il multiplie conférences, articles et interviews, au Liban comme en Syrie en faveur de la cause algérienne.

Il meurt le 12 mars 1959 dans un hôtel à Istanbul, en Turquie. Sa dépouille repose, depuis le 12 mars 1987, au cimetière des martyrs de Béni Ourtilane.

mique de développement et d'investissement dans cette collectivité, en plus d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a estimé le même responsable.

Avec cette opération, le taux de raccordement de l'ensemble des communes de la wilaya d'Illizi atteindra les 100%, a-t-il fait savoir.

Dans le même cadre, il a été procédé à la mise en service, en mars dernier, du projet de raccordement de 1 083 foyers au réseau de gaz naturel, dans la commune de Debéb, avec un réseau de transport de 151 km.

UNIVERSITÉ DJILALI BOUNAAMA, KHEMIS MILIANA

10^e journée médico-chirurgicale de l'AMSAD

Salim Ben

L'association des médecins spécialistes de la wilaya d'Ain Defla (Amsad) organisera la dixième journée médico-chirurgicale ce 18 avril 2015, au niveau de l'université de Khemis Miliana, en collaboration avec la Société Algérienne de Médecins internes (Sami).

L'Association des médecins spécialistes d'Ain Defla (Amsad), présidée par M. Larbi Bouamrane, créé en 2001, a renouvelé le staff de son bureau selon les nouvelles lois des associations. L'Amsad accentue son parcours par la formation continue, en organisant des matinées médicales dans les quatre grandes villes de la wilaya, des journées médico-chirurgicales et des sorties bénévoles vers les populations des zones rurales.

Des conférenciers de grande taille participeront dans ce rendez vous médical, en traitant plusieurs thèmes importants à l'exemple de « La contraception dans les cas particuliers » « Nouveautés dans le traitement de l'acné » « Traitement de l'HTA en pratique » « Syndrome de l'intestin irritable » « Quand suspecter une maladie de système et quoi faire » et aussi le « prédiabète » et le pied diabétique »

TLEMCEN : OLYMPIADES NATIONALES DES TIC Réception au profit des lycéennes de la région

Une réception au profit des lycéennes devant prendre part aux olympiades nationales des Technologies de l'information et de la communication (TIC), le 30 avril en cours, a eu lieu mardi au siège de la direction régionale d'Algérie Télécom, organisatrice de cette cérémonie.

Les meilleures lycéennes de la deuxième année secondaire représentant les wilayas de Tlemcen, Naâma, Sidi Bel-Abbes et Saïda ont été conviées à la réception présidée par le directeur régional d'Algérie Télécom, Zaidi Brahim, qui a souligné que les olympiades ont pour objectif notamment de répondre aux besoins des jeunes filles en matière des TIC.

Les lycéennes, qui visiteront les centres commerciaux et techniques d'Algérie Télécom, auront à livrer leurs impressions et propositions, notamment en ce qui concerne les besoins de cette catégorie de la société très imprégnée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La 4^e édition des olympiades donnera lieu, le 30 avril au niveau de la direction générale d'Algérie Télécom, à une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats.

M. Zaidi a saisi cette opportunité pour dévoiler les grands axes de développement de son entreprise, citant les efforts d'acquisition de stations de la « 4G », d'installation du « wifi outdoor » dans les espaces publics, ainsi que du réseau de documents administratifs relevant du ministère de la Justice et l'enseignement à distance, outre la visioconférence.

« Le moment est venu pour passer de l'Internet classique à l'Internet des objets et arriver ensuite à la maison et à l'administration intelligentes. Cette olympiade qui se veut un moyen d'impliquer les jeunes filles dans la société des technologies de l'information et de la communication s'ouvrira ensuite sur d'autres franges de la société telles que les personnes âgées, les universitaires et d'autres corporations professionnelles », a-t-il déclaré.

« Algérie Telecom est une société citoyenne et se considère comme son moteur de développement », a souligné M. Zaidi.

ILLIZI

Projet de raccordement au gaz naturel de la commune de Bordj Omar Idriss

La commune de Bordj Omar Idriss (700 km au nord d'Illizi) a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau de gaz naturel, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du secteur.

Ce projet qui s'étend sur 90 km, dont un réseau de distribution de 48 km, s'inscrit dans le cadre du programme national de généralisation du gaz naturel et cible plus de 1 460 foyers, a précisé le directeur du secteur, Abdelkader Mostefa.

Ses travaux de réalisation devant être lancés au deuxième semestre 2015, ce projet devrait impulser la dyna-

mique de développement et d'investissement dans cette collectivité, en plus d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a estimé le même responsable.

Avec cette opération, le taux de raccordement de l'ensemble des communes de la wilaya d'Illizi atteindra les 100%, a-t-il fait savoir.

Dans le même cadre, il a été procédé à la mise en service, en mars dernier, du projet de raccordement de 1 083 foyers au réseau de gaz naturel, dans la commune de Debéb, avec un réseau de transport de 151 km.

APS

AÏN TÉMOUCHENT : 65 clubs verts dans le cycle de l'enseignement moyen

Pas moins de 65 clubs verts ont été installés par la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Temouchent au niveau du cycle de l'enseignement moyen, a-t-on appris hier du responsable des activités culturelles et sportives de cette direction. Chacun des 65 CEM compte un club vert en application de la convention passée entre les ministères de l'Education et de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, a indiqué M. Taleb Nasreddine à l'APS, en marge d'une rencontre de clubs verts.

«Ces clubs verts activent dans la sensibilisation et l'accompagnement à travers de multiples contributions des partenaires du secteur de l'éducation, à l'instar de cette rencontre à laquelle prennent part 15 clubs verts de huit daïras de la wilaya», a-t-il souligné.

Abrivée par le CEM Ahmed El Ouriahi du chef-lieu de wilaya, cette manifestation, organisée à l'occasion de la célébration de Youm El IIm «Journée du Savoir» en collaboration avec l'Association de défense des intérêts des utilisateurs d'eau et de protection de l'environnement, a été marquée par la présentation de plusieurs communications des partenaires de l'opération.

Dans son intervention, la directrice de l'éducation, Hireche Hidayet, a mis l'accent sur les efforts de son secteur pour la création des clubs verts en vue de sensibiliser les élèves et, à travers eux, les parents et les citoyens en général.

«L'école constitue le meilleur moyen de sensibilisation à la protection de l'environnement», a-t-elle souligné, insistant sur la contribution des différents partenaires à cette action dont, notamment, l'Agence du bassin hydrographique d'Oran, l'Office national d'assainissement (ONA), l'Algérienne des eaux (ADE) et la Société de l'eau d'Oran (SEOR).

S'articulant autour du thème «L'éducation environnementale, un jalon sur la route du développement durable», les communications ont abordé les missions des clubs verts, l'importance de l'utilisation rationnelle de l'eau, le système d'épuration par lagunage et l'irrigation par goutte à goutte en agriculture, entre autres.

Un atelier de vulgarisation des techniques de semis a permis à l'assistance, composée de nombreux élèves, de s'imprégner des meilleurs moyens pour planter des semis.

A cette occasion, un concours sur le jardinage a été ponctué par la remise de cadeaux aux cinq premiers lauréats. Les quinze premiers gagnants visiteront, dans l'après-midi, la radio locale d'Aïn Temouchent et le siège de l'APW où ils seront reçus par les élus de la wilaya, selon le président de l'association, M. Belhadi Boualem.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

44 morts et 1551 blessés en une semaine



ALGER

5 ans de prison pour chacun des 4 dealers

L'affaire est jugée en ce mois d'avril 2015, au tribunal d'Alger. Un jour au cours d'une ronde de routine l'attention des éléments de police fut attirée par un

A.Ferrag

Après l'avoir fouillé, ils trouvèrent sur lui un poignard et une quantité de kif.

Pressé de questions, il passe aux aveux. Il dénonce ses complices au nombre de trois.

Les trois individus sont des repris de



justice notoires et récidivistes, pris en flagrant délit.

Les 4 mis en cause ont été présentés devant le parquet et écroués.

Lors du procès, les 4 accusés reconnaissent les faits retenus contre eux. Le président leur rappelle leur passé judiciaire.

Le représentant du ministère public met en avant le danger public que

constituent les 4 accusés pour nos enfants. Il requiert 7 ans de prison ferme à l'encontre de chacun des mis en cause.

L'avocat de la défense plaide, quant à lui, le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de ses clients.

Après délibérations, les 4 accusés écopent chacun de 5 ans de prison ferme.

15 et 5 ans de prison ferme pour les deux malfaiteurs arrêtés

Fella âgé de 39 ans, à la sortie de son travail a été grièvement blessé par des malfaiteurs, Youcef âgé de 41 ans et Rachid 37 ans qui voulaient lui voler son sac.

Youcef sort un couteau et la frappe violement la malheureuse reçoit plusieurs coups de couteau. Elle gît dans une mare de sang. Fella est morte sur place.

Après une minutieuse

enquête les deux malfaiteurs sont arrêtés et reconnaissent les faits qui leur sont reprochés. Le jour du procès, en ce mois d'avril 2015, les deux individus sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche. Les accusés racontent les circonstances de leur forfait.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très graves, requiert 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Youcef et 7 ans de prison ferme pour Rachid. L'avocat de Youcef tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients, et demande d'accorder les circonstances atténuantes.

L'avocat de Rachid appuie sa plaidoirie sur le fait que l'intention était de voler et non de tuer et que son client n'a rien à voir avec le crime et ne portait pas d'arme sur lui.

A l'issue des délibérations, Rachid est condamné à 5 ans de prison ferme, alors que Youcef se voit infliger une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

DÉSENCLAVEMENT: Une route N'gaous-Ouled Aouf (Batna) livrée dans 3 mois

Une route reliant les communes de N'gaous et d'Ouled Aouf, dans la wilaya de Batna, sera réceptionnée «dans trois mois», a affirmé, lundi, le directeur des travaux publics, Abderrahmane Abdi.

Ce nouvel axe, qui réduira de 90 km à 45 km la distance séparant la localité de N'gaous et la ville de Batna, constituait l'une des préoccupations majeures des habitants de la région, selon les explications fournies par ce responsable au wali qui s'enquiert de la situation du projet.

La construction de la nouvelle route, d'un linéaire de 18 km, située au cœur de



paysages montagneux, a nécessité un investissement public de 250 millions de dinars, a ajouté M. Abdi, soulignant que cet axe devra contribuer au développement socio-économique de la région.

Les habitants de la région ont fait part au wali d'autres préoccupations relatives à

l'ouverture d'une route de 4 km vers la localité de R'hauat (commune de Hidoussa), le fonçage d'un puits artésien et la réqualification de la route entre Ouled Aouf et Tinibaouine (Taxlent) sur 12 km qui se trouve, selon eux, en état de dégradation «très avancée».

Saisie de 70 kg de kif traité et de quantités importantes de psychotropes par la police



4.000 comprimés de psychotropes ont été saisis par les services de la Sûreté nationale au cours de la semaine dernière, indiquait lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les mêmes services ont saisi également 5539 unités de boissons alcoolisées, destinées à la vente illégale et 1800 litres de carburant, destinés à la contrebande.

Par ailleurs, la vérification de passeports au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene et du port de Ghaâzouet a permis d'arrêter trois personnes dont deux recherchées par Interpol et l'autre impliquée dans le blanchiment d'argent, précise la même source.

SIERRA LEONE :

Réouverture des écoles après huit mois de fermeture en raison d'Ebola

Les écoles ont réouvert mardi en Sierra Leone après huit mois de fermeture en raison de l'épidémie d'Ebola.



«C'est un pas important vers un retour à la vie normale en Sierra Leone», a souligné dans un communiqué le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans le pays, Roeland Monasch.

«Il est important que tous les enfants aillent à l'école, y compris ceux qui n'y allaient pas avant l'épidémie d'Ebola», a-t-il ajouté. Ainsi, l'Unicef a formé 9 000 enseignants à la prévention d'Ebola et fourni 24 300 dispositi-

tifs de lavage des mains, soit une moyenne de trois pour chacun des quelque 8 000 établissements du pays, selon le texte.

La réouverture des écoles, initialement programmée le 30 mars, avait été reportée de deux semaines, à la suite notamment d'une recrudescence des nouveaux cas dans l'ouest, où se trouve Freetown, la capitale de ce pays de six millions d'habitants. Parmi les trois pays les plus touchés, la Sierra Leone est le dernier à rouvrir ses écoles,

après la Guinée le 19 janvier et le Liberia le 26 février.

Le retour des élèves a été progressif, avec actuellement 1,3 million en Guinée (85 %) et 800 000 au Liberia, selon l'Unicef.

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé, nettement sous-évalué de l'aveu même de l'OMS, elle a fait plus de 10 600 morts - dont 3 854 identifiés en Sierra Leone - sur quelque 25 000 cas, à plus de 99% dans ces trois pays.

Washington soutient le futur Centre africain de contrôle des maladies

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry a signé lundi à Washington un accord visant à soutenir le projet de création d'un Centre africain de prévention et de contrôle des maladies, en présence de la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini Zuma. Qualifié par M. Kerry de projet «très ambitieux», le Centre africain de contrôle des maladies sera établi à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Son objectif est de renforcer «les capacités des pays africains pour combattre les maladies, partager leurs informations, et engendrer



une synergie dirigée contre Ebola, mais aussi le VIH, la tuberculose, le paludisme et bien d'autres maladies», a expliqué Mme Zuma.

Les Etats-Unis fourniront leur aide technique à la mise en place d'une unité de surveillance et de traitement, ainsi que d'un centre

de gestion des urgences. Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont été mis en place «il y a 70 ans pour répondre à une épidémie de paludisme», a relevé M. Kerry lors de la rencontre avec Mme Zuma, soulignant qu'un «pendant africain est absolument nécessaire, pas uniquement à cause d'Ebola, mais pour faire face aux menaces sanitaires de toutes sortes».

Il a ajouté que ce genre de centre permettra aux pays de la région de «partager des informations et devenir capables de prévenir, détecter et traiter les épidémies».

Un cahier du mathématicien Turing vendu pour 1 million de dollars à New York

Un cahier du mathématicien britannique Alan Turing, datant des années 1940, a été vendu lundi aux enchères à New York pour 1 million de dollars.

Le cahier a été adjugé 1.025 millions de dollars lors d'une vente qui n'a duré que deux minutes. L'acheteur n'a pas été identifié.

Le manuscrit date du milieu des années 1940, à l'époque où Turing se démenait pour déchiffrer les codes nazis. Il s'agirait de l'unique manuscrit encore en circulation du mathématicien, mort en 1954. Sur 56 pages, il y avait consigné des formules mathématiques et des notes sur ses travaux. Alan Turing a été incarné à l'écran par Benedict Cumberbatch dans «Imitation Game». Le film retrace la course de vitesse de Turing pour déchiffrer les codes nazis produits par la machine Enigma et renouvelés toutes les 24 heures.

TURQUIE: Ouverture du procès de la catastrophe minière de 2014

Le procès de la catastrophe minière de Soma (ouest de la Turquie), qui a coûté il y a près d'un an la vie à 301 mineurs, s'est ouvert lundi devant le tribunal de la ville voisine d'Akhisar.

Quarante-cinq personnes sont poursuivies dans ce dossier, dont les huit plus hauts cadres de la société exploitante de la mine poursuivis pour avoir délibérément négligé la sécurité de leurs ouvriers.

La mine de charbon de Soma a été ravagée le 13 mai 2014 par un incendie qui a fait 301 morts, pour la plupart brûlés ou intoxiqués par les émanations de monoxyde de carbone, et 162 blessés.

En conclusion de son enquête, le procureur a requis contre huit responsables de Soma Kmür, exceptionnellement inculpés de «meurtres», des peines de vingt à vingt-cinq ans de prison pour chacune des victimes de l'accident. Les avocats des parties civiles ont mis en cause la responsabilité du gouvernement, accusé d'avoir fermé les yeux sur les violations des mesures de sécurité dans la



mine. Selon les médias, un millier de policiers ont été déployés par précaution autour du tribunal, afin d'éviter tout incident, alors que quelque 200 parents des victimes sont arrivés en cortège devant le centre culturel d'Akhisar aménagé pour l'occasion en tribunal. «L'Etat meurtrier rendra des comptes», ont scandé des manifestants, réunis par plusieurs syndicats et partis politiques de gauche, hostiles au gouvernement.

Les incendies en Sibérie du Sud atteignent la Mongolie intérieure

Les incendies déclarés dimanche dans la République russe de Khakassie (Sibérie du Sud) causant la mort à 23 personnes, se sont propagés lundi vers la région autonome de Mongolie intérieure en Chine, ont déclaré mardi les sapeurs-pompiers chinois.

Les flammes ont touché 30 maisons, 55 étables, des véhicules et machines appartenant à plus de 50 familles, ainsi qu'une grande quantité de fourrage dans la ville d'Ergun. Aucune perte humaine n'a été signalée, a-t-on précisé de même source.

Les pertes économiques sont estimées à environ 3,2 millions de dollars. Plus de 660 pompiers sont à pied d'oeuvre pour éteindre le feu.

Vingt-trois (23) personnes ont trouvé la mort et plus de 900 autres ont été blessées dans des incendies dans la République russe de Khakassie (Sibérie du Sud), a indiqué lundi soir la commission russe chargée d'enquête.

Un responsable local de la santé publique, cité par l'agence de presse Interfax, a indiqué que 77 personnes, dont trois enfants, ont été hospitalisées. Plus d'un millier de maisons ont été détruites et environ 5 000 personnes sont désormais sans abri, selon le même responsable.

Selon le ministère russe des Situations d'urgence (MSU), les incendies qui ont touché 40 villages, ont été déclenchés par des habitants voulant faire brûler de l'herbe.

Dimanche 12 avril, de fortes rafales de vent ont provoqué une propagation rapide du feu. Un état d'urgence a été décrété dans la région. Selon le MSU, les sapeurs-pompiers sont parvenus à maîtriser le feu sur l'ensemble du territoire touché par les flammes.

Le chef du gouvernement de Khakassie, Viktor Zimin, a fait savoir que les dommages occasionnés par les incendies pourraient atteindre un montant d'environ 95 millions de dollars.

Des chercheurs constatent une négligence de l'impact des insecticides sur les cours d'eau

La contamination des cours d'eau, rivières et estuaires dans le monde par les insecticides agricoles est sous-estimée, révèle une recherche allemande publiée lundi aux Etats-Unis. Les auteurs ont analysé 838 études publiées entre 1962 et 2012 couvrant 2 500 sites aquatiques dans 73 pays pour déterminer si les concentrations des 28 pesticides les plus utilisés excédaient les limites autorisées.

Dans 97,4% des échantillons, les analyses indiquent certes l'absence de quantités mesurables d'insecticide, «mais aussi l'inexistence de surveillance scientifique de ces substances dans environ 90% des superficies cultivées du globe», écrivent les scientifiques dont les travaux soulignent l'«impact dévastateur» de ces produits sur les écosystèmes aquatiques.

«Le constat le plus important c'est que dans les sites aquatiques où l'on a détecté des insecticides, 52,4% avaient des teneurs qui dépassaient largement les limites légales dans l'eau ou dans les sédiments», révèlent la recherche qui note que la contamination croissante par des insecticides provoque une réduction de la biodiversité aquatique.

Selon les chercheurs, les niveaux de concentration actuellement autorisés entraînent déjà une diminution de quelque 30% des macro-invertébrés benthiques, de petits animaux vivant au fond des rivières. «L'intégrité biologique des ressources globales en eau douce est menacée», concluent-ils.

LE CACAO POURRAIT FREINER LE DÉCLIN COGNITIF

Les flavonols présents dans la plante aideraient à lutter contre le vieillissement cognitif lié à l'âge selon une étude.

Pour garder une bonne mémoire, mangez du chocolat ! L'astuce paraît trop belle pour être vraie, à l'heure où les chercheurs s'échinent à trouver des traitements contre les démences comme la maladie d'Alzheimer. Pourtant une étude sérieuse parue dans la revue britannique *Nature neuroscience* suggère qu'une alimentation riche en cacao serait utile pour inverser le déclin naturel des capacités cognitives lié à l'âge. Les vertus protectrices du chocolat reposeraient sur les flavonols, des composés antioxydants, présents dans la plante.

Les chercheurs de l'université de Columbia, aux Etats-Unis, ont testé l'impact du cacao en demandant à 37 volontaires âgés de 50 à



69 ans de boire chaque jour soit une forte dose de flavonols (900 mg), soit une très faible dose (10 mg). Les boissons ont été préparées par un grand fabricant américain de barres chocolatées.

Résultat, au bout de trois mois les volontaires ayant forcé la dose sur le cacao ont présenté des meilleurs scores aux tests de mémoire. «Un participant, qui avait la mémoire d'un sexagénaire au début de l'étude, retrouvait celle typique d'une personnes de 30 à 40 ans», relève Scott Small, le principal auteur de l'étude, cité par l'AFP.

Cette meilleure capacité de mémoire s'est traduite au niveau cérébral par une augmentation sensible du volume sanguin dans le gyrus denté, une zone de l'hippocampe associé aux

capacités de mémoire et qui fonctionne moins efficacement quand on vieillit.

Espoir déçu

Faut-il pour autant en conclure qu'un chocolat chaud chaque jour va permettre de garder à 60 ans un esprit aussi vif qu'à vingt ans ? Normalement non, répondent les chercheurs. La quantité de flavonols absorbée par un consommateur lambda, même «cacaomané», reste en principe bien en dessous de la dose administrée aux participants de l'étude. Ils ont bu l'équivalent de 300 grammes de chocolat noir par jour, soit plus d'une tablette de chocolat. Un peu compliqué au quotidien, sauf à s'exposer à la crise de foie.

VA-T-ON VERS DES SUR-DIAGNOSTICS ?

44 millions de personnes dans le monde souffrent d'une perte importante de leurs capacités cognitives et d'ici 2050, ce nombre devrait être multiplié par trois. Mais les médecins britanniques se demandent si la maladie d'Alzheimer ne va pas souffrir de sur-diagnostic. Selon les autorités sanitaires britanniques, moins de la moitié des personnes atteintes d'une forme de dépendance, comme la maladie d'Alzheimer, ont reçu un diagnostic formel. Leur objectif est donc d'inciter au diagnostic afin que les personnes qui ne sont pas encore suivies puissent se voir prescrire un traitement. Car, si la maladie d'Alzheimer ne peut malheureusement pas encore être guérie, son évolution peut être ralentie à l'aide de certains médicaments ou certaines

activités encadrées comme le chant ou l'exercice physique. C'est ainsi que le ministre de la Santé britannique, Jeremy Hunt, s'est fixé comme priorité l'augmentation des taux de diagnostic de dépendance chez les patients qui n'ont pas de symptômes évidents.

Fixer des objectifs est dangereux

Mais cette volonté des pouvoirs publics inquiète les médecins, qui craignent que cette soudaine volonté de les pousser à diagnostiquer les différentes formes de dépendance, ne pousse aux sur-diagnostic. «Fixer des objectifs pour le nombre de diagnostic de la maladie d'Alzheimer est dangereux. Le désir de faire grimper les taux pourrait pousser certaines personnes à être diagnosti-

quées à tort» souligne le Dr Martin Brunet.

La dépendance n'est pas une maladie spécifique : derrière ce terme se cache un éventail de maladies et de symptômes associés à une réduction de la mémoire et à une baisse de la capacité à accomplir les différentes activités quotidiennes. La maladie d'Alzheimer représente environ 70 à 80 % des cas de dépendance.

Lors de la dernière réunion du G8 consacrée à la lutte contre la dépendance, les chercheurs ont souligné que 44 millions de personnes souffrent d'une perte importante de leurs capacités cognitives (soit une augmentation de 22 % sur ces trois dernières années) et que d'ici 2050, ce nombre devrait être multiplié par trois.

ALZHEIMER : UNE MOLÉCULE ANNULE LA PERTE DES FONCTIONS COGNITIVES CHEZ LA SOURIS



Une nouvelle molécule nommée TC-2153 a permis d'annuler la détérioration des fonctions cognitives de souris atteintes d'Alzheimer : une découverte prometteuse. Une étude scientifique publiée ce mardi 5 août 2014 dans la revue *PLoS Biology* vient de mettre en évidence l'efficacité d'une molécule dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, sur un modèle animal de souris.

TC-2153 est une molécule qui a réussi à inhiber les effets négatifs de la tyrosine phosphatase (ou STEP, une protéine enzymatique), en-

richie dans le striatum. En effet, une concentration trop élevée en protéine STEP met à mal les récepteurs synaptiques (permettant la communication entre les neurones), et empêche ainsi la transformation de la mémoire à court terme en mémoire à long terme. STEP détériore donc les fonctions cognitives des patients atteints d'Alzheimer.

Aussi, la nouvelle molécule TC-2153 a permis d'inhiber ces effets néfastes chez les souris atteintes, leur donnant des résultats aux tests cognitifs semblables à ceux des souris saines.

«Cette petite molécule inhibitrice est le résultat de cinq années d'effort pour trouver un inhibiteur de la protéine STEP», explique le professeur Paul Lombroso, co-auteur de l'étude. Cette molécule plus qu'encourageante devra cependant faire ses preuves sur d'autres modèles animaux plus proches de l'homme avant d'être éventuellement envisagée comme traitement thérapeutique. Un bon début en somme, mais qui sous-entend encore quelques années avant d'aboutir à un médicament.

PURIFICATEUR D'AIR : PAS SI UTILE QUE ÇA !



Les industriels nous ventent les vertus des purificateurs d'air sur la santé. Pourtant, aucune étude scientifique sérieuse ne vient valider ces arguments commerciaux.

Les purificateurs d'air ont envahi les magasins, à grand renfort de slogans publicitaires. Mais sont-ils une bonne solution pour purifier l'air de votre habitat ? Selon les médecins de l'Association Santé Environnement France (Asef), aucune étude scientifique n'a prouvé l'efficacité médicale de ces appareils.

Il existe deux types de purificateurs. Les plus nombreux sont destinés à piéger et à détruire les polluants. Là, prudence ! Ils pourraient polluer davantage votre intérieur, ce qui est un comble ! Ces purificateurs utilisent principalement deux technologies : le champ électrique et la photocatalyse. Il a été constaté que certains de ces appareils peuvent émettre des sous-produits toxiques pour la santé, et peut-être même plus toxiques que les polluants à traiter... Ainsi, les purificateurs qui utilisent un champ électrique peuvent, par exemple, dégager de l'ozone, gaz connu pour provoquer des irritations oculaires et pulmonaires. Quant à certains purificateurs utilisant la photocatalyse pour décomposer les polluants chimiques volatils de l'air et les micro-organismes, ils peuvent produire des molécules telles que du formaldéhyde, substance ayant des effets irritants sur les muqueuses, et classée comme cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer. Dans son rapport 2012 sur les appareils à photocatalyse, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur y met en avant, en plus, l'utilisation de nanoparticules de dioxyde de titane, lesquelles pourraient se révéler toxiques si elles se retrouvaient dans l'air... Autrement dit, bien sûr, les médecins de l'Asef ne vous recommandent nullement les purificateurs en question.

Pour le Dr Squinazi, qui reste aussi très prudent sur ces technologies, «on peut, en revanche, se tourner vers un appareil qui ne fait que piéger les polluants. Ces systèmes ne créent pas de réaction chimique, ils sont dotés de plusieurs filtres (à particules, à charbon actif) pour purifier l'air». Certains épurateurs résidentiels et tertiaires ont été testés selon la norme Afnor et ont une efficacité prouvée comme l'Intense Pur Air de Rowenta. Mais n'oubliez pas l'entretien et le changement des filtres.

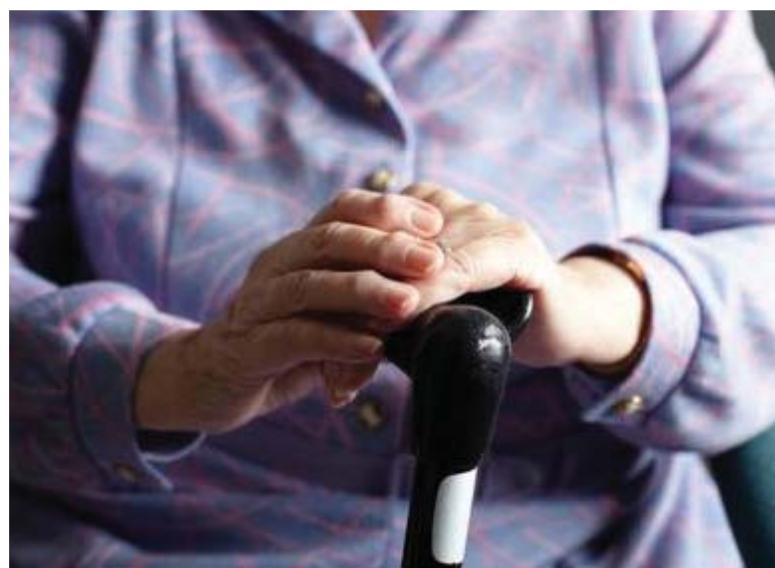
PSYCHOSE PARKINSONIENNE L'ESPOIR D'UN NOUVEAU TRAITEMENT

Des chercheurs ont testé une molécule, la pimavansérine, pour soigner les troubles psychotiques associés à la maladie de Parkinson. Les premiers résultats sont encourageants.

La maladie de Parkinson est une affection dégénérative qui touche 1% de la population après 65 ans, soit environ 100 000 personnes en France, «et 8 000 nouveaux cas se déclarent chaque année», rappelle l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Si cette maladie est caractérisée par des tremblements plus ou moins forts, certains patients peuvent présenter également des signes de psychose, hallucinations, paranoïa, délire.

Une molécule prometteuse ?

Des chercheurs anglais et américains se sont penchés sur ce trouble qui vient parfois compliquer la maladie de Parkinson au bout de plusieurs années. Un essai clinique de phase III a testé la pimavansérine, une molécule s'opposant aux effets de la sérotonine. Les médicaments anti-psychotiques disponibles actuellement comportent des effets secondaires qui ont tendance à augmenter les symptômes moteurs du Parkinson. D'après les recherches menées par les scientifiques entre 2010 et 2012 sur 199



patients et publiés par la revue *The Lancet*, la pimavansérine traiterait efficacement les troubles psychotiques sans perturber le malade.

Le seul effet qui a été observé est une éventuelle modification du rythme cardiaque, un électrocardiogramme sera donc nécessaire avant l'utilisation du

médicament. Les conséquences à long terme devront être étudiées par le biais de recherches supplémentaires plus larges.

LA BAISSE DE TESTOSTÉRONE PROVOQUE LA MALADIE DE PARKINSON

Une étude de neurologues du Rush University Medical Center révèle qu'une diminution soudaine de la testostérone, l'hormone sexuelle mâle, peut provoquer des symptômes de la maladie de Parkinson chez les souris mâles.

Les chercheurs concluent de cette étude que le maintien des niveaux de testostérone chez les hommes pourrait permettre d'échapper à la maladie.

« La baisse soudaine des niveaux de testostérone –ici par castration– est suffisante pour provoquer la persistance de la maladie de Parkinson chez des souris mâles, à contrario, la supplémentation de testostérone sous forme de 5-alpha-dihydrotestostérone inverse les symptômes de la maladie, toujours chez la souris », explique le Dr Kalipada Pahan, auteur principal de l'étude.

Diminution du niveau de testostérone

« Chez les hommes, les niveaux de testostérone sont intimement couplées à de nom-



breux processus pathologiques», a déclaré Pahan. En général, chez les hommes en bonne santé, le niveau de testostérone est à son maximum vers les 30ans. Il chute ensuite d'environ

un pour cent chaque année. Cependant, les niveaux de testostérone peuvent diminuer considérablement à cause du stress ou de virage brusque d'autres événements de la vie, ce qui peut rendre quelqu'un plus vulnérable à la maladie de Parkinson.

« Par conséquent, la préservation de la testostérone chez les hommes peut être une étape importante pour devenir résistant à la maladie de Parkinson », a déclaré Pahan. « D'avantage de recherche doit être menée afin de voir comment nous pourrions potentiellement cibler les niveaux de testostérone chez les mâles humains afin de trouver un traitement viable », a déclaré Pahan.

La maladie de Parkinson affecte environ 1,2 millions de patients aux États-Unis et au Canada. Bien que 15% des patients soient diagnostiqués avant 50 ans, elle est généralement considérée comme une maladie de personnes âgées, touchant une personne sur 100 personnes de plus de 60 ans. Cette maladie semble être légèrement plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

SABRIA BOUALLAGA

ADJOINTE AU MAIRE DE MONTPELLIER (FRANCE)

«Mes grands défis...»

Propos recueillis par
Cherbal E-M

DK News : Pouvez-vous nous présenter à nos lecteurs ?

S. Bouallaga : Je m'appelle Sabria, je suis âgée de 34 ans et née en Algérie.

En effet, je suis née à Sidi M'hamed Benali, la famille de mon père est issue du village ex-Renault, ils y sont d'ailleurs toujours. Mon oncle Ahmed y est directeur d'école et la plupart de mes oncles et tantes sont dans l'enseignement. Ma grand-mère Yamina a élevé 10 enfants seule, je pense que je tiens de sa force aussi !!!

Du côté de ma mère c'est plus sur la côte algérienne, Mostaganem et plus exactement Mazagran. J'appartiens à une famille assez modeste. Mes grands-parents sont décédés il y a deux ans après avoir beaucoup trimé dans leur vie et j'ai également hérité de leur pugnacité.

Avec mes parents, nous sommes arrivés en France en 1983. Mon père vivait à Perpignan avec son père et à la suite du décès de mon grand-père, ma mère a rejoint mon père. Nous habitâmes d'abord à Port Leucate puis Port la Nouvelle et enfin à Sète, une petite ville proche de Montpellier.

Je suis donc issue de l'immigration mais surtout de ceux qui partaient pour voyager et ne revenaient plus. Ces origines et mon parcours ont fait de moi une personne assez caractéristique mais je sais être à l'écoute et je suis assez pragmatique dans mes décisions.

J'ai aujourd'hui deux enfants, une petite fille de trois ans et un garçon de dix ans. Nous vivons aujourd'hui à Montpellier, je suis en couple avec Nasreddine Mousaoui qui est également Algérien comme moi, sa famille est de Boulifilis et de Amria également. Je travaille dans le milieu hospitalier, sur Montpellier et après un congé parental de trois ans je reprendrai mon activité à la fin de ce mois.

Mon élection politique

Je m'amène aujourd'hui à m'intégrer dans des fonctions différentes et ce, à cause des plannings qui se doivent d'être assez flexibles. Je serai donc affectée sur un pôle d'encadrement de bio-nettoyage avec la gestion d'une équipe de 135 agents que nous sommes quatre à gérer.

J'ai repris mes études tardivement pour évoluer professionnellement parlant, pour moi il est fondamental dans la mesure du possible bien sûr, de garder son emploi car il me permet de rester terre à terre et de garder la tête sur les épaules et d'être toujours en contact avec la réalité.

Si je devais me définir en quelques mots je dirai que je suis honnête, généreuse, déterminée, ambitieuse, sincère et j'ai un sens inné de la médiation.

Par quel chemin êtes-vous arrivée en politique ?

Mon parcours politique est assez simple. J'ai d'abord découvert la politique à Sète avec les communistes. J'étais très jeune, j'avais 15 ans j'ai donc longtemps observé sans m'investir politiquement, je participais à des réunions. J'étais dans le milieu associatif dans le quartier où j'habitais. Il y avait beaucoup à faire en matière de loisirs, d'emploi, d'insertion etc.

Puis à 22 ans j'ai sur les conseils d'une militante comme moi intégré le Parti socialiste à Montpellier puisque c'est de Montpellier qu'était originaire Nasredine, mon mari. J'ai donc très longtemps été dans ce parti sans y trouver ma place ou du moins il est assez difficile de faire sa place quand tu n'es pas une personne reconnaissable ou encore une personne ayant un bac +15!!!!

En 2011, j'ai rencontré un personnage qui pour moi était celui qui incarnait le changement. Je l'ai donc suivi quand personne ne croyait en lui. Il était lui-même un peu produit du parti socialiste depuis 20 ans, nous avons tous été exclus du parti pour ces choix, la campagne a été très dure car nous luttions contre un système mis en place depuis longtemps, ça n'a pas été de tout repos mais nous y sommes arrivés!!

En 2014 nous avons été élus, je suis donc nommée adjointe au maire en charge d'un quartier de 45000 habitants. Montpellier c'est 280000 habitants, je suis également conseillère à la Métropole.

Comment vivez-vous vos fonctions électives ?

Comme je vous l'indiquais plus haut la liste citoyenne qui a gagné à Montpellier est complètement novice en politique et c'est

La Métropole est une institution qui regroupe toutes les communes limitrophes à Montpellier et nous travaillons ensemble pour coordonner l'ensemble des communes, les thématiques sont diverses et variées, il s'agit de gérer aussi bien les déchets que la cohésion sociale, l'urbanisme ou encore les finances, l'enseignement etc. Nous siégeons en commissions afin de préparer les conseils métropolitains ou les affaires se

votent et se décident, les débats sont parfois longs et les votes ne sont pas toujours unanimes. Je suis novice en politique mais mon sens de l'observation et d'écoute font que j'apprends très vite, et je suis surtout une femme de terrain. Je suis donc rapidement au courant de ce qui se passe.

Pensez-vous que votre élection traduit la diversité en politique ?

Cette histoire de diversité me fait assez sourire d'avouer, cela veut dire quoi exactement ? Le visage de la France aurait-il changé ? Non!!! La France est ce qu'elle est grâce aux Portugais, aux Espagnols, aux Italiens, aux Algériens, aux Tunisiens, aux Marocains etc.. Pourquoi certains auraient-il plus leur place que d'autres ? C'est une question de temps, certains sont arrivés plus tôt en France le patrimoine n'est pas le même pour tous c'est tout!! Et quand je parle de patrimoine, il ne s'agit pas uniquement de patrimoine matériel. Pour moi le patrimoine culturel ou intellectuel est aussi important si ce n'est plus car il permet les fondements d'une famille d'une génération entière.

Néanmoins il est certain qu'il y a eu une prise de conscience de la part des politiques en France, d'une part parce que l'électorat évolue mais aussi parce qu'il était urgent de répondre à tous ces Français issus de l'immigration qui ne se sentaient représentés d'aucune part et par personne. Nicolas Sarkozy fait certainement partie de ceux qui l'ont compris et qui l'a appliquée, mais cette diversité ne peut être une réponse à long terme si elle ne s'accompagne pas de véritables valeurs de personnes qui assument leurs origines et qui ne se servent pas de leur culture uniquement à des fins personnelles. Il ne suffit pas de prendre un Noir, un Arabe, un Chinois et dire voilà la diversité!!! Je ne dis pas qu'il faille le crier à tout bout de champ mais je pense qu'il est important d'assumer sans en faire un drapeau sur la tête mais il est important de savoir d'où l'on vient car c'est cela qui déterminera où l'on veut aller car si les racines de l'arbre sont bien ancrées son tronc et ses branches seront solides comme un roc.

Alors oui si la diversité c'est vouloir enfin donner la parole à ceux qui ont toujours travaillé en silence, si c'est vouloir présenter un nouveau visage de la France d'une nouvelle génération montante qui se bâtit doucement un patrimoine difficilement mais sûrement, je suis de ceux-là!!!

d'ailleurs cela qui a séduit les gens, de savoir que des citoyens lambda s'occupent de la ville est assez curieux mais il y a tant à faire. Ce schéma politique a des avantages et des inconvénients car il faut tout apprendre, nous sommes une liste citoyenne certes mais il faudra quand même faire de la politique à un moment ou un autre.

Comment vivez-vous votre fonction élective ?

C'est assez compliqué car je pense être quelqu'un d'assez pressé et au vu des circonstances et des complications que je rencontre et des difficultés auxquelles je suis confrontée sur le terrain ce n'est pas conséquent pas très évident. Je suis assez franche et cela ne plaît pas toujours, car même si aujourd'hui je suis adjointe au maire et conseillère à la métropole, il faut encore faire ses preuves et prendre la place que l'on veut avoir. Je pense être compétente pour gérer certaines situations mais il faut toujours donner plus, prouver plus, se battre toujours et sans arrêt, c'est assez usant mais je ne suis pas de ceux qui abandonnent!!! Mes ancêtres n'ont pas fait tout ce chemin pour que je lâche en si bon chemin!! Il y a néanmoins un côté sympa à être élu il y a certains avantages qu'il ne faut pas négliger. Je suis toujours assez fière et heureuse de débloquer certaines situations et de venir en aide aux plus démunis quand je le peux, ne serait-ce qu'une écoute ; parfois c'est beaucoup, énorme même!!!

Quels sont vos grands défis ?

Mes grands défis ? Je vous l'ai également indiqué plus haut. Je suis ambitieuse mais non pas à des fins personnelles mais bien parce que je sais que je suis capable de faire avancer les choses. Mon parcours hétéroclite fait que je suis aujourd'hui capable de m'adapter à des situations tout aussi différentes les unes que les autres. J'aimerais être à l'initiative de dispositifs, je souhaite mettre à profit ma connaissance du terrain à celle de la théorie, les deux sont à mon sens indissociable. L'erreur du politique où qu'il soit est que malheureusement il s'éloigne trop de la réalité et parfois met en place des dispositifs qui ne sont pas forcément en adéquation avec la réalité. Je suis aussi algérienne par mes origines et je ne l'oublie pas, j'étais d'ailleurs en Algérie au mois de novembre, alors pourquoi ne pas travailler ensemble ? L'Algérie est un pays fabuleux et riche de par sa culture, ses paysages et son patrimoine agricole. Beaucoup de choses restent à faire, je serais fière de pouvoir apporter mon expérience, mon vécu, mes compétences à un pays comme celui-ci. De la politique en Algérie et en France pourquoi pas ? je pense qu'il faut bâtrir des ponts entre la France et l'Algérie et je pense pouvoir aider à cela je continue mon petit bonhomme de chemin, je suis assez confiante pour l'avenir comme on dit chez nous inshallah!!

Quels sont vos regrets ?

Il paraît que les regrets arrivent toujours à la fin de notre vie. Je pense être assez jeune pour en avoir, cela dit il vaut mieux avoir des remords que des regrets, le seul regret que je pourrais avoir serait que j'aurais peut-être dû plus tôt m'investir dans la politique et frapper à toutes les portes, je n'aime pas me sentir redévalue de quoi que ce soit et je suis de nature très fière : un héritage algérien ?



CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

La cité bimillénaire de Constantine, berceau de la citadinité, a de nouveau rendez-vous avec l'histoire, jeudi, en devenant, pour la première fois et pour une année entière, capitale de la culture arabe.

Cirta un rendez-vous avec l'histoire

Par Yacine Loutari-

Cet honneur, la ville qui a vu naître l'imam Abdellahim Benbadis, ne le doit pas au hasard, ni même, seulement, à son statut, reconnu de tous, de pôle culturel de premier plan, mais aussi à son envergure historique et son cheminement à travers les âges. Un cheminement mouvementé, parfois très tumultueux, souvent bouleversé par des faits d'histoire, mais toujours digne et parsemé de bravoure et d'actes héroïques résultant du refus obstiné de tous les jeux avilissants.

En fait, même si l'on se plait aujourd'hui à évoquer une cité bimillénaire pour désigner la ville de Constantine, l'histoire du Rocher remonte à un million d'années comme l'ont prouvé les objets sphéroïdiques à facettes découverts en 1945 sur le plateau des Mansourah, en même temps que des outils d'astralopithéques.

Le refus de l'assujettissement

Si le site du «Caillou» a ensuite accueilli de nombreuses civilisations qui ont toutes laissé des traces : numides, phéniciens, romains, byzantins, arabes, turcs et français, il fut aussi le terreau de multiples résistances.

Celle de Hadj Ahmed Bey en 1836, celle des hommes du Fida (qui peut oublier Messaoud Boudjériou et ses camarades de lutte ?), celle de Zighoul Youcef à Condé-Smendou, celle de toutes les Constantinois et de tous les Constantinois qui refusèrent, à l'image de tous leurs compatriotes, de s'assujettir.

Solennement perchée sur un Rocher abrupt et majestueux qu'elle a su dompter au fil des siècles, Constantine est



aussi une terre de penseurs. Il serait fastidieux - et quelque part périlleux - de vouloir les citer tous. L'évocation de Constantine fait aussi penser à Abdellahim Benbadis, fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens et figure emblématique du réformisme musulman dans le pays.

Benbadis, l'homme qui revendiquait ses origines berbères remontant aux Zirides et qui écrivit un jour d'avril 1936 «la nation algérienne n'est pas la France, ne peut pas être la France et ne veut pas être la France». L'évocation de Constantine dirige aussi l'esprit vers Massinissa, fils de Gaïa, le souverain unificateur tant aimé, Constantine 1^{er} Le Grand dont la cité du Vieux Rocher porte le nom, Redha Houhou, père du roman algérien d'expression arabe, Malek Haddad, Katab Yacine, Mohamed-Tahar Fergani, Ahlam Mosteghanemi, Benjamin Stora, Taoufik Bestandji, Raymond Leyris, mais aussi, beaucoup plus près de nous, Hassiba Boulmerka, Ali Saïdi-Sief et tant d'autres.

Cœur battant du Monde arabe, envers et contre tout

Dans quelques heures, Constantine sera le cœur battant de tout le monde arabe. Pour que la ville soit fin prête, pour qu'elle soit à la hauteur des attentes, pour qu'elle fasse honneur à l'Algérie, des femmes et des hommes ont sué, nuit et jour, dans un environnement - bizarrement - pas toujours bienveillant, quelque fois ingrat, voire antagoniste. Tout n'est pas parfait, évidemment. Beaucoup (évidemment aussi) trouveront à redire sur chacun des édifices érigés pour l'événement. Cette grande manifestation - la plus importante que Constantine n'ait jamais organisée et vécue - n'a sans doute pas fini d'alimenter de fieilleuses polémiques. Mais l'histoire retiendra que Constantine-La-Monumentale, convoquée une nouvelle fois par l'histoire, aura, le 16 avril 2015, franchi toutes les vicissitudes, de la même manière que ses ponts ont franchi le Rhumel et relevé le défi par la seule grâce de la volonté des hommes.

SELON LA GENDARMERIE Près de 300 caméras de surveillance opérationnelles

Près de 300 caméras de surveillance sont opérationnelles dans tous les quartiers de Constantine en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a indiqué à l'APS le commandant du groupement territorial de Gendarmerie, le colonel Bouziane Boumerdane. Ce système de

télésurveillance, mis en place pour la première fois dans cette agglomération par ce corps de sécurité, est destiné à «mieux contrôler les principales artères, avenues et accès de la ville», a précisé cet officier lundi soir, en marge d'une sortie de terrain organisée en fin d'après-midi pour présenter le dispositif de sécurité dans tous les quartiers de

Constantine à cette occasion.

L'installation de ces équipements s'inscrit également dans le cadre d'un vaste programme national de sécurité des grandes villes, a-t-il déclaré, soulignant l'«impact» de ce système de surveillance dans la protection

des personnes et des biens contre toutes formes d'agressions. De même que l'opération «contribuera à fluidifier la circulation automobile et à réduire l'encombrement routier enregistré ces dernières années dans plusieurs endroits de la ville et de sa périphérie», a ajouté la même source.

SORTIE DEU NOUVEL ALBUM DU CHANTEUR ZAYEN «Uccen d'Umeksa» entre évasion onirique et réalité sociale

Le chanteur algérien d'expression kabyle «Zayen» a récemment sorti «Uccen d'Umeksa» (Le chacal et le berger), son cinquième opus composé de textes largement inspirés de contes et d'histoires du patrimoine amazigh.

Produit par la maison Chik, l'album comptant neuf chansons invite à un retour aux sources pour méditer l'existence, l'amour, l'absence, les relations entre les individus sur fond de conflit entre le bien et le mal.

Nourri d'influences du terroir kabyle, «Uccen d'Umeksa», au contenu authentique et à la forme moderne, s'ouvre sur d'autres

sonorités, méditerranéennes et africaines notamment, donnant l'élan nécessaire au récepteur pour saisir tout le travail de réflexion, à travers la richesse des textes et la beauté des mélodies.

Evoquant le rapport charnel entre l'individu et la terre dans «Tighri N ugama» (Terres en colère) et «Amekraz d'Warrawis» (terres nourricières), le chanteur exalte le sentiment d'appartenance à la mère patrie.

Dans un autre registre, l'artiste rend hommage à la femme africaine à travers la chanson «Tafrikan» où il met à l'honneur le combat pour l'émancipation des femmes

en Afrique, y compris la femme kabyle, gardiennes de la tradition.

Pour cette dernière chanson, Zayen a choisi des sonorités cristallines rendues par des instruments à cordes pour mieux illustrer le thème de l'authenticité.

L'artiste se distingue, dans ce nouvel album, par une voix limpide servie par une maîtrise de la guitare dans des interprétations appréciables et un jeu juste, allant de l'annonce et des répliques en solo, aux envoiées de l'accompagnement en arpege.

Auteur, compositeur et interprète établi en France, Zayen compte quelques albums à son actif dont, «Imawliwi» (Mes parents

- 1994), «Oughaled» (Reviens - 2002) et «Baden-Baden» (2007). Il est également membre fondateur et président de «Artistes Couleurs Diversité» (ACD), une association à l'origine de plusieurs manifestations artistiques à Aubervilliers (Paris) au service de la lutte contre les discriminations.

À travers une distribution polyphonique intelligente, à dominante autochtone, différents styles de musique dans des rythmes variés sont mis en exergue dans «Uccen d'Umeksa», un album de qualité au message compris entre l'évasion onirique et la réalité sociale.

APS

CINÉMATHÈQUE D'ORAN La nouvelle cabine de projection bientôt opérationnelle



La nouvelle cabine de projection de la Cinémathèque Ouarsenis d'Oran sera bientôt opérationnelle, a indiqué hier le directeur de l'établissement.

«L'opération portant dotation de la salle en équipement de projection moderne évolue actuellement au stade des essais techniques», a précisé à l'APS Abdelghani Zekri.

«La phase expérimentale, lancée lundi, se poursuit pour une durée d'une semaine tout au plus, et ce, en présence d'un expert italien représentant du fournisseur du matériel dont il est tenu d'assurer le réglage optimal», a expliqué M. Zekri.

Pour rappel, la Cinémathèque d'Oran est fermée au public depuis janvier dernier, date du lancement des travaux d'installation par une entreprise algérienne spécialisée.

Cette salle de cinéma est la première à l'échelle nationale à se doter de ce type d'équipement appelé DCP (Digital Cinema Package, équivalent numérique de la bobine 35 mm) offrant, selon la même source, ce qu'il y a de mieux au monde en termes de qualité d'image et de son.

Cet acquis permet à la Cinémathèque de consolider sa vocation culturelle et de fidéliser davantage son public avec des cycles de projection thématique dédiés aux chefs-d'œuvre du 7^e Art du répertoire universel et national.

Crée en juin 1965, quelques mois après celle d'Algier, la Cinémathèque d'Oran a une capacité de 360 places. Elle est située à la rue Larbi Ben M'hidi, l'une des principales artères de la capitale de l'Ouest du pays. En 2005, elle a bénéficié d'une opération de réhabilitation l'ayant dotée de nouveaux fauteuils ignifugés, d'un revêtement mural neuf et d'un système de climatisation. Plusieurs films à succès ont été projetés en avant-première dans cette salle, en présence des réalisateurs et comédiens, parmi lesquels «Mascarades» de Lyes Salem, «Hors-la-loi» de Rachid Boucharéb, et «Es-Saha» (la place) de Dahman Ouzid. Cette structure culturelle figure également parmi les salles retenues chaque année pour abriter les projections des courts métrages en compétition officielle au Festival d'Oran du film arabe (Fofa).

SOMALIE: Le ministère de l'Education attaqué par des hommes armés

Le ministère de l'Education à Mogadiscio a été hier la cible d'une attaque d'hommes armés qui ont fait exploser une voiture piégée et déclenché une fusillade, a indiqué la police somalienne. «Une voiture chargée d'explosifs a enfoncé le portail et une fusillade a suivi à l'intérieur du ministère», a déclaré un policier, Mohamed Dahir, tandis qu'un témoin cité par l'agence AFP a dit avoir vu plusieurs corps. «Une forte explosion et des coups de feu ont été entendus» à Mogadiscio, a déclaré d'autres témoins. Selon une source policière, «au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi dans un attentat suicide visant le ministère somalien de l'Education». Selon les agences, les insurgés somaliens shebab ont revendiqué l'attaque. Leur porte-parole a déclaré que des éléments armés étaient à l'intérieur du ministère, prétendant qu'ils en avaient «pris le contrôle».

Le président élu du Nigeria «ne peut pas promettre» de retrouver les lycéennes de Chibok

Le nouveau président du Nigeria Muhammadu Buhari a annoncé ne pas pouvoir promettre de retrouver les 219 lycéennes de Chibok enlevées il y a un an par le groupe terroriste Boko Haram.

«Nous ne savons pas si les filles de Chibok peuvent être secourues. Leur localisation reste inconnue. J'aimerais beaucoup pouvoir le faire, mais je ne peux pas promettre de les retrouver», a déclaré M. Buhari dans un communiqué. Le vainqueur de la présidentielle, Muhammadu Buhari, qui sera investi le 29 mai, a promis de faire de la lutte contre Boko Haram la priorité de son mandat.

Des veillées, des prières et des rassemblements sont organisés mardi au Nigeria et dans le monde pour marquer le premier anniversaire de l'enlèvement des adolescentes de leur lycée de Chibok par le groupe terroriste Boko Haram. Le kidnapping, le 14 avril 2014, de 276 lycéennes de cette petite ville du nord-est du Nigeria - dont 219 sont toujours portées disparues - a suscité une émotion sans précédent à travers le monde. Selon Amnesty International, au moins 2.000 femmes et filles ont été enlevées au Nigeria depuis le début de l'année dernière.

Les Nations unies et des organisations de défense des droits de l'Homme ont aussi dénoncé, à cette occasion, le ciblage délibéré d'enfants, garçons et filles par les islamistes, dont l'insurrection et la répression armée ont fait au moins 15.000 morts depuis six ans. Dans un nouveau rapport publié mardi, Amnesty International cite un haut gradé de l'armée nigériane, selon lequel les otages sont gardées dans plusieurs camps de Boko Haram, au Nigeria mais aussi au Tchad et au Cameroun voisins.

APS

SAHARA OCCIDENTAL La limitation du mandat de la Minurso encourage le Maroc à commettre des violations des droits de l'homme

Le Forum ghanéen de solidarité avec le Sahara occidental a affirmé, lundi à Accra, que la limitation du mandat de la Mission onusienne pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la seule mission de maintien de la paix a encouragé le Maroc à commettre, dans l'impunité, des violations flagrantes des droits de l'homme.

«La limitation du mandat de la Minurso à la seule mission de maintien de la paix a encouragé le Maroc, puissance occupante, à commettre, dans l'impunité, des violations flagrantes des droits de l'homme contre le peuple sahraoui», a souligné le président du Forum, Akopo Ampaw. Il s'agit d'une lettre, dont l'APS a obtenue une copie, adressée par le président du Forum au secrétaire général de l'ONU, dans la

perspective de l'examen, au cours de ce mois, de la question du Sahara occidental par le Conseil de sécurité, notamment le mandat de la Minurso. Une copie de cette lettre a été également adressée aux missions permanentes des quinze pays membres du Conseil de sécurité. Dans ce cadre, le Forum a, tout en relevant que cette situation a déjà été soulevée au sein du Conseil de sécurité, exprimé ses «préoccupations quant au manque d'intérêt manifesté pour le financement de la Minurso en vue d'entreprendre la totalité de son mandat pour englober la surveillance de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés». Le Forum a demandé aussi de «prendre acte des graves et intolérables souffrances quotidiennes endurées par le peuple sahraoui et mettre en oeuvre les mesures efficaces visant à assurer une paix rapide et durable au Sahara occidental sur la base du droit non négociable du peuple sahraoui à l'autodétermination». Le président du Forum a ainsi rappelé la responsabilité de l'ONU dans la résolution de



cette question de décolonisation qui «tarde à se concrétiser en raison du manque de fermeté et d'actions significatives en vue d'accélérer une solution définitive de la dernière colonie en Afrique». Il a également appelé la communauté internationale à «assumer ses responsabilités» dans la mise en oeuvre du processus de décolonisation du Sahara occidental par l'accélération de l'application «stricte» de ses résolutions, notamment, a-t-il précisé, l'exercice du peuple sahraoui de son «droit à l'autodétermination» dans le cadre du plan de règlement, adopté en 1990, à travers un référendum libre et juste, meilleur moyen de règlement de cette question». Il a rappelé en outre la «responsabilité» de l'ONU à défendre les intérêts du peuple sahraoui et des générations futures de ce territoire jusqu'à la définition du statut final du Sahara occidental, a-t-il ajouté.

Tout en faisant part de sa «grande préoccupation» quant à l'exploitation «illégale» par le Maroc des ressources naturelles du peuple sahraoui, le Forum a indiqué que les recommandations formulées par l'ancien responsable des Affaires juridiques au secrétariat général de l'ONU, Hans Corel, pourront constituer la «meilleure voie pour traiter cette question».

LIBYE:

L'ONU condamne une attaque meurtrière contre l'ambassade de Corée du Sud à Tripoli

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a fermement condamné une attaque terroriste perpétrée par des hommes armés non identifiés contre l'ambassade de la République de Corée dans la capitale libyenne. Selon la presse, un groupe armé a lancé dimanche une attaque contre l'ambassade de Corée du Sud à Tripoli, durant laquelle deux gardes libyens auraient été tués et un autre blessé. Les assaillants auraient ouvert le feu à des dizaines de reprises contre l'ambassade depuis le véhicule à bord duquel ils se trouvaient. Trois Sud-Coréens, dont deux diplomates, travail-

laient à l'ambassade au moment de l'attaque mais n'ont pas été touchés, selon le ministère des Affaires étrangères sud-coréen. Rappelant que le principe de l'invincibilité des locaux diplomatiques et consulaires devait être respecté, le Secrétaire général a par ailleurs émis le souhait que les auteurs de l'attentat soient rapidement traduits en justice. «Les violences en cours en Libye nous rappelle le besoin urgent pour les Libyens de mettre fin au conflit actuel et de se mettre rapidement d'accord sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale», a déclaré le chef de l'ONU, tout en saluant à cet égard la re-

prise du dialogue politique entre les différentes parties. Les travaux du deuxième round du dialogue engagé entre des dirigeants de partis et des militants politiques libyens ont débuté lundi à Alger sous l'égide de la Mission d'appui de l'ONU en Libye (UNISIL) dans le but de parvenir à une solution politique à la crise dans ce pays. M. Léon, a indiqué qu'une solution politique à la crise était «proche», appelant les parties en conflit à concrétiser leur dialogue par un «accord écrit». «Nous sommes proches d'une solution politique, malgré les difficultés qui subsistent», a déclaré M. Léon.

NIGERIA

Au moins 2.000 femmes et fillettes enlevées par Boko Haram au Nigeria

Le groupe armé Boko Haram a enlevé au moins 2.000 femmes et fillettes au Nigeria depuis le début de l'année dernière, a estimé Amnesty International mardi, un an après l'enlèvement des 276 lycéennes de Chibok.

Amnesty affirme avoir listé 38 cas d'enlèvement de masse commis par le groupe armé, sur la base de nombreux témoignages, notamment de femmes et jeunes filles ayant réussi à s'échapper. «Il est difficile d'estimer combien de personnes ont été enlevées par Boko Haram», mais «le nombre de femmes et de filles enlevées

trouveraient dans la forêt de Sambisa, dans l'Etat de Borno, d'autres autour du lac Tchad et dans la chaîne de montagnes qui sépare le Nigeria du Cameroun, et d'autres (environ 70) auraient été emmenées au Tchad voisin.

L'armée nigériane a déjà affirmé par le passé savoir où se trouvent les lycéennes, mais qu'une opération de sauvetage serait trop risquée. Des femmes et les fillettes enlevées lors d'autres kidnappings de masses ont dit à Amnesty avoir été détenues dans des conditions horribles, dans des prisons surpeuplées.

Selon Amnesty, pour qui Boko Haram devrait être poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, plus de 4.000 personnes ont été tuées par le groupe armé l'année dernière, et au moins 1.500 personnes ont été tuées au cours du premier trimestre 2015.

La RDC s'apprête à acquérir des Airbus pour sa nouvelle compagnie aérienne

La République démocratique du Congo (RDC) s'apprête à acquérir des Airbus pour sa nouvelle compagnie aérienne, a déclaré lundi son Premier ministre, Augustin Matata Ponyo. «Nous sommes actuellement au niveau de l'acquisition des appareils» pour Congo Airways, a déclaré M. Matata, ajoutant: «je serai en France le mois prochain (...) où j'irai voir l'usine de fabrication d'Airbus parce que nous commençons avec des Airbus». «Nous sommes en train de travailler sur deux Airbus 320», a-t-il déclaré, indiquant que le gouvernement cherche aussi un troisième avion plus léger, à hélices. «Congo Airways est un projet qui prend forme et qui devrait se traduire par des vols d'inauguration dans les prochains mois», a relevé M. Matata.

YÉMEN:

Embargo sur les armes aux Houthis sommés de céder le pouvoir

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier une résolution qui somme les miliciens chiites houthis de se retirer des zones du Yémen qu'ils ont conquises et qui leur imposent des sanctions, dont un embargo sur les armes.

Quatorze des 15 pays membres ont voté pour, la Russie s'abstenant. La résolution, mise au point par les pays du Golfe et parrainée notamment par la Jordanie, demande à "toutes les parties" au conflit de négocier dans les plus brefs délais une "cessation rapide" des hostilités. Mais elle n'impose pas à la coalition arabe qui combat les Houthis, de suspendre les raids aériens qu'elle mène depuis près de trois semaines.

Tout au plus exhorte-t-elle les combattants à préserver la population civile et charge-t-elle le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon de "redoubler d'efforts pour faciliter la livraison de l'aide humanitaire et l'évacuation (des civils), y compris par l'instauration de pauses humanitaires si nécessaire". Il s'agit de la première décision concrète du Conseil depuis le début de l'offensive anti-Houthi lancée par l'Arabie saoudite et ses alliés, le 26 mars, alors que la situation humanitaire dans le pays se dégrade de jour en jour.

Le Conseil s'était contenté



jusqu'ici de proclamer son soutien au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, chassé de son pays par l'avancée des Houthis et réfugié en Arabie saoudite.

Le Conseil exige que les miliciens chiites cessent les hostilités "immédiatement et sans conditions" et se retirent de tous les territoires qu'ils contrôlent dont la capitale Sanaa.

Il impose un embargo sur les armes à destination des Houthis et de leurs alliés. Les Etats membres, en particulier dans la région, seront tenus d'inspecter les cargos soupçonnés de transporter des armes vers le Yémen. Le Conseil frappe de sanctions individuelles (gel des avoirs et interdiction de voyage) le chef des miliciens chiites

Abdel Malek al-Houthi et Ahmed Ali Abdallah Saleh, fils ainé de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh. Deux commandants houthis et l'ex-président Ali Abdallah Saleh lui-même ont déjà été sanctionnés par l'ONU. L'ambassadeur russe Vitali Tchourkine a souligné mardi que Moscou aurait préféré "que l'embargo sur les armes soit total", c'est-à-dire concerne les deux camps et pas seulement les Houthis. Il a aussi estimé que la résolution n'insistait pas assez sur l'urgence d'une trêve humanitaire. "Cette résolution ne doit pas être utilisée pour justifier une escalade du conflit", a-t-il affirmé. "Le chaos au Yémen profite aux terroristes" d'Al-Qaïda, a-t-il affirmé.

APS

DOHA : CONGRÈS DE L'ONU CONTRE LE CRIME Plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort



Les participants à une table ronde sur la peine de mort, lors du Congrès de l'ONU contre le crime, qui se déroule à Doha, au Qatar, ont plaidé hier en faveur de l'abolition de cette sentence, soulignant qu'il n'existe aucune preuve confirmant son caractère dissuasif.

"Au cours des 70 ans des Nations unies, les choses ont changé, et aujourd'hui plus de 160 Etats membres ont, soit aboli la peine de mort, ou ne l'appliquent pas", a déclaré le sous-secrétaire général des Nations unies aux droits de l'homme, Ivan imonovic, qui a animé la discussion. "Malgré ces développements positifs, un certain nombre d'Etats continuent toutefois d'imposer la peine de mort", a-t-il ajouté. La table ronde faisait partie des nombreux événements parallèles au Congrès qui se poursuit jusqu'au 19 avril. Parmi les participants figuraient le ministre italien de la Justice, Andrea Orlando, le Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Christof Heyns, le Directeur adjoint du bureau régional de l'ONG Penal Reform International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Haitham Shibli, et Jeffrey Fagan, professeur de droit à l'Université Columbia à New York. M. imonovic, a souligné que l'ONG Amnesty International a noté dans un récent rapport sur les condamnations et exécutions à travers le monde qu'en 2014 il y a eu moins d'exécutions enregistrées mais une augmentation du nombre de personnes condamnées à mort.

"La propagation du trafic de drogue et du terrorisme est un facteur important pour de nombreux Etats quand ils se posent la question de conserver ou même de réintroduire la peine de mort", a-t-il ajouté. "Le monde s'éloigne, à n'en pas douter, de la peine de mort, comme il l'a fait concernant l'esclavage, la torture judiciaire et d'autres pratiques similaires", a déclaré pour sa part M. Heyns. Il a rappelé qu'en 1948, seuls huit Etats avaient banni la peine de mort de leur législation. "Maintenant, 99 l'ont fait". Seulement cinq Etats exécutent actuellement plus de 25 personnes par an : la Chine, l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Irak, et les Etats-Unis. Le Rapporteur spécial a souligné que "le facteur le plus important qui a joué au cours des sept dernières années, c'est qu'il n'est pas clair que la peine de mort a une valeur dissuasive particulière. En fait, il n'existe aucune preuve en la matière". "La peine de mort a créé un faux sentiment de sécurité", a-t-il dit. Selon lui, les pays devraient concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la police et sur la lutte contre les causes sous-jacentes. M. Heyns a estimé qu'il y avait un changement concernant la peine de mort. "Il semble que dans quelques décennies il est très probable que très peu d'Etats auront toujours la peine de mort officiellement dans leur législation", a-t-il dit. De son côté, M. Fagan a parlé de la situation aux Etats-Unis où la peine capitale est une sentence légale dans plus de 30 Etats. Il a souligné que la recherche empirique montre que "rien ne prouve que la peine de mort ait un effet plus dissuasif que les autres types de condamnation".

"La dissuasion est l'une des justifications essentielles. Sans cette justification, je pense qu'il y a un problème constitutionnel", a-t-il ajouté. Selon lui, en raison de ces études scientifiques, les choses changent aux Etats-Unis. "Il y a un changement profond dans la société américaine en ce qui concerne la peine de mort", a-t-il conclu.

La conférence dont les travaux ont débuté dimanche en présence de l'émir du Qatar Tamim Ben Hamed Ben Khalifa Al-Thani et du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon vise à consolider la coopération régionale pour lutter contre le crime organisé transnational, le terrorisme, la traite d'humains, l'immigration clandestine, la cybercriminalité et le trafic de la propriété culturelle.

Téhéran a proposé un plan de paix

Téhéran a proposé un plan visant à pacifier le Yémen, qui prévoit un cessez-le-feu suivi de négociations entre toutes les parties facilitées par des médiateurs extérieurs, a déclaré mardi à Madrid le ministre iranien des Affaires étrangères Javad Zarif.

"J'ai proposé un cessez-le-feu, suivi d'un dialogue incluant toutes les parties et facilité par d'autres", a déclaré Javad Zarif lors d'une conférence de presse à Madrid, en précisant que le cessez-le-feu serait suivi d'une aide humanitaire.

M. Zarif a fait ces déclarations peu avant l'adoption mardi par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution qui somme les miliciens chiites houthis de se

retirer des zones du Yémen qu'ils ont conquises et qui leur imposent des sanctions, dont un embargo sur les armes. Quatorze des 15 pays membres ont voté pour, la Russie s'abstenant. La résolution, mise au point par les pays du Golfe et parrainée notamment par la Jordanie, demande à "toutes les parties" au conflit de négocier dans les plus brefs délais une "cessation rapide" des hostilités.

Le dialogue proposé par l'Iran, a indiqué le ministre sans évoquer cette résolution, devra mener "à la mise en place d'un gouvernement incluant toutes les forces en présence" et "ayant de bonnes relations avec ses voisins". Le ministre a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un

plan de paix mis en place par des tiers mais bien d'un plan qui serait mené par les Yéménites eux-mêmes. "Nous ne voulons pas d'une interférence extérieure. Nous voulons un processus yéménite entre les différents groupes politiques et tribus du Yémen", a-t-il dit. Il n'y a pas au Yémen de "guerre religieuse", a-t-il tenu à préciser. Partis en septembre 2014 de leur fief de Saada (nord), les Houthis, ont pris sur plusieurs mois le contrôle de Sanaa, de régions du centre et de l'est, ainsi que de portions du sud. Depuis le 26 mars, une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite entend les empêcher de prendre le pouvoir au Yémen, son voisin.

CANADA

Envoi de 200 militaires pour former l'armée ukrainienne

Le Canada va envoyer environ 200 militaires en Ukraine pour aider à la formation des forces armées ukrainiennes avec un accent particulier sur la neutralisation des mines et des explosifs, a annoncé hier le Premier ministre canadien Stephen Harper.

Les militaires canadiens se joindront aux troupes américaines et britanniques déjà en Ukraine pour "aider le pays (...) à maintenir sa souveraineté, la sécurité et la stabilité ...", a-t-il déclaré.

La mission de ces forces armées est prévu pour près de deux ans, soit

jusqu'au 31 mars 2017, a-t-il précisé. Dans le cadre de leur mission, les Canadiens entraîneront la police militaire ukrainienne et fourniront aussi une formation médicale, ainsi que dans la neutralisation d'explosifs, la sécurité des vols et la modernisation du système de logistique.

Le Canada fournira également une formation sur les tactiques individuelles et d'unité au personnel de la Garde nationale ukrainienne, de concert avec les Etats-Unis. Cette formation se tiendra principalement dans un centre de partenariat de l'OTAN situé à Yarivov, dans

l'ouest de l'Ukraine, près de la frontière avec la Pologne, ainsi que dans un centre de déminage du ministère ukrainien de la Défense situé à Kamianets-Podilskyi, dans l'ouest du Pays. Cette annonce intervient alors qu'un regain de tension se produit dans l'est séparatiste prorusse de l'Ukraine, deux mois après l'entrée en vigueur d'une nouvelle trêve.

Le Premier ministre canadien Stephen Harper a pris ouvertement position en faveur du gouvernement de Kiev dans le conflit contre les séparatistes prorusses, qui a fait plus de 6.000 morts depuis plus d'un an.

ENVIRONNEMENT

Un spécimen rare de baleine s'échoue sur une plage australienne

Un spécimen rare de baleine s'est échoué sur une plage isolée en Australie, ont annoncé hier les autorités, estimant que cette découverte est «très importante» pour les spécialistes des baleines.

C'est la seconde fois seulement qu'un spécimen de rorqual d'Omura, dont l'espèce n'a été identifiée qu'au début des années 2000, est aperçue en Australie. Il a été retrouvé sur une plage isolée près d'Exmouth, à près de 1.300 km au nord de Perth, après le passage le mois dernier sur la région du cyclone tropical Olwyn.

«Cette découverte est très importante pour les spécialistes des baleines de l'Etat d'Australie-Occidentale et pour les chercheurs du monde entier car le rorqual d'Omura a été si peu observé qu'on ne sait que très peu de choses sur lui», a commenté le ministre de l'Environnement de cet Etat, Albert Jacob.

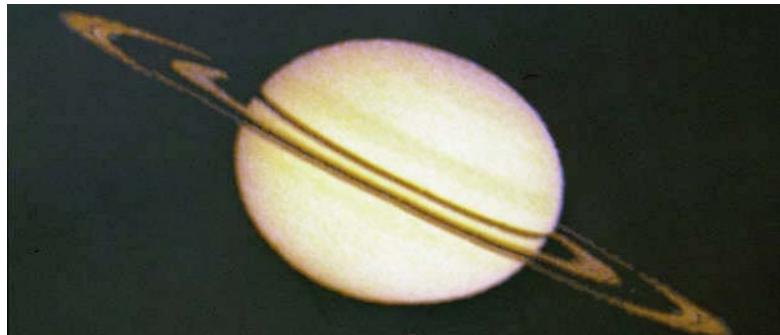
«Le rorqual d'Omura n'a été décrit dans un journal scientifique pour la première fois qu'en 2003», a-t-il poursuivi, ajoutant que ce céacé n'évoluait apparemment que dans les eaux tropicales ou subtropicales.

Les rorquals sont des baleines à fanons (par opposition aux baleines à dents), dont la gueule est dotée de lames cornées qui forment une espèce de store suspendu à leur mâchoire supérieure. Grâce à elles, elles «piègent» leurs proies, de petits crustacés, avant de recracher les grandes quantités d'eau avalées en même temps.

ASTRONOMIE

Les tempêtes géantes sur Saturne liées à la densité de l'eau dans son atmosphère

Des chercheurs ont attribué le phénomène des tempêtes gigantesques qui se déclenchent tous les 20 à 30 ans sur Saturne, parcourant des centaines de milliers de kilomètres pendant plusieurs mois, à la densité de l'eau présente dans l'atmosphère de la planète.



Depuis 1876, six tempêtes géantes ont été observées sur Saturne, note une étude publiée lundi dans une revue britannique spécialisée. Appelées «Great White Spots», elles offrent un spectacle impressionnant qu'il peut être observé depuis la Terre avec un télescope. Les chercheurs ont élaboré un mécanisme de modélisation de tempêtes et ont comparé les résultats obtenus aux données de la sonde Cassini en orbite autour de Saturne.

L'atmosphère de Saturne est composée essentiellement d'hydrogène, d'hélium ainsi que de

molécules d'eau. La fréquence d'apparition des tempêtes s'expliquerait par des écarts de densité entre la couche atmosphérique supérieure et la couche inférieure.

La plupart du temps, la couche supérieure est moins dense que la couche inférieure. Comme l'huile qui flotte sur l'eau, la couche supérieure de Saturne reste au-dessus de la couche inférieure, empêchant l'air chaud de monter, de se refroidir et de se condenser. Les deux couches restent ainsi superposées pendant des années. L'équilibre entre les deux couches va alors se rompre, l'air chaud subit

un mouvement vers le haut et se condense: les molécules d'eau se déversent sous forme de précipitations, c'est la formation des tempêtes.

Le refroidissement de la planète peut prendre «plusieurs décennies», l'atmosphère de Saturne étant «épaisse», précise le chercheur Cheng Li. Le phénomène n'est toutefois pas propre à Saturne. Jupiter, la plus grosse planète de notre système solaire, est également le siège de tempêtes de grande envergure, mais de forme différente, a-t-il estimé.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE RESSOURCES EN EAUX
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX
WILAYA DE MEDEA

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu l'ordre de service de commencement des travaux notifié le 03/08/2014
- Vu le délai fixé à six (06) mois et expiré le 03/02/2015
- Vu les envois n° 5592/B.MRS/DREWM du 13/11/2014 et 124/B.MRS/DREWM du 12/01/2015 adressés à l'entreprise.
- Vu le retard considérable accusé pour terminer les travaux.
- Vu ma mise en demeure n°01 publiée dans la presse nationale «Midi Libre» et «Djazair El Oula» en date du 19/02/2015

L'entreprise ETH BEDDA TAHAR élisant domicile à Ksar El Boukhari -MEDEA, titulaire du marché visé par le comité du marché de la wilaya sous le n°220 du 15/07/2014 et le contrôleur financier sous le n°1921 du 24/07/2014 relatif à :

- Lot n°10 : Réalisation d'un forage à Meghdour F4- commune d'Aziz
- Lot n°11 : Réalisation d'un forage à Ouled Abid - commune de Boghar

EST MISE EN DEMEURE pour la deuxième fois de reprendre les travaux du lot n°10 et démarrer les travaux du lot n°11 et de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'achever les travaux.

Un délai de dix (10) jours est accordé à l'entreprise à partir de la publication de cette mise en demeure dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

faute de répondre à la présente mise en demeure, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAUX
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX
DE LA WILAYA DE GUARGUA

- **Origine du financement** Programme de consolidation de soutien à la croissance économique 2014
- **Intitulé de l'opération :** Réalisation et extension réseaux d'assainissement à travers 08 communes de la wilaya (2ème tranche)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-336 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n°: 01/2015 paru dans :

- DK NEWS le 24/01/2015
- المرصد للأنباء le 22/01/2015

et concernant : **Équipement et électrification de deux station de pompage des eaux usées de la commune d'EL Hadjira** est attribué provisoirement à l'entreprise suivant :

| Entreprise | Note total | Montant de l'offre en TTC (DA) | Délai | Observation |
|---------------|------------|--------------------------------|---------|-----------------------|
| STPH TAHRAOUI | 69 pts | 19 252 116,00 | 02 mois | Offre le moins disant |

- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission compétente (cf. à l'article 101 du code des marchés publics).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE MEDEA

Mise en demeure

Le BET "BELKORICH Walid ",demeurant à cité 1010 logts Bloc 09 local N°05 cité el badre Alger , titulaire de la convention N° 1774 en date du 28/10/2010 relative à l' études de révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Kast El Boukhari , est mise en demeure pour déposer les factures de la 1^{ère} et 2^{ème} phase de l'étude ainsi la caution de bon exécution , dans un délais de huit (08) jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi , des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l' encontre de Bureau d'eude.

DK NEWS

Anep : 318 952 du 15/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE TISSEMSILT

NIE : 411 006 0000 38013

Numéro de l'Opération : NK 5,341.2,262,138,12,02

Opération : alimentation en eau potable de Sidi Bouthif et Bordj Emir Abdelkader à partir des eaux du barrage de Deur Deur

Projet: Lot 01 alimentation en eau potable de Bordj Emir Abdelkader à partir des eaux du barrage de Deur Deur

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/2015

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : alimentation en eau potable de Bordj Emir Abdelkader à partir des eaux du barrage de Deur Deur - Lot 01.

Les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique et spécialisées dans ces travaux (catégorie 05 et plus, activité principale hydraulique ou secondaire), intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tissemsilt (Bureau des marchés),route d'Alger, Tissemsilt, Tél: 046 56 72 21.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives réglementaires (copie conforme et valide au jour de l'ouverture des plis).

I- Offre Technique :

- Cahier de charges visé et approuvé par le soumissionnaire.
- Déclaration à soucrire.
- Déclaration de probité.
- Copie de l'extrait du registre de commerce
- Copie du statut de l'entreprise « sociétés ».
- Copie du C.Q.C.P (catégorie 05 et plus, activité principale hydraulique ou secondaire)
- Un extrait du casier judiciaire du gérant.
- Un extrait de rôle apuré ou avec échéanciers.
- Attestation de mise à jour C.N.A.S -CASNOS -CACOBATPH.
- Liste des moyens matériels destinés au projet (copie des cartes grises + police d'assurance à l'appui ou tout autre document justifiant l'appartenance du matériel à l'entreprise, procès verbal datant de moins d'une année).
- Etat des moyens humains destinés au projet (Diplôme + CV, affiliation à la CNAS)
- Planning de réalisation.
- Références professionnelles (attestation par projet réalisé signer et enregistré par le maître de l'ouvrage).
- Bilans des trois dernières années visés par les services des impôts.
- Copie égalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux en cours de validité, légalisée par CNRC.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).

II- Offre Financière :

- Lettre de Soumission.
- Bordeaux des prix unitaires.
- Devis quantitatif et estimatif

Les offres techniques, financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites, dans une enveloppe extérieure fermée, cachetée, anonyme et ne comportera que la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir »

Avis d'appel d'offres national restreint N° 06 /2015

« Lot 01: alimentation en eau potable de Bordj Emir Abdelkader à partir des eaux du barrage de Deur Deur »

Et adressée à monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la wilaya de Tissemsilt.

La date de dépôt des offres est fixée au **Vingt et unième (21^{ème}) jour à compter de la date de la première parution du présent avis avant midi (12 heures).**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis techniques et financiers sera effectuée en séance publique le dernier jour ouvrable de dépôt des offres au siège de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tissemsilt (Route d'Alger) à 13 h.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

DK NEWS

Anep : 318 948 du 15/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408015000011070

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°/2015

Un avis d'Appel d'Offre National restreint est lancé pour l'exécution des travaux:

Réalisation de la piste Tinzauatine-In Guezzam Sur 365 km

Lot 02 : Réalisation de la piste Tinzauatine-In Guezzam du pk 120+000 au pk 240+000 sur 120 km

Ne peuvent participer au présent avis d'offre national restreint que les entreprises ayant déjà réalisé des projets de routes. Toutes les offres présentées doivent satisfaire les conditions suivantes :

A- Cas Entreprise seule :

Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité

Activité principale : Travaux Publics, catégorie : cinq (V) ou plus, ayant réalisé des projets en enduit superficiel , dont la surface cumulée réalisée est supérieure ou égale à 160 000M² de route durant les dix (10) dernières années justifiées par des attestations de bonne exécution dont la surface ne doit pas être inférieure à 8 000 M² pour chaque attestation délivrée par les maîtres d'ouvrage conformément au modèle en annexe (ETAT III).

B- Cas de groupement :

Le chef de file doit être majoritaire et répondre à toutes les conditions d'éligibilité comme Entreprise seule:

Les membres du groupement devront avoir le certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie : quatre (IV) ou plus, activité principale Travaux Publics et ayant réalisé des projets en enduit superficiel , dont la surface cumulée réalisée est supérieure ou égale à 160 000M² de route durant les dix (10) dernières années justifiées par des attestations de bonne exécution dont la surface ne doit pas être inférieure à 8 000 M² pour chaque attestation délivrée par les maîtres d'ouvrage conformément au modèle en annexe (ETAT III).

Les entreprises intéressées remplissant les conditions ci dessus, peuvent retirer le dossier d'appel d'offre auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset(bureau contentieux); Matnatalat BP N°45, Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges suivent :

Y- Offre technique :

1. La déclaration à soumissionner dûment remplie, datée et signée (voir CPS) ;

2. La caution de soumission supérieure à 1% du montant de l'offre, délivrée par une banque de droits Algériens ou la caisse de garantie des marchés publics CGMP dans le cas où l'offre dépasse 1 000 000 000 DA ;

3. L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée sur chaque page ;

4. Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité ;

Activité principale : travaux publics, catégorie : cinq V ou plus : En cas de groupement les membres du groupement doivent avoir la catégorie : quatre IV ou plus.

5. Le protocole d'association éventuel (dans le cas d'un groupement d'entreprises constitutifs), y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation de chef de file. Le protocole doit faire apparaître le quota des travaux, de chaque membre du groupement :

6. Les références professionnelles en travaux de routes avec attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage conformément au modèle en annexe (ETAT III) ;

7. Le statut de l'entreprise soumissionnaire, le cas échéant ;

8. 1. extrait du registre de commerce :

9. Les bilans financiers des soumissionnaires pour les 03 dernières années visés par les services des impôts certifiés par un commissaire au compte et visés par les services des impôts.

10. Une attestation de solvabilité délivrée par la banque le cas échéant ;

11. Les attestations fiscales et parafiscales valides (Extrait de rôle apuré (de moins de 03 mois) ou avec un échéancier avec toutes les impositions délivrées au niveau du lieu d'activité, attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH) ;

12. Un extrait du casier judiciaire de moins de trois (03) mois valide du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

13. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés ;

14. La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée (voir CPS) ;

15. Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires ;

16. Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) renseigné, signé et paraphé sur chaque page ;

17. La disponibilité du matériel et équipements de travaux et de contrôle pour l'exécution du projet dûment justifiée, par :

- Carte grise et assurance en cours de validité pour le matériel roulant.

- Facture d'achat pour le matériel non roulant.

- En cas de location : contrat de location en cours de validité.

- En cas de leasing : contrat de leasing en cours de validité.

18. Liste des moyens humains avec copies légalisées de leur diplôme de profils (diplôme de formation, diplôme équivalent, arrêté administratif), CV, et attestations ou certificat de travail et l'affiliation en CNAS à joindre.

19. La note méthodologique d'exécution détaillée ;

20. Les états I, II, III en annexe détaillé renseignés, signés et paraphés ;

21. Le planning d'exécution et le phasage des travaux ;

22. Contrat d'accueil d'appoint, le cas échéant.

Y- Offre financière :

1. La lettre de soumission dûment remplie datée et signée ;

2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé ;

3. Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé ;

4. Le sous détail des prix.

Les plis doivent être déposés auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset, Matnatalat BP N°45, Tamanrasset conformément aux indications suivantes :

Chaque offre (comprenant deux (02) exemplaires " ORIGINALE " et " COPIE ") est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Technique » ou « Financière », selon le cas. les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme.

L'enveloppe extérieure portera la mention suivante :

| |
|--|
| Soumission « A ne pas ouvrir » |
| Appel d'offre National restreint N°/2015 |
| Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset |
| - MATNATALAT Tamanrasset - |
| NIF : 408015000011070 |
| Réalisation de la piste Tinzauatine-In Guezzam Sur 365 km |
| Lot 02 : Réalisation de la piste Tinzauatine-In Guezzam du pk 120+000 au pk 240+000 sur 120 km |

La durée de préparation des offres est de : 45 jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans le quotidien national.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Conformément aux dispositions de l'article 50 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de la durée de préparation des offres de huit heures à treize heure trente (08H00 - 13H30). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis en séance publique des offres techniques et financière aura lieu au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset. Matnatalat BP N°45 Tamanrasset à la date de dépôt des offres, à 14H00 heures.

Cet avis, tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 318 955 du 15/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Loterie Tirage du Loto
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série hospitalière Grey's Anatomy Inédit
21h45 Série hospitalière Grey's Anatomy
22h40 Série policière Stalker
23h25 Série policière Stalker

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Télémag humoristique Coup de cœur Inédit
22h20 Talk show Un soir à la Tour Eiffel

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (tête
- partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Édition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Magazine de reportages Des racines et des ailes Inédit
22h50 Météo
22h53 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h55 Grand Soir 3
23h45 Magazine du cinéma Le pitch

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Football Canal Champions Club
20h40 Football Avant-match
20h45 Sport Paris-SG (Fra) / FC Barcelone (Esp) Direct
22h50 Interview Conversation secrète
23h45 Drame Un beau dimanche

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Téléréalité Cauchemar en cuisine
- Inédit
22h45 Téléréalité Cauchemar en cuisine

TÉLÉ

La sélection

20h55



Grey's Anatomy

Résumé

Après avoir passé la nuit avec Arizona, Leah met les choses au point : leur relation est purement sexuelle. C'est Halloween et les membres du Grey-Soan sont confrontés à des patients effrayants. Derek collabore avec Ben sur une nouvelle technique chirurgicale. Richard met Bailey en colère en demandant qu'un résident de deuxième année pratique sa prochaine opération...



20h45

Coup de cœur

Résumé

Un chirurgien doué, mais qui n'a jamais su faire preuve d'empathie à l'égard de ses patients, découvre qu'il est malade et doit à son tour être opéré.



19h30

Des racines et des ailes

Résumé

Au sommaire :
Le rêve de Gaudí
Retour sur l'aventure de la Sagrada Família, une immense basilique à laquelle Antoni Gaudí a consacré les 43 dernières années de sa vie. Ce voyage à Barcelone est également l'occasion de visiter d'autres réalisations de l'artiste, comme le Palais Güell, classe au Patrimoine mondial de l'Unesco.



20h55

Paris-SG (Fra) / FC Barcelone (Esp)

Résumé

Après l'exploit réalisé face à Chelsea, les Parisiens rêvent d'une grosse performance contre le mythique Barça, conduit par Lionel Messi. Il y a deux ans, Blaise Matuidi et les siens avaient déjà affronté les Catalans en quarts de finale. Le PSG avait alors dû se résigner à quitter la compétition, en ayant toutefois tenu tête aux Iniesta, Busquets, Xavi et autre Piqué (2-2 au match aller à Paris ; 1-1 au retour au Camp Nou). Les deux équipes se sont également affrontées en phase de poules cette saison : 3-2 pour Paris puis 3-1 pour Barcelone. Le match retour est programmé la semaine prochaine, le 21.



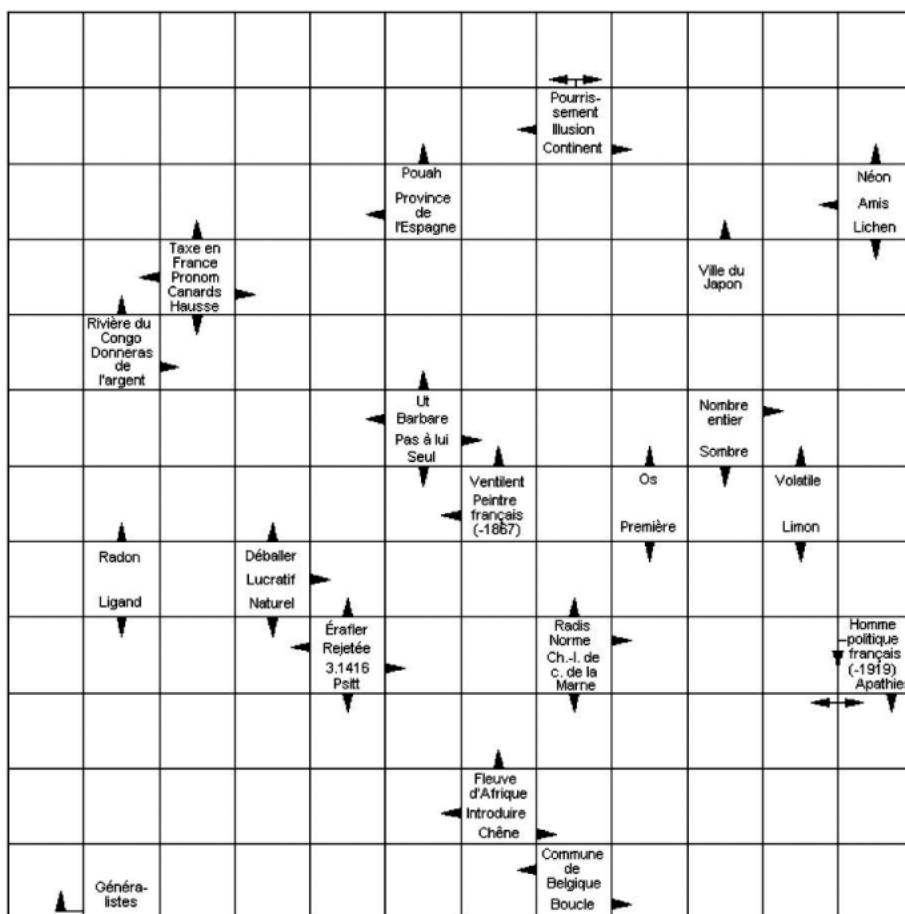
20h50

Cauchemar en cuisine

Résumé

Monique a acquis un petit restaurant dans une des rues les plus commerçantes de Nantes, avec pour projet de le léguer à sa fille Laure. En cuisine, Kevin, le petit ami de Laure, s'affaire. Mais alors que toutes les crêperies avoisinantes affichent salles comibles, la salle de Monique reste vide. Philippe Etchebest a une semaine pour comprendre ce qui ne va pas et tenter de donner un nouveau souffle à l'établissement. Il découvre que Kevin ne possède aucune expérience de cuisinier et va devoir user de toute sa pédagogie pour lui apprendre les rudiments du métier. Comme toujours, l'objectif du chef est de trouver le bon moyen de permettre à chacun de s'épanouir dans sa profession.

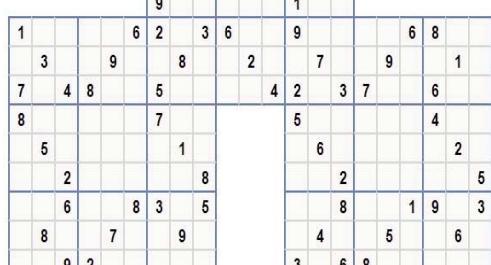
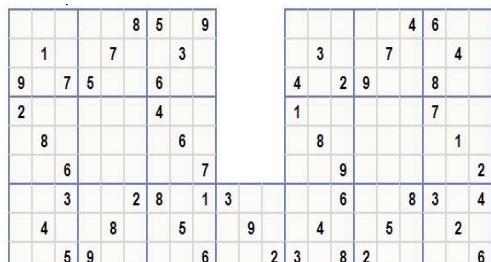
Mots fléchés n°922



Samouraï-Sudoku n°922

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°922

Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'étoile
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'état bourguignon - Matière carbonnée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Meure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrérou
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Séferuum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 15 Avril

1945 : les troupes britanniques libèrent le camp de concentration nazi de Bergen-Belsen.

1952 : en Bolivie, coup d'État de Victor Paz Estenssoro.

1952 : premier vol du bombardier Boeing B-52 Stratofortress, aux États-Unis.

1983 : ouverture du complexe Tokyo Disney Resort et du parc Tokyo Disneyland au Japon.

1989 : 95 personnes périssent écrasées ou étouffées contre les grilles du stade Hillsborough à Sheffield (Royaume-Uni) lors de la demi-finale de la Coupe d'Angleterre de football opposant les équipes de Liverpool et de Nottingham Forest.

1989 : début des manifestations de la place Tian'anmen suite au décès de Hu Yaobang, ancien Secrétaire général du Parti communiste chinois.

1992 : la Constitution de la République socialiste du Viêt Nam est adoptée par la huitième Assemblée nationale.

1993 : le Limoges CSP devient le premier club français de sport collectif à remporter le titre de Champion d'Europe, à Athènes, face aux Trévisans.

1994 : signature des accords de Marrakech.

1999 : Abdelaziz Bouteflika devient le 7e président de l'Algérie indépendante.

Célébrations :

- Corée du Nord : Arirang Festival (en), Festival Arirang, commémorant la naissance de Kim Il-sung, président de la République populaire démocratique de Corée.

- États-Unis : Jackie Robinson Day, journée d'hommage à Jackie Robinson.

- États-Unis : Tax Day (en), dernière journée pour payer ses impôts.

HALTÉROPHILIE/MONDIAL-2015 (CADETS)

3 médailles d'or pour l'Algérien Aymen Touairi

L'Algérien Aymen Touairi s'est adjugé les titres mondiaux de la catégorie de +94kg, aux championnats du Monde d'haltérophilie (cadets et cadettes) clôturés dimanche soir, à Lima au Pérou, avec la participation de 28 nations représentées par 180 athlètes (garçons et filles).

L'Algérie était présente à ces joutes avec cinq haltérophiles dont deux filles : Ikram Charrara (69 kg), Bouchra Hirech (+69kg), Smail Rabhi (56kg), Faris Touairi (62 kg) et Aymen Touairi (94 kg).

Dans sa catégorie des 94kg, Aymen Touairi est monté sur la plus haute marche du podium mondial des cadets, avec une charge de 142kg (arraché), 176kg (épaulé jeté) et un total de 318kg. Comme performance, il s'agit d'une première dans les annales de l'haltérophilie algérienne, surtout chez les jeunes catégories, explique-t-on de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Auteur d'une 11^e place lors des derniers mondiaux "juniors" en 2014, Aymen Touairi a travaillé dans la continuité, avec, juste après, une 6^e position aux 2^e Jeux olympiques de la jeunesse à Nanjing (août 2012). L'haltérophile algérien entame l'année 2015, par

trois titres mondiaux dans une compétition "très relevé", selon les spécialistes de la discipline.

A Lima, Aymen Touairi (17 ans en septembre prochain) était en rude concurrence avec l'Egyptien Abdelaziz Mohamed, médaillé d'argent à l'arraché (137kg), Lo Hao-Jhjh (Taïpei), médaillé de bronze du même mouvement (135kg).

Au mouvement épaulé jeté, le podium a été complété par l'Américain Cohen Michael Howard (174kg) et LO Hao-Jhjh (172kg). Au décompte des deux mouvements (arraché-épaulé-jeté), les médailles d'argent et de bronze sont revenues, respectivement, au représentant de Taïpei (307kg) et des USA (301kg).

Ces titres sont le fruit du travail de longue haleine entrepris par l'athlète et son entraîneur. Touairi Aymen et beaucoup d'autres jeunes talents sont des athlètes d'avenir qui recèlent des potentialités qui nous incitent, nous responsables, à les prendre en charge convenablement. On est content pour l'athlète et heureux de ses performances remarquables", a déclaré le président de la Fédération, Aziz Brahimi, tout en souhaitant, une continuité

dans le travail pour d'autres échéances internationales.

L'athlète Aymen Touairi avait clôturé une participation algérienne qui avait débuté, timidement, avec Smail Rabhi (56kg) qui a pris la 15^e position au concours final. Rabhi avait soulevé les barres de 88kg (arraché), 102kg (épaulé jeté), réalisant un total de 190kg.

Aymen chef de file d'une génération d'athlètes prometteurs

Le titre de la catégorie est revenu au Chinois Lin Zhixiang 116kg (arraché), 146kg (épaulé-jeté) et 262kg au total, devant le Vietnamiens Tran Nguyen (115kg, 145kg et 260kg) et le Péruvien Lopez Carranza (97kg, 133kg et 230kg).

Dans la catégorie des 62kg, l'Algérien Faris Touairi, cousin d'Aymen, s'est contenté d'une 10^e position, avec 95kg (arraché), 122kg (épaulé-jeté) et 217kg (total).

Le podium est partagé entre, respectivement, le Colombien Mosquera Losano 123kg (arraché), 150kg (épaulé-jeté) et 273kg (total), l'Equatorien Zurita Vallejo avec 114kg, 137kg et 251kg et le Polonois Kudlaszky Piotr avec (111kg,



140kg et 251kg).

Chez les cadettes, les Algériennes Ikram Charrara (69kg) et Bouchra Hirech (+69kg) se sont classées, respectivement 8^e et 10^e de leurs catégories.

Dans la catégorie des 69kg, Charrara a réalisé 77kg à l'arraché, 95kg à l'épaulé-jeté, terminant avec un total 172kg.

Les titres sont revenus, à l'Egyptienne Sara Samir Ahmed avec 103kg (arraché), 133kg (épaulé-jeté) et un total de 236kg, suivie de la Britannique Tiler Rebekah Jade (93kg, 120kg et 213kg,

et la Chinoise Wu Shujing (86kg, 121kg et 207kg). Pour sa part, HIRECH a soulevé dans sa catégorie, 74kg (arraché), 95kg (épaulé-jeté), totalisant 169kg. La Kazak Kapustina Tatyana est la nouvelle championne du monde de la catégorie +69kg, aux deux mouvements et au total: 110kg arraché, 133kg épaulé-jeté et 243kg (total), suivie de l'Equatorienne Ayovi Cabezaz (105kg, 134kg et 239kg) et la Coréenne du Sud Kim Jihyeon (92kg, 130kg, 222kg).

COUPE DE LA WILAYA D'ALGER (JEUNES CATÉGORIES)
Les pongistes du CR Alger Plage se distinguent

Les jeunes pongistes du Chabab Riadi Alger Plage à Bordj El Bahri (CRAP) se sont distingués, lors des finales de la coupe de tennis de table de la wilaya d'Alger (garçons et filles), en obtenant une médaille d'or et une de bronze, lors de la compétition qui a eu lieu à Chéraga.

La médaille d'or a été remportée par l'équipe garçons des moins 12 ans, en battant en finale, le club de Chéraga (3-1), grâce à Sid Ahmed et Rahim Chérief, Merrouane et Aymen Amrane et Amjad Oustani. Le tournoi a enregistré la participation de huit clubs.

Pour sa part, l'équipe des garçons (-15ans), composée de Zahreddine et Oussama Amrane et Farès Mahgoun a pris le bronze, après sa défaite (0-3), en demi-finale devant l'équipe de Rouiba, vainqueur (3-0) en finale face à l'ES Mouradie. Le tournoi de cette catégorie d'âge a regroupé dix équipes.

Dans la catégorie des moins de 12 ans (filles), les pongistes du CRAP se sont contentées d'une 4^e position, après leur revers en demi-finale face à Douera (0-3).



L'équipe du Chabab Riadi Alger Plage était composée de Dahbia Khenniche, Khouloud Yabka et Wiam Mahgoun. La compétition a vu la présence de huit équipes.

Le même classement a été réalisé par l'équipe garçons du CRAP dans la compétition des +15 ans, qui a été éliminée par le NR Zéralda (1-3), en demi-finale de la coupe de la wilaya d'Alger. Les pongistes Imed Oustani, Abdelwahed Benbrahim et le cadet Yacine Amrane n'ont pu faire mieux qu'une honorable 4^e position.

Chez les filles + 15 ans, le podium a été partagé par, respectivement, FSRU Bouzareah, OS Douera et USDS Chéraga. Interrogé sur la prestation des jeunes de son association, le président du CRAP Alger Plage, Lyes Khenniche n'a pas caché sa satisfaction pour les performances réalisées et le ren-

nement de l'ensemble des pongistes. « On est très content du rendement de nos joueurs (filles et garçons) qui sont en constante progression. Je félicite aussi les entraîneurs pour le travail qu'ils ont accompli avec l'ensemble des jeunes pongistes qui nous ont surpris de compétition en compétition», a déclaré à l'APS, Khenniche.

« Nous avons opté pour le développement de la discipline de tennis de table et surtout l'esprit associatif et sportif en faveur de la jeune population des différents quartiers», a déclaré l'entraîneur et responsable du club, soulignant qu'après un démarquage non sans embûches, le CRAP a connu un envol grâce à la volonté farouche des membres fondateurs, et ce malgré le manque de moyens financier et matériel.



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est hissée à la 93^e place du classement mondial "juniors", publié lundi par la Fédération internationale de tennis, en grande partie grâce à son sacre aux Championnats d'Afrique U18 disputés du 4 au 11 avril au Caire (Egypte).

L'Algérienne (16 ans) a engrangé, en effet, 120 points pour son titre de championne d'Afrique dans le tableau simple, et six points supplémentaires pour avoir atteint les quarts de finale en double, ce qui représente un total de 126 points, qu'il a faite passer de la 152^e à la 93^e place. Ibbou irrésistible du début à la fin des derniers championnats d'Afrique en Egypte s'était imposée (2-0) en finale disputée le 10 avril face à l'Egyptienne Sandra Samir (6-4, 6-3). Après avoir été exemptée du 1^{er} tour, l'Algérienne a démarré le tournoi en fanfare, l'emportant (6-0, 6-0) contre la Namibienne Lize Elfrida Moolman, avant d'en-

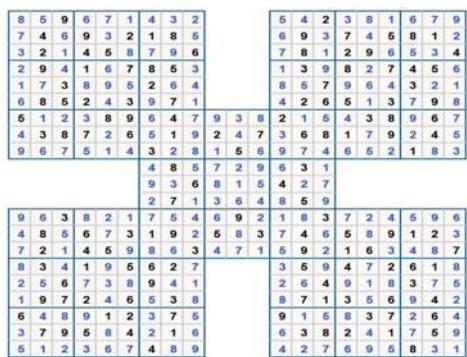
chaîner (6-3, 6-1) contre la Marocaine Zineb El Hourari, puis (6-2, 6-2) en quarts de finale contre la Tunisienne Chiraz Bechri.

En demi-finale, Ibbou s'était montrée tout aussi expéditive que lors des tours précédents, surclassant la Sud-Africaine Barand Zani (6-0, 6-2), pour aller chercher le titre continental face à l'Egyptienne Sandra Samir. Les trois autres internationaux Algériens engagés dans ces championnats d'Afrique U18 : Siham Sahli et Saâdia Belhadj chez les filles, ainsi que Faizel Habbouche chez les garçons, ont été éliminés dès les premiers tours, aussi bien dans le tableau simple qu'en double.

Même Ibbou n'a pas été chanceuse dans le tableau double, puisqu'elle a été éliminée en quarts de finale, avec son équipe tunisienne Chiraz Bechri, contre la paire égyptienne Hana Mortagy et Sandra Samir (6-4, 1-6, 10-8).

S o l u t i o n

Sudoku N°921



Mots Croisés N°921

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Mots Fléchés N°921

SERIGICULTRICES
■ORALISE ■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLES■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TY■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUT■SE■SI
TIMON■FEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

**CAN-2017
(ORGANISATION)**
L'échec de la candidature algérienne est une grande perte, estime Antar Yahia



L'ex-capitaine de la sélection algérienne de football, Antar Yahia a qualifié de "grande perte" l'échec de la candidature de l'Algérie pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) attribuée finalement au Gabon après un vote déroulé mercredi dernier au Caire et ayant suscité beaucoup de soupçons.

«Je ne suis pas dans une position qui me permet de commenter ce qui s'est réellement passé, mais une chose est sûre, il s'agit d'une grande perte pour l'Algérie et son peuple avides d'abriter pour la deuxième fois une phase finale de la CAN», a déclaré Antar Yahia au journal "Stade de Doha".

L'Algérie avait organisé une seule fois en 1990 le rendez-vous continental, avec à la clé une victoire en finale face au Nigeria (1-0). Ce fut d'ailleurs l'unique consécration des Verts jusqu'à là dans cette compétition.

L'ancien défenseur central des Verts, qui a pris sa retraite internationale en 2012, est revenu sur le récent match amical perdu par l'équipe nationale face au Qatar (1-0) à Doha, estimant que les Algériens n'ont pas joué sur leur vraie valeur. «Sinon, le match aurait pris une autre tournure», a-t-il dit.

«Mais cela n'enlève rien au mérite des Qatariens qui étaient meilleurs dans la majeure partie du temps de la rencontre», a-t-il encore jugé, non sans encenser le travail qu'est en train de réaliser son compatriote, Djamel Belmadi, aux commandes techniques de la sélection qatarienne depuis une année. Par ailleurs, le joueur de 33 ans n'a pas écarté l'idée de jouer à l'avenir dans le championnat du Qatar, précisant au passage qu'à l'heure actuelle il est plutôt concentré sur le pari lancé par son club français, Angers, qui veut réaliser une «accession historique en Ligue 1». «Il me reste encore une année de contrat avec Angers, un club présidé par un Algérien, et j'espère retrouver les terrains pour l'aider à réaliser la montée en fin de saison», a-t-il souligné. Angers, tenu en échec à domicile par Valenciennes (0-0) lundi soir, occupe la 3e place au classement après 31 journées de championnat de Ligue 2. Antar Yahia a été victime d'une blessure qui l'a éloigné des terrains depuis pratiquement le début de cet exercice. Il vient de passer plusieurs semaines à Doha où il s'est soigné à "Aspitar" sur «conseil du président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouiraoua», a-t-il indiqué, informant qu'il se sentait bien et que son retour à la compétition ne saura tarder.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Tahmi salue l'apport de la Commission d'organisation des grandes manifestations

Le ministre des Sports Mohamed Tahmi, a salué mardi «la contribution fructueuse» des membres de la Commission inter sectorielle de préparation et d'organisation des grandes manifestations sportives, dans la réussite des événements abrités dernièrement par l'Algérie, notamment le Grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC-2015).



du semi marathon de Béjaïa (1er mai), du Grand prix de volley-ball dames (3-5 juillet) et

du championnat du monde de Vovinam Viet Vo Dao (28 juillet-2 août).

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE-ALLER)

FC PORTO-BAYERN MUNICH

Pep Guardiola encense Brahimi

L'entraîneur du Bayern Munich, l'Espagnol Pep Guardiola, n'a pas parié d'éloges hier sur le milieu international algérien du FC Porto (division 1 portugaise) Yacine Brahimi, à la veille du match qui mettra aux prises mercredi les deux équipes en 1/8e de finale (aller) de la Ligue des champions d'Europe. «A droite, à gauche ou dans l'axe, Yacine Brahimi est fantastique, c'est un grand joueur», a affirmé le coach de la formation bavaroise lors d'une conférence de presse.

Le FC Porto accueillera le Bayern Munich aujourd'hui au stade de Dragao (19h45 algérienne). Paris SG-FC Barcelone, sera l'autre rencontre de la journée. «L'an dernier déjà, à Grenade, Brahimi avait fait une très bonne saison», a souligné Guardiola, qui avait succédé l'année dernière à l'Allemand Jupp Heynckes.

Appelé à se prononcer sur cette première manche, Guardiola s'attend à un match difficile.

«C'est un quart de finale de Ligue des champions, contre le FC Porto un grand club, une équipe de top niveau, sa manière de jouer est intéressante, contre un entraîneur que je connais (ndlr, Julen Lopetegui), qui fait toujours très bien jouer ses équipes. Ils vont nous mettre sous pression, c'est sûr», a expliqué le coach du Bayern.

Le Bayern abordera cette rencontre sans plusieurs de



CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (31^È) - VALENCE

Feghouli inscrit son quatrième but cette saison

L'international algérien, Sofiane Feghouli, a inscrit son quatrième but cette saison en championnat de première division espagnole de football (Liga) lorsqu'il a contribué à la victoire de son équipe Valence face au voisin Levante (3-0), lundi soir dans le cadre de la 31^È journée. Feghouli a doublé la mise à 36e minute, suite à un centre venu de la gauche de son coéquipier Orban qu'il catapultait à la tête au fond des filets. Après cette réalisation, les "Che" ont géré à leur guise leur avance se permettant le luxe d'ajouter un très joli troisième but signé Negredo dans le temps additionnel. Grâce à cette victoire, Valence conforte sa 4^È place au classement général, à une longueur seulement du troisième, l'Atletico Madrid.

APS

Tahmi se félicite des résultats de la politique de suivi et de prise en charge des jeunes talents

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, s'est félicité des résultats de la politique de suivi et de prise en charge des jeunes talents initiée par son département, à l'occasion de la réception de l'haltérophile Aymen Touairi, champion du monde lors des derniers Mondiaux (cadets et cadettes) abrités par la capitale péruvienne, Lima, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le ministre des Sports a reçu Touairi, accompagné du président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), Aziz Brahimi et son entraîneur et ancien chef de file de l'haltérophilie algérienne, Abdelmoumnaïd Yahiaoui, félicitant à cette occasion l'athlète et son staff technique et fédéral, pour la prestation réalisée au Pérou.

Cette réception a eu en marge d'une réunion de la commission intersectorielle de préparation et d'organisation des grandes manifestations sportives en Algérie. Au cours de l'audience, M. Tahmi a estimé que la politique de suivi et de prise en charge des jeunes talents, initiée par son département et le mouvement sportif national donne ses fruits. En attendant la réception de la salle fédérale de Fouka, destinée à la discipline «haltérophilie», le ministre des Sports, a annoncé aux responsables de la fédération, la possibilité de choisir un lieu transitoire pour les entraînements qui sera doté de l'équipement nécessaire, conclut le communiqué du ministère.

L'Algérien Aymen Touairi s'est adjugé les titres mondiaux de la catégorie de +94kg, lors des joutes de Lima au Pérou, clôturées dimanche soir, avec la participation de 28 nations représentées par 180 athlètes (garçons et filles).

Aymen Touairi a fait retentir l'hymne national à trois reprises, au mouvement arraché (142kg) et épaulé-jeté (176kg) et au total des deux mouvements (épaule jeté) avec un total de 318 kg. Comme performance, il s'agit d'une première dans les annales de l'haltérophilie algérienne, surtout chez les jeunes catégories.

MOBILIS LIGUE 1 DE FOOTBALL

Seuls quatre clubs échappent encore au huis clos

Seuls quatre clubs de la Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, à savoir le MO Béjaïa, le CS Constantine, le NA Hussein Dey et l'USM El Harrach, échappent encore à la sanction du huis clos dont ont écopé cette saison les 12 autres formations de l'élite, dans une tentative de la Ligue de football professionnel (LFP) d'endiguer la violence dans les stades.

Il ne se passe pas d'ailleurs une journée de championnat sans comptabiliser un ou plusieurs matchs tenus sans la présence du public, mais sans pour autant que cette mesure ne donne encore ses fruits, selon les observateurs.

L'USM Alger est entrée "dans le rang" en écopant de sa première sanction du genre après avoir établi un record dans la matière. Les Rouge et Noir n'ont pas été privés de leurs fans tout au

long de l'exercice dernier, avant que la LFP ne lui impose le huis clos lors du prochain derby contre le MC Alger, comptant pour la 26e journée du championnat. Un verdict prononcé lundi soir.

Les deux équipes, dont les confrontations sont attendues par les férus des derbys, avaient déjà livré leur match aller cette saison devant des tribunes du stade Omar-Hamadi affreusement vides (victoire de l'USMA 1-0).

C'est la première fois donc dans l'histoire que les deux formations voisines s'affrontent à huis clos en aller-retour dans une seule saison. D'autres derbys ont connu jusque-là le même sort, à l'image de CR Belouizdad-USM El Harrach et MC Oran-ASM Oran, pour ne citer que ceux-là.

Les spécialistes sont unanimes à qualifier de "désolant" le spectacle offert dans de telles conditions. Les rendez-vous en question sont tout simplement vidés de leur sens, perdant toute leur sa-



leur. Au train où vont les choses, le football algérien n'est pas encore près de sortir de l'auberge. La preuve : avant d'affronter l'USMA à huis clos, le MCA livrera vendredi prochain son cinquième match cette saison sans son public. Il s'agira aussi d'un autre

derby face au CR Belouizdad dans le cadre de la 25e journée. Une situation qui a fini par sortir de ses gonds l'entraîneur portugais du "Doyen", Artur Jorge, lequel a dénoncé cette mesure. «Je ne comprends rien à ces décisions de huis clos. Le football est avant

tout un spectacle qui se joue en présence du public. Il est temps de songer à une autre option pour endiguer la violence dans les stades. Le huis clos n'a rien changé dans le cours des choses», déclare le champion d'Europe avec le FC Porto en 1987.

Khoualed (USM Alger) écope de deux matchs de suspension

Le défenseur de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Nasreddine Khoualed, a écopé de deux matchs de suspension ferme, infligée par la commission de discipline de la ligue de football professionnel (LFP), rapporte cette instance mardi sur son site officiel. Outre cette suspension, le capitaine de l'USMA, expulsé lors du match nul concédé par le club algérois samedi face au MCE Eulma (1-0), comptant pour la 24e journée du championnat, a écopé d'une amende de 30.000 dinars. De son côté, l'entraîneur-adjoint du CS Constantine, Noureddine Bounaâs, a écopé d'un mois de suspension ferme et d'une amende de 30.000 dinars. Le n°2 du staff technique du CSC a été signalé sur la feuille du match ayant mis aux prises son équipe vendredi dernier à Constantine au NA Hussein Dey (2-2), dans le cadre du championnat (24e J.). Par ailleurs, l'attaquant de l'ASO Chlef, Zakaria Haddouche, expulsé samedi lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie face au RC Arbaâ (0-0, aux tab 0-3), pour un geste anti-sportif, a écopé de deux matchs de suspension ferme, et une amende de 30.000 dinars.

USM BEL-ABBÈS

Les contrats d'Achiou, Tchico et Yeghni pourraient être résiliés

Les contrats des trois sociétaires de l'USM Bel-Abbès, Hocine Achiou, Mohamed Tchico et Mohamed Yeghni, qui boudent leur équipe, pourraient être résiliés, a appris l'APS hier auprès de la direction du club de l'Ouest. «Jusqu'à maintenant, les trois joueurs en question n'ont pas donné signe de vie, en décistant de bouter l'équipe sans raison apparente. La direction ne va pas rester les bras croisés devant ce comportement injustifié et irresponsable, en prenant les décisions qui s'imposent que peuvent aller jusqu'à la résiliation de leur contrat», a indiqué à l'APS le vice-président de l'USMBA, Tayeb Brahim Amine. Les trois joueurs ont quitté leur équipe lundi, soit à la veille du match capital pour le maintien, prévu mardi à domicile face à l'USM Alger, en ouverture de la 25e journée. Au terme de la 24e journée, l'USMBA est le premier non relégable, en occupant la 13e place au classement avec 29 points, à une longueur de la zone de relégation.

Le dirigeant bel-abbésien est allé plus loin dans ses propos, évoquant «un complot» qui n'a pas lieu d'être «au moment où l'équipe lutte pour son maintien», refusant d'expliquer le comportement des joueurs «par un différend financier, d'autant qu'ils ont été payés au dernier centime», a-t-il conclu.

Le derby USM Alger-MC Alger se jouera à huis clos

Le derby algérois entre l'USM Alger et le MC Alger pour le compte de la 26e journée du championnat de Ligue 1 algérienne se jouera à huis clos suite à la sanction infligée à l'USMA, indique

lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette sanction d'un match à huis clos, décidée par la commission de discipline de la LFP lors de sa réunion de lundi, est justifiée par «le jet de

projectiles en fin de partie, entraînant blessure d'un joueur, lors de sa rencontre retard face au MC El Eulma disputée vendredi 10 avril, pour le compte de la 24e journée du championnat Mobilis de Ligue 1 (1-1). C'est la première fois depuis le début de cette saison que les Rouge et Noir de la capitale, troisièmes au classement du championnat, écopent d'une telle sanction.

USM EL HARRACH (TRANSFERT)

Laïb : «Nous n'avons rien reçu de concret pour Abid»

Le président de l'USM Harrach (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Mohamed Laïb, a affirmé hier que le club n'avait rien reçu de «concret», concernant un éventuel transfert à l'étranger de son attaquant international A', Mohamed Amin Abid.

«Nous n'avons rien reçu de concret à propos d'un éventuel transfert d'Abid, il s'agit tout simplement de simples propositions d'agents de joueurs, mais la direction n'a pas été saisie d'une manière officielle», a indiqué à l'APS le premier responsable du club harrachi.

Meilleur buteur de l'USM Alger cette saison avec 9 réalisations, Mohamed Amine Abid suscite depuis la saison

dernière les convoitises des clubs algériens qui aspirent à s'attacher ses services.

Cette saison, la cote du joueur âgé de 23 ans, convoqué régulièrement en équipe nationale A', composée de joueurs locaux, a dépassé les frontières pour taper dans l'œil de certains clubs étrangers, tunisiens et portugais, selon la presse sportive algérienne. «J'ai entendu parler de l'intérêt de certaines formations étrangères pour les services d'Abid, mais au risque de me répéter, nous allons attendre d'avoir du concret pour réagir», a souligné Laïb, à propos d'Abid dont le contrat arrive à son terme en juin 2016.



Toutefois, le président harrachi a remis en cause la forme actuelle de l'enfant de Larbaâtache (Boumerdès) qui doit «se remettre en question pour retrouver la plénitude de ses moyens», a-t-il conclu.

Mohamed Laïb évasif sur son avenir

Le président de l'USM Harrach (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Mohamed Laïb a laissé planer le doute sur son avenir à la tête du club harrachi, à six journées de la fin de la compétition. «Franchement, je suis arrivé à un stade où je ne peux plus gérer, je suis fatigué. D'ici à deux journées du championnat, je prendrai une décision concernant mon avenir», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'USM.

Mohamed Laïb avait succédé en 2007 à Fethi Obeïdi à la présidence du club harrachi. Il avait déjà occupé ce poste dans les années 1990. «Diriger un club en Algérie en ces temps est devenu difficile, au vu de plusieurs paramètres», a souligné Laïb, faisant allusion à un éventuel départ en fin de saison. L'une des raisons qui pourrait le pousser à jeter l'éponge est son conflit avec le Club Sportif amateur (CSA), dont

la SSA (société sportive par actions) ne reconnaît pas la dette, qui s'élève à plus de 9 milliards de centimes, selon la presse sportive. Evoquant le parcours de son équipe lors de l'actuel exercice, Mohamed Laïb, parle de résultats «mi-figure mi-raison». «Nous avons réalisé jusque-là des résultats irréguliers, et notre objectif principal reste bien évidemment le maintien. Le classement est tellement serré que ce soit dans le haut ou bien en bas du tableau, et tout reste possible d'ici à la fin de la compétition», a-t-il conclu.

L'USM, qui avait terminé à la 5e place (47 pts) au classement de la saison 2013-2014, pointe actuellement à la 8e place avec 33 points. Les joueurs de l'entraîneur, Boualem Charef, se déplaceront vendredi à Béjaïa pour croiser le fer avec le leader, le MOB, dans le cadre de la 25e journée.



DROGBA : «CE N'EST PAS MA DERNIÈRE SAISON»

Le contrat du joueur de 37 ans à Chelsea expire à la fin de la saison mais il ne prévoit pas de raccrocher les crampons tout de suite et il aimerait jouer une année supplémentaire. «J'ai pris une décision, oui, a confié l'ancien joueur de l'OM au *Daily Telegraph*. Et non, ce n'est pas ma dernière saison.» Drogba a marqué trois buts en vingt-trois apparitions en championnat, quatre en tant que titulaire. En janvier, il avait exprimé sa volonté de travailler pour le club londonien une fois sa carrière terminée. «J'aime ce club et j'adorerai en faire partie à l'avenir avec les nouveaux joueurs.»



LA ROMA NE LÂCHE PAS AYEW

Alors qu'il possède deux offres en Allemagne de Dortmund et Wolfsburg pour un contrat de quatre ans, André Ayew (25 ans, 22 matchs et 7 buts en Ligue 1 cette saison) est toujours courtoisé en Italie. Selon le journaliste de la Sky, Gianluca Di Marzio, l'AS Rome est passée à la vitesse supérieure dans ce dossier et des contacts existent avec le père du milieu de l'OM, Abedi Pelé. Un rendez-vous est même programmé la semaine prochaine. Preuve que le Ghanéen souhaite écouter toutes les propositions avant de faire son choix définitif. Selon Le 10 Sport, la Roma lui proposerait un peu plus de 10 millions d'euros net sur la durée du contrat. Reste à savoir si cela sera suffisant pour le convaincre de ne pas rejoindre Wolfsburg, annoncé comme favori ces derniers jours.

ZIDANE : «Bale n'est pas à vendre»

Zinédine Zidane a tenu à calmer les ardeurs de Manchester United, qui s'intéresse de très près à la situation compliquée de Gareth Bale.

Manchester United souhaiterait s'offrir Gareth Bale lors de ce mercato estival, afin d'en faire une star incontestée, lui donnant un rôle prépondérant dans ce nouveau United version Louis van Gaal. Et malgré les vives contestations dont a été l'objet Gareth Bale ces derniers mois, notamment de la part des socios du Real, le club n'est absolument pas vendeur.

Et Zinédine Zidane, l'entraîneur de la Castilla du Real Madrid a tenu à rappeler qu'il n'y avait aucun moyen que le Gallois quitte le club cet été : «Le Real Madrid achète les meilleurs joueurs du monde, il ne les vend pas. Bien sûr que d'autres clubs s'intéressent à lui, il améliorerait n'importe quelle équipe au monde. Mais le président a dit qu'il n'était pas à vendre, et c'est parce qu'il n'est pas à vendre. Cela sera la réponse à Manchester United ou tout autre club qui poserait la question.» Le message est passé.



Saison quasi terminée pour Sakho

Le défenseur central Mamadou Sakho, blessé mercredi dernier à Blackburn lors du quart de finale de FA Cup à rejouer, sera absent des terrains entre trois et quatre semaines, a indiqué Liverpool lundi soir via un communiqué. L'international français, qui souffre de la cuisse gauche, ne sera pas de retour avant début mai, à quelques jours de la fin de saison en Premier League.

PASTORE, LE MEILLEUR AU MONDE POUR CANTONA

Eric Cantona a l'habitude d'être une voix qui sort de la masse. L'ancienne gloire de Manchester United l'a encore été en faisant du milieu de terrain parisien Javier Pastore (25 ans, 27 matchs et 3 buts en L1 cette saison) le meilleur joueur au monde. «Pour moi, le meilleur joueur au monde est Javier Pastore, lâche Cantona dans des propos rapportés par *L'Equipe*. J'ai regardé deux matchs du PSG juste pour le voir jouer. Faire des passes. Il possède quelque chose de spécial. Le football est un jeu interactif et Pastore fait des trucs qui vous surprennent toujours. Pas de buts spéciaux, non, mais des passes fantastiques. Il est je joue le plus créatif au monde. J'adore ce genre de joueurs.»

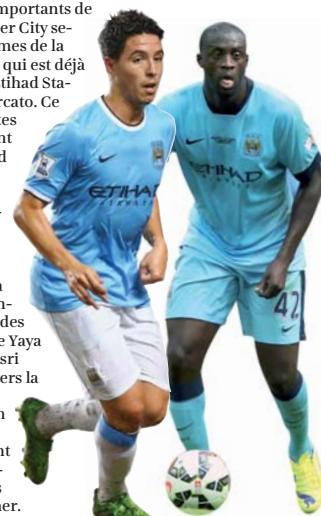


Ribéry forfait face à Porto

Franck Ribéry ne pourra pas participer au quart de finale aller de la Ligue des champions entre Le Bayern Munich et le FC Porto. Le Français, dont on ne connaît pas la date de retour, est d'ores et déjà annoncé forfait. C'est aussi le cas de Bastian Schweinsteiger.

Nasri et Touré débarqués en juin ?

Certains joueurs importants de l'effectif de Manchester City seront forcément victimes de la révolution de palais qui est déjà dans les tuyaux à l'Etihad Stadium en vue du mercato. Ce mardi, les journalistes du *Daily Mail* insistent sur le fait que le board des Citizens serait consterné après le revers cuisant contre le rival Manchester United (2-4). Sauf miracle, les hommes de Manuel Pellegrini ne parviendront pas à conserver leur titre de champion d'Angleterre. Du coup, des joueurs comme par exemple Yaya Touré ou encore Samir Nasri pourraient être poussés vers la sortie. Rappelons que le milieu de terrain ivoirien est la cible prioritaire de l'Inter Milan. Le président Erick Thohir met les bouées doubles en coulisses afin de le convaincre de signer.



ALGÉRIE - TUNISIE

Le commandant de la Gendarmerie nationale reçoit une délégation sécuritaire tunisienne

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Boustila a reçu hier à Alger une délégation sécuritaire tunisienne conduite par le général Noufel Mili, inspecteur général de la Garde nationale tunisienne. Cette visite officielle s'inscrit dans le cadre "du renforcement des relations bilatérales dans différents domaines", indique un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale.

La visite entre également dans le cadre de "l'échange d'expériences dans le domaine de la sécurité publique et la lutte contre le crime organisé entre la gendarmerie nationale algérienne et son homologue tunisienne et du développement de la coopération bilatérale entre les deux institutions en matière de formation et d'échange d'expertise". A cette occasion, les deux parties ont eu des entretiens en présence de hauts cadres du commandement de la Gendarmerie nationale algérienne.

L'inspecteur général de la garde nationale tunisienne et la délégation l'accompagnant ont visité par la suite l'unité d'intervention de la gendarmerie où ils ont reçu "des explications sur les missions de cette unité notamment dans le domaine de la lutte contre le banditisme et la criminalité". Ils ont reçu également "des explications sur les conditions de formation et d'instruction au sein de cette unité et ses moyens humains, matériels et techniques". La délégation a assisté par ailleurs à un exercice de simulation portant sur la libération d'otages par hélicoptère, un autre exercice sur la mission de la garde rapprochée et la protection des VIP et des exercices sur la neutralisation d'individus dangereux.

Dans l'après-midi, la délégation s'est rendue à l'unité d'intervention de la Gendarmerie nationale de Cheraga (Alger) où elle a reçu des explications sur les missions de cette unité. La délégation a assisté également à un exercice de simulation sur les techniques d'intervention.

La délégation tunisienne devrait se rendre à plusieurs structures de formation relevant de la Gendarmerie nationale dont l'Ecole de la police judiciaire de la gendarmerie nationale. Elle se rendra également à l'institut national de criminalistique et criminologie où elle devra s'enquérir du travail du laboratoire de criminalistique et visiter les départements et laboratoires spécialisés de l'institut.

La délégation recevra des explications détaillées sur la mission de cet établissement. Outre le centre des motards gendarmes de Baïnem, la délégation tunisienne se rendra au centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG).

"Dans le cadre du renforcement des relations entre l'Algérie et la Tunisie, la Gendarmerie nationale algérienne et son homologue tunisienne ont œuvré durant les dernières années au développement de la coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun", rappelle la même source.

APS

ALGÉRIE - TCHÉQUIE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre tchèque des AE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger le ministre tchèque des Affaires étrangères, Lubomir Zaoralek. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

**La Tchéquie veut donner une nouvelle dynamique à ses relations avec l'Algérie**

Le ministre tchèque des Affaires étrangères, Lubomir Zaoralek, a exprimé mardi à Alger la volonté de son pays de donner une nouvelle dynamique à ses relations avec l'Algérie.

"Nous voulons proposer de nouvelles idées et de nouveaux projets de coopération algéro-tchèque pour pouvoir donner une nouvelle dynamique à nos relations bilatérales", a déclaré M. Zaoralek à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Rappelant que l'Algérie et la Tchéquie ont des relations "permanentes et très amicales, confirmées par le volume croissant des échanges commerciaux et des relations excellentes dans le domaine culturel", le chef de la diplomatie tchèque a indi-



qué avoir informé le chef de l'Etat de la préparation de la prochaine visite en Algérie des ministres tchèques de la Défense et de l'Industrie.

Les relations internationales et régionales d'intérêt commun ont également été abordées lors de cette rencontre, a-t-il souligné.

M. Zaoralek a, en outre, salué les principes "immuables" de la diplomatie algérienne, basées, a-t-il précisé, sur "la non-ingérence dans les affaires internes des pays et le respect de leur intégrité territoriale". Ces principes sont "très proches des nôtres", a-t-il affirmé. D'autre part, les efforts de l'Algérie dans la résolution des crises au Mali et en Libye, ont été évoquées lors de cette entrevue, a relevé

le MAE tchèque. L'entretien a porté aussi sur les relations entre l'Union européenne (UE) et les pays du Maghreb qui "doivent être développées sous une nouvelle forme et un nouveau partenariat basé sur l'égalité entre les deux parties", a-t-il expliqué. Le chef de la diplomatie tchèque a indiqué, par ailleurs, avoir été informé par le président Bouteflika que l'Algérie "avait défendu en 1968 son pays (ex-Tchécoslovaquie) au Conseil de sécurité de l'ONU contre l'intervention militaire qui a eu lieu le 21 août de la même année". "Cette information est pour moi une nouvelle très importante, dans la mesure où un pays (l'Algérie) intervient en notre faveur dans une situation pareille, est la preuve d'une vraie amitié", a-t-il conclu.

La Tchéquie salue le rôle de l'Algérie et ses efforts pour la résolution des crises malienne et libyenne

Le ministre tchèque des Affaires étrangères, Lubomir Zaoralek a salué mardi le rôle de l'Algérie et ses efforts de stabilisation au Mali et sa médiation dans le conflit libyen, soulignant que l'expérience de «grande valeur» de l'Algérie en terme de médiation était «utile» pour la Tchéquie.

«Nous saluons le rôle de l'Algérie dans le processus de stabilisation au Mali ainsi que ses efforts de médiation en Libye, confronté au problème le plus sérieux dans la région», a indiqué M. Zaoralek lors d'un conférence de presse animée conjointement avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra. Il a ajouté que l'Algérie avait «beaucoup d'expérience, d'une grande valeur» (dans la médiation et la résolution des conflits), qui serait «utile» pour la Tchéquie.

M. Lamamra: 10 projets en cours de négociation entre l'Algérie et la Tchéquie

Dix projets dans divers domaines de coopération sont actuellement en cours de négociation entre l'Algérie et la Tchéquie, a déclaré mardi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue tchèque, Lubomir Zaoralek, M. Lamamra a précisé que les deux parties veillaient à assurer «toutes les conditions de réussite» de la réunion de la 2^e session de la Commission de coopération mixte bilatérale, se disant convaincu que cette session permettra «la signature de conventions dans divers domaines, dix projets étant actuellement en cours de négociation». «Ces projets seront parachevés et la session couronnée de succès», a assuré le



chef de la diplomatie. «La visite du ministre tchèque constitue une occasion pour dynamiser et renforcer la coopé-

ration entre les deux pays», a indiqué M. Lamamra, qualifiant cette visite de «réussie». Lors des discussions, les deux parties ont passé en revue les aspects politiques, à l'instar de la situation au Maghreb, les questions du Mali, du Sahel et du Sahara occidental. Il a également été procédé à un échange de vues sur le futur partenariat entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée, dans le cadre la nouvelle politique européenne de voisinage. M. Zaoralek rencontrera de hauts responsables de l'Etat avant de retourner dans son pays convaincu que «l'Algérie est déterminée à hisser la coopération bilatérale au niveau de l'amitié traditionnelle entre les peuples tchèque et algérien», a conclu le ministre.